mini-loto TIRAGE: VENDREDI, le 19 mai 1972

48722 21 gagnants de $5,000.

8722 108 gagnants de $500.

722 1701 gagnants de $100.

CENSURE à QUÉBEC-PRESSE
Réprobation générale
pages 6 et 7

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 21 au 27 mai 1972 — Météo: Ensoleillé — DERNIERE EDITION — 21 MAI 1972 — VOLUME 4 — NO 21 — 25¢

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢ — PARTOUT AU QUÉBEC

De sa prison, dénoncant les "3 D"
PEPIN LANCE UN APPEL
page 2



SEPT-ILES en photos

"Choquette retarde notre sortie"
MESSAGE DES "TROIS"
page 40

Les déchirements à la CSN

Pepin dénonce ceux qui ont "trahi"

exclusif

C'est par les média d'information que j'ai appris la manoeuvre de trois des membres du comité exécutif de la CSN. J'ai été surpris parce que je ne croyais pas que ceux qui veulent donner des leçons de démocratie utilisent un tel moyen en dehors des structures pour nuire aux travailleurs et à l'ensemble du mouvement. J'admets aisément que l'on puisse être en profond désaccord quant à l'orientation actuelle du syndicalisme. Je n'admets pas que l'on prenne une telle voie pour le faire savoir. Tenter de remettre en cause tout un mouvement comme la CSN qui a 50 ans de tradition de défense des travailleurs, fait se demander quel est le mobile que l'on vise.

Un congrès confédéral doit avoir lieu en juin, c'est là où les abcès devraient se crever, les décisions finales se prendre. Si c'est parce que l'on craint la majorité du congrès que l'on pose de tels gestes, c'est que l'on ne croit pas en la démocratie.

Ceux qui, pour toutes sortes de motifs auraient tendance à suivre les tenants d'un syndicalisme conformiste devraient se rappeler que si l'on a peur de l'exercice de la démocratie aujourd'hui ce n'est pas très rassurant pour demain.

Je rappellerai avec quel mépris on a traité ceux qui dans le passé ont posé de tels gestes. Aux membres de l'exécutif en cause, le nom de René Bélanger doit rappeler des souvenirs. Ce dernier ne voulait pas se plier à la règle de la majorité; il a été vilipendé par au moins deux des trois instances concernées, et avec raison. Pourquoi y aurait-il une autre vérité maintenant?

Je comprends que, même s'ils affirment qu'ils n'ont pas comploté avec l'extérieur (même si certaines ont des raisons d'en douter), ceux qui posent un tel geste reçoivent des appuis de ceux qui ont intérêt à nous combattre. Le chef de l'Unité-Québec en a profité pour se réjouir et féliciter les dissidents. Je préfère ne pas être de ce côté.

Je demande à tous nos membres, en dépit des appels pressants à la division, de poser un geste contraire pour garder l'unité la plus grande possible des travailleurs, des membres, du mouvement.

Il y a sans doute, d'après les déclarations, des personnes avec qui la vie commune ne sera plus possible. Un tort grave est fait au mouvement par des officiers qui ont prêté serment d'office de défendre et de promouvoir les intérêts de la CSN. On aura beau invoqué des arguments, de quelque nature qu'ils pourraient être, jamais personne ne pourra écarter le fait que le serment d'office est trahi.

Tout ce que je peux ajouter, dans les circonstances, c'est un appel à toutes les syndiquées et à tous les syndiqués pour continuer la lutte entreprise pour que les travailleurs puissent conquérir de nouveaux droits, pour que la société ne continue pas à exploiter les travailleurs.

Quant à moi, je m'en remets au congrès de juin prochain.

Je donne rendez-vous à tous ceux qui veulent faire du syndicalisme. Il est important que le congrès de juin se tienne.

Je ne lâche pas.

Marcel Pepin

Les dissidents sont minoritaires mais menaçants quand même

par Jules LeBlanc

S'il est impossible d'indiquer avec un chiffre précis l'ampleur du schisme qui a éclaté au grand jour mercredi au sein de la CSN, une évaluation rapide de la situation, hier, permet de dégager ceci: les dissidents sont nettement minoritaires mais leur nombre est tel qu'ils peuvent menacer l'unité de la centrale. De part et d'autre, néanmoins, on se montrait optimiste hier.

La réunion de lundi, convoquée par les "3 D" au centre Mgr-Marcoux, à Québec, permettra de voir plus clair. Selon le vice-président du Conseil central de Québec, Yvon Valcin, à 3h. hier, 600 personnes représentant 129 syndicats s'étaient formellement engagées à participer à cette rencontre, tandis que 76 syndicats ont fait savoir qu'ils n'enverront plus leur "per capita" (cotisation) à la CSN.

On sait que la CSN compte 1,200 syndicats. Elle est composée de 11 fédérations (sur la base de l'occupation) et de 22 conseils centraux (sur la base du territoire).

7 contre 4

Quatre fédérations appuient les "3 D" tandis que les 7 autres appuient le président Pepin. Les dissidents revendiquent l'appui d'une demi-douzaine de conseils centraux, tandis que les partisans de Pepin en dénombrent une douzaine.

Hier après-midi, l'exécutif de la fédération de la métallurgie, dont l'un des "3 D" est trésorier, a discrètement appuyé le groupe Pepin en laissant ses syndicats libres de prendre leurs décisions **"en autant que ces décisions soient prises à l'intérieur des structures du mouvement"**. L'exécutif ajoute que la réunion de lundi n'a **"aucun caractère officiel"**.

La Fédération du bâtiment et du bois (24,000 membres) est le plus gros groupe à faire partie de l'équipe Dalpé-Dion-Daigle, 3 membres de l'exécutif de la CSN. Les autres fédérations sont celles des pâtes et papiers (environ 14,000 membres), du vêtement (10,000) et du textile (environ 5,000).

Pour ce qui est des conseils centraux, le plus gros des 22 est le Conseil central de Montréal (65,000 membres): il désapprouve les "3 D" et appuie à fond le document **"Ne comptons que sur nos propres moyens"**. Il a convoqué ses membres à une réunion qui aura lieu jeudi soir, le 25 mai, à 19h.30, à l'auditorium de l'école Le Plateau (3,700 Calixa-Lavallée).

A l'inverse, les dirigeants du Conseil central de Québec, les président et vice-président Roland Tapin et Yvon Valcin en tête, appuient les "3 D".

Mais les fédérations et les conseils centraux regroupent tous deux des syndicats et, au surplus, se recoupent. Ce qui complique considérablement une évaluation précise de la situation. Dans le groupe Pepin, on estime généralement qu'entre 20,000 et 50,000 des 225,000 membres de la CSN pourraient rallier les "3 D".

Y aura-t-il ou non une nouvelle centrale syndicale au Québec? La réunion de demain doit précisément porter là-dessus: ou prendre le contrôle de la CSN et la nettoyer ou bien créer une nouvelle centrale.

Une occupation à Milton-Parc

"A BAS CONCORDIA! OUVREZ LES MAISONS"! C'est au son de ces slogans que le comité de citoyens de Milton - Parc a défilé samedi matin le long de l'avenue du Parc et de la rue Hutchinson. "Escortés" par les policiers, les citoyens, brandissant leurs pancartes se sont entassés devant ce qui reste des premières maisons victimes des pics de la compagnie Concordia.

Quelques-uns des manifestants, ayant apporté brosses, balais et peinture, ont commencé, dans un geste symbolique, à faire le nettoyage de ces logements. Ces mêmes logis à loyer modique seront remplacés par de "superbes conciergeries" dont le loyer coûtera de $140 à $275. par mois.

Albert-Prévost occupé

Une émission à ne pas manquer

à "Week-end", au Canal 6 à 22 hres dimanche le 21 mai

cette semaine

- Parizeau en liberté: En survolant la baie James page 5
- L'action de censure à Québec-Presse pages 6, 7, 8
- Des Acadiens parleront au nom des Acadiens page 9
- Jean Marchand: "Vous voulez me déviarger" page 11
- "Au Canada, ça marche"... jusqu'au 30 juin page 24
- Le loup-mouton Ferron page 25
- Mme Kirkland-Casgrain se trompe d'autoroute page 28
- Fernand Dansereau: "Nous vivons l'angoisse de la libération" page 31
- Coup de griffe: Et si on jouait un tour au haut commissariat... page 39

convocations

Tous les groupes et mouvements populaires qui participent à des expériences d'autogestion quelconque, dans tous les domaines, sont convoqués à une assemblée qui aura lieu **vendredi le 26 mai**, à 19 h. 30, à la salle des Métallos au 5714 rue Hadley à Côte-Saint-Paul, dans le Sud-Ouest de Montréal.

Jacques Parizeau explique le **Manifeste du parti Québécois**, le mercredi 24 mai, à 20 heures, à l'auditorium du Collège Marianne. L'adresse: 100, rue Sauvé.

Le mardi 23 mai, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remettra, le prix Philippe-Hébert 1972, au peintre **Alfred Pellan**. L'heure: 17 heures. Lieu: Les salons du Monument national, 1182, boulevard Saint-Laurent.

Aujourd'hui, les Québécois de Vaudreuil et de Québec commémorent le 5e anniversaire de la mort du Chanoine Lionel Groulx.

A Vaudreuil, lieu de la naissance et de la mort du chanoine, le neveu du grand disparu, M. l'abbé Lucien Léger, célèbrera une messe à 15 heures, en l'église Saint-Michel de Vaudreuil.

La 2e séance du colloque sur le problème des **taxes à Laval** se tiendra le 29 mai, à 20 heures, au campus 11 de Pont-Viau situé à 777, rue Bois-de-Boulogne.

Vendredi, samedi et dimanche prochain, les 4 régionales du parti Québécois de Montréal tiendront un congrès régional préparatoire au congrès national d'octobre.

Un appel à Castonguay

Face à l'attitude négative du comité d'administration de l'Institut Albert Prévost, il n'y a plus rien à attendre des négociations. Les travailleurs de même que le bureau médical demandent l'intervention directe du ministère des Affaires sociales.

Entre-temps, des lignes de piquetage symboliques sont maintenues devant l'institution. Soucieux du sort réservé aux patients, les travailleurs ont mandaté trois médecins pour assumer les services essentiels à l'intérieur de l'institution.

Défilé Chénier

Le défilé annuel Chénier de la Société nationale populaire du Québec pour commémorer la bataille de Saint-Eustache aura lieu le lundi 22 mai.

Le défilé partira, à 14 heures 30, de l'aréna Ahuntsic, rue Saint-Hubert au sud de la rue Henri-Bourassa.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur de l'information: Jacques Elliott.

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Paul Cliche, Jacques Elliott, Michel Elliott, Louis Fournier, Claude Girard, Gérald Godin, Jules LeBlanc, Robert Lévesque, Jean-Yves Saint-Pierre, Michelle Simard.

Rédaction: 381-8684.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Claude Girard, 381-1385.

Distribution et abonnements: Jean-Yves Saint-Pierre, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal, 331-9721.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Les déchirements à la CSN

Les 3 centrales accusent: le gouvernement est dans le coup

par Jacques Keable

C'est en visant le coeur même de la CSN que le gouvernement et plus précisément le parti Libéral tente actuellement de casser le mouvement syndical au Québec. Cette opinion très ferme et clairement formulée notamment à la CSN est partagée par un très grand nombre de représentants syndicaux de la FTQ et de la CEQ.

L'indignation, dans les milieux syndicaux, est à son comble et on manque de mots pour la traduire. On est littéralement scandalisé par la "trahison" **des "3 D" de la CSN et par l'attitude du gouvernement qui retarde la libération des trois présidents et des 34 syndiqués emprisonnés.**

On s'attendait à tout le moins, au quartier général du Front commun à Québec que cette libération se fasse vendredi matin. Or, fin d'après-midi samedi, rien ne bouge, tout le monde est encore incarcéré et "on serre la vis" à Orsainville. Un exemple: Raymond Parent n'a pas pu, depuis vendredi, il y a dix jours, voir le président Pepin. Ses deux tentatives ont échoué sur des questions techniques.

L'action

Les représentants des 3 centrales sont exaspérés. Après l'ordre de retour au travail, et l'attitude d'ouverture manifestée par Jean Cournoyer, on s'attendait à un geste de bonne volonté de Bourassa. Ce fut le contraire: Les présidents demeurent en prison à la suite de délais jugés bizarres dans les circonstances.

Nul ne sait ce qui arrivera maintenant. Ce qui est sûr cependant c'est que le Front ne semble absolument pas vouloir négocier sans la libération des prisonniers.

Si l'Etat, cependant, compte sur la mutinerie attendue à la CSN et l'emprisonnement des chefs pour briser la vigueur syndicale il fait fausse route.

L'affaire des 3 D a, contrairement aux souhaits du gouvernement, a très visiblement rapproché les 3 centrales dans la lutte. En outre, il est aussi visible que si les chefs actuels devaient être temporairement remplacés leurs successeurs seraient, c'est le moins qu'on puisse dire, aussi vigoureux et aussi déterminés. L'Etat devra donc comprendre que les directions syndicales, tout compte fait, contribuent à contenir les fureurs scandalisées d'une large partie de la base.

Brulé: "Québec pourrit encore la négociation"

"Suite à plusieurs conversations téléphoniques avec des ministres, le Front commun avait la certitude que les trois présidents seraient libérés jeudi ou vendredi, pour préparer nos négociations," affirme M. Jacques Brulé, porte-parole de la FTQ.

- Avez-vous le sentiment d'avoir été trompés?

- **On a été fourré! C'est la déception la plus complète chez les représentants du Front. Quand je pense que le gouvernement met sur les chefs syndicaux la responsabilité des troubles!... tout le monde n'a pas la même parole et la même façon de tenir ses engagements. C'est de la provocation et de l'irresponsabilité de la part du gouvernement.**

- Comment avez-vous été avertis de la décision du gouvernement?

- **De la même façon que tout le monde: par la radio! Ca ressemble, tout ça à de la vengeance. C'est pas du fair play, je trouve ça épouvantable.**

- Comment expliquez-vous l'attitude gouvernementale?

- **Je me pose de sérieuses questions sur le fond du problème. Le gouvernement n'a pas trouvé de solutions aux problèmes du Québec. Alors il cherche des boucs émissaires. C'est bien beau de rendre les syndicats responsables de tout mais le public en général doit commencer à se poser des questions lui aussi.**

"Si on a une responsabilité au sujet de la paix sociale, de l'intérêt de la collectivité au plan des investissements et des relations humaines le gouvernement aussi en a. Ce qu'on veut, c'est une convention négociée. On a demandé le retour au travail. Le gouvernement lui, fait de la provocation et tente de discréditer le mouvement ouvrier".

Le gouvernement ralentit la sortie des "Trois" *-Norbert Rodrigue*

"Le gouvernement, depuis quelque temps, suppliait les trois présidents de prendre les moyens légaux pour sortir de prison. On leur avait indiqué que la procédure qui a finalement été adoptée était rapide. Or, au moment où les présidents remplissaient les formules, les 3 D lançaient leur appel à la mutinerie. Et Choquette annonçait en chambre que la libération n'aurait pas lieu tout de suite. Le lien entre ces faits est évident", déclare Norbert Rodrigue, porte-parole du Front commun CSN et qui parle à titre de président de la Fédération nationale des services (FNS).

- Voyez-vous des connivences entre les 3 D et le gouvernement?

- **Ce qui est sûr, c'est que la position des 3 D permet au gouvernement d'attendre à lundi pour voir ce qui va se passer et il est susceptible d'avoir des surprises. Je ne vois pas autre chose qu'un prétexte inutile pour le parti libéral pour tenter de casser non seulement une centrale mais le Front commun des trois centrales. Il va avoir du chemin à faire pour le briser.**

- Pepin pourrait-il faire appel seul pour sortir?

- **Cette décision lui appartient. Et au moment où on se parle, on n'a pas songé à demander à Pepin de poser un tel geste. Le gouvernement a les moyens de le sortir et il n'agit pas. A se demander si le gouvernement ne dupe pas tout le monde comme il le fait depuis le début.**

"Si le parti libéral veut négocier, l'expérience de Cournoyer peut apporter quelque chose. Mais si le parti ne veut pas, il ne se passera rien. Rappelons-nous qu'il y a eu un caucus libéral dans la nuit de jeudi à vendredi peu de temps avant la déclaration de Choquette, annonçant que les présidents demeuraient en prison.

Dans toute cette affaire, le ministre de la Justice ne me semble pas avoir les mêmes objectifs que celui de la Fonction publique."

Cols-bleus

"Le vote de grève sera plus fort" *-Roger Lampron*

Le comité exécutif des cols-bleus de Montréal a décidé de reprendre le vote de grève, mardi prochain, à 9 heures, au Centre Paul-Sauvé. On se souvient que c'est samedi 13 mai que les employés manuels de la ville de Montréal votaient à 52.6% en faveur de la grève.

C'est après avoir consulté ses structures syndicales que le comité exécutif a pris une telle décision. Raison majeure: **"Nous sommes convaincus, affirme M. Roger Lampron, président du syndicat, que la panne de micros dont nous avons été curieusement victimes au cours de notre assemblée - et ce, aux moments les plus stratégiques - a semé beaucoup de confusion au sein de nos membres. Tous les orateurs prévus n'ont pas pu s'exprimer de même que les membres qui avaient sûrement plusieurs questions à poser".**

Des sceptiques

Il se trouve, d'autre part, des syndiqués de la base pour réclamer à nouveau la tenue d'un autre vote. Ils ne sont pas convaincus que l'assemblée du 13 mai dernier ait été à l'abri de toute irrégularité. M. Roger Lampron, porte-parole de l'exécutif dit n'avoir aucune crainte: **"Nous allons prouver aux 8,000 syndiqués qu'on ne** les a pas embarqués". Pour assurer le contrôle du vote, le comité exécutif fera appel à plusieurs journalistes. Ces derniers seront chargés du dépouillement des boîtes de scrutin.

L'enquête sur le jury Rose

"On veut intimider les futurs jurés" *-Jacques Ferron*

"Le fait le plus troublant dans la décision du juge Alphonse Barbeau, c'est qu'on veut ainsi intimider les jurés dans les procès futurs. Or, les jurés, c'est la plus haute instance de la Justice. C'est le peuple souverain".

Témoin de la Couronne

C'est ce que nous déclarait hier le docteur Jacques Ferron, qui fut témoin de la Couronne à cinq procès reliés à la Crise d'Octobre, soit deux procès de Paul Rose, un procès de Francis Simard, un procès de Jacques Rose et un procès de Michel Viger.

Il commentait ainsi la décision du juge Barbeau d'ordonner une enquête sur la "fuite" qui a permis à Me Robert Lemieux d'apprendre que onze des douze jurés au procès de Jacques Rose pour enlèvement, favorisaient son acquittement, d'où le désaccord du jury et la nécessité d'une reprise du procès.

Homicide involontaire

"L'autre fait troublant, continue le docteur Ferron, c'est que les suspects sont accusés de meurtre, alors que tout le monde dans la police, à la Couronne et au ministère de la Justice sait qu'il s'agit d'un homicide involontaire".

L'Opération 200,000 contre la Loi 63

Déjà 70,000 signatures

L'opération 200,000 du Mouvement Québec français, demandant la proclamation du français seule langue officielle du Québec et l'abrogation de la loi 63, s'annonce un succès, les militants du MQF ayant déjà recueillis au delà de 70,000 signatures.

En livrant ces premiers résultats, M. Gilles Caron, directeur à l'organisation de l'opération 200,000, a lancé la deuxième étape de la campagne, soit la récupération des livrets de signatures complétées. Cette étape s'étend jusqu'au 15 juin.

Et, enfin, troisième étape, on ouvrira des comptoirs de signatures dans des endroits stratégiques afin de rejoindre toute la population. L'aide de personnes bénévoles serait appréciée pour mener à bonne fin cette dernière partie de l'opération 200,000. Si cela vous intéresse, communiquer avec un responsable en composant 866-1761.

éditorial

Une certaine démocratie

Il y a des gens qui ne jouent que la démocratie gagnante, déclarait tout récemment le président Salvador Allende du Chili. Quand la démocratie les met en minorité, ils ne jouent plus.

Et on passe alors à la démocratie du muscle. A la démocratie du "au plus fort la poche". A la démocratie de la minorité, non plus possédante, mais menaçante. A la démocratie du tordage de bras et du coup de poing sur la g... C'est-à-dire à l'envers de la démocratie.

Si nous parlions ici de sauver une démocratie de façade, une démocratie du "walkie-talkie" à Paul Desrochers, une démocratie qui se paie de mots, on aurait raison de rire. Et on aurait peut-être raison de ne pas respecter ce qui ne serait qu'une clique arrogante maquillée en démocratie.

Mais nous parlons ici d'une démocratie vécue. Que ce soit dans les syndicats dignes de ce nom et dans les institutions démocratiques dignes de ce nom, c'est-à-dire où les discussions sont vives et passionnées. Où l'on se bat la visière levée, comme on dit. Où l'on s'enguirlande parfois violemment, mais toujours dans le respect des idées des autres et, surtout, dans le respect absolu des décisions de la majorité.

Ni le monde, ni l'homme ne sont parfaits, c'est bien connu. Mais la preuve la plus évidente qu'ils sont sortis de l'âge des cavernes et du règlement de comptes au revolver, c'est une assemblée d'hommes qui discutent, votent et prennent des décisions à la majorité, et où les perdants se rallient à la majorité.

La civilisation, ce n'est pas autre chose que ça, mais c'est tout ça.

Le comité de rédaction

point de vue

Le C.I.C.C. n'est pas une C.I.A. québécoise

L'article publié dans Québec-Presse, le 14 mai 1972, et signé par Gérald GODIN accusait le Centre international de criminologie comparée, actuellement l'objet d'une vive critique, de se défendre "en disant des demi-vérités". Or, rien n'est plus faux! En fait, les demi-vérités ont été diffusées par quelques contestataires qui (quelle mouche les a piqués?) ont tenté d'amorcer une sorte de mini-révolution intellectuelle sur le Campus universitaire en se servant du Centre comme prétexte. Malheureusement peu de personnes ont mordu à l'appât (pour ne pas dire aux appas!) pour se faire entendre et alerter l'opinion publique.

Les faits sont beaucoup moins dramatiques

En réalité, les faits sont beaucoup moins dramatiques que ne le prétend cette obscure minorité. Peut-être reproche-t-on au C.I.C.C. sa réputation internationale et peut-être que certaines personnes tentent de camoufler leur bile et leur envie sous le couvert de fausses arguties en dénonçant, avec tambours et trompettes, la collusion du Centre avec des gouvernements totalitaires, impérialistes, fascistes, tortionnaires ou colonialistes!

On a parlé de la complicité du C.I.C.C. avec les forces répressives, on a sous-entendu que la criminologie se prostituait au Centre international et on a évoqué l'existence de "documents secrets" signés par MM. José Rico et Yves Brillon. Tout cela a contribué à faire du Centre une sorte de C.I.A., un genre d'instrument mystérieux, aux intentions cachées, dont il faut se méfier puisqu'il entretient des relations coupables et honteuses avec l'Iran, le Brésil et la Côte d'Ivoire. A partir d'arguments volontairement "simplistes", on a laissé libre cours à l'imagination des lecteurs sans même se rendre compte qu'au nom de la liberté on s'évertuait à la bafouer en interprétant les faits à travers les miroirs déformants de quelques esprits tordus en mal de publicité. Qu'en est-il dans la réalité?

Une question de justice

Le Centre international de criminologie comparée est avant tout une institution "internationale". Personne n'a protesté lorsque le gouvernement Trudeau a établi des relations diplomatiques avec la Chine et a appuyé l'admission de ce pays communiste à l'ONU; car on admettait volontiers qu'une institution internationale se devait d'accueillir tous les pays, sans discrimination quelle que soit leur idéologie politique! C'était une question de justice!

Et maintenant, on voudrait reprocher au C.I.C.C. d'être "international" et de se préoccuper des problèmes fondamentaux que pose l'administration de la Justice dans le monde. C'est à en perdre son latin et nous arrivons difficilement à suivre les méandres d'une logique aussi farfelue. Venons-en maintenant aux principales critiques que l'on porte contre le Centre.

Implanter une justice plus humaine

Le C.I.C.C. est une institution universitaire dont l'objectif fondamental est de promouvoir, partout dans le monde, des recherches comparatives destinées à implanter une justice plus humaine. En affirmant cela, nous voulons répondre d'une façon catégorique à la question, très pertinente, que posait Gérald GODIN de Québec-Presse et nous affirmons que le Centre n'est pas un haut lieu de révolution internationale prolétarienne, qu'il ne fonde pas ses relations sur l'appartenance à la gauche ou à la droite, mais qu'il se veut être un no man's land de la démocratie internationale. Ce qui revient à dire, dans notre optique, que le Centre est prêt à aider les éléments les plus progressistes, les esprits les plus assoiffés de justice, sous tous les azimuts, pourvu que nous soyons assurés de la bonne foi de nos interlocuteurs. Personnellement, nous pensons que la criminologie est une science de l'innovation et qu'elle doit contribuer, dans toutes les sociétés, à ouvrir la voie aux réformes essentielles ayant pour but d'assurer un meilleur respect des droits fondamentaux de tous les individus.

Aide efficace et désintéressée

Que ce soit au Brésil, en Iran ou en Côte d'Ivoire, nous sommes prêts à apporter une aide efficace et désintéressée pour établir une véritable égalité de tous les citoyens face à la justice. Et quant à nous, que certains ont accusé de "fascisme" nous rappelons que nous avons été parmi ceux qui ont élevé la voix lors des événements d'octobre ("Des Innocents et des Idéalistes" — Québec-Presse, 22 décembre 1970) et lors de la saisie de certains films dits "pornographiques" ("Erotisme et Liberté" — Québec-Presse 4 juillet 1971).

En tant que délégué permanent du C.I.C.C. auprès de l'Institut de criminologie d'Abidjan, nous nous devons d'affirmer que jamais notre travail ou nos recherches n'ont fait l'objet de quelque pression gouvernementale que ce soit. Nous fonctionnons en Côte d'Ivoire au sein d'un Institut universitaire, où nous pouvons définir librement l'objet de nos travaux d'une façon objective et scientifique. Et nous ne craignons pas d'affirmer publiquement que si des ingérences politiques devaient nous dicter notre ligne de conduite et nous paralyser dans notre action nous n'hésiterions pas à donner aussitôt notre démission.

Jamais de compromis ou de marchandage

Si nous avons accepté de travailler au C.I.C.C. sous la direction du professeur Denis Szabo, c'est que nous partagions en totalité ses vues concernant la criminologie et son influence comme agent de transformation sociale. Et jamais la politique et les activités du directeur du Centre international, que ce soit au Québec, au Canada, en Europe ou au Tiers-Monde, n'ont fait l'objet de compromis ou de marchandage d'aucune sorte. A la réception des subventions de recherche, dans tous les contrats qui relient le C.I.C.C. aux divers gouvernements ou fondations, il ne fut, en aucune façon, posé quelque limite que ce soit à l'analyse et à l'interprétation des données scientifiques recueillies.

Nous nous objectons donc, de façon véhémente, à tout procès d'intention dirigé contre le directeur du C.I.C.C.; procès qui ne repose que sur des préjugés, que sur des animosités personnelles, voire sur un certain racisme (nous avons entendu des contestataires le traiter de "sale étranger") inadmissible dans un Québec qui se veut ouvert et accueillant.

Yves Brillon
Criminologue
Chargé de recherche au C.I.C.C.



Parizeau en liberté

En survolant la Baie James

Un nouveau débat s'est engagé autour de la Baie James à la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale. Les projets du gouvernement et de l'Hydro-Québec commencent à se préciser. Ce n'est pas toujours beaucoup plus sérieux qu'avant mais, au moins, c'est plus clair. Quelques orientations se dégagent des premiers rapports qui indiquent que le parti Québécois n'a pas précisément perdu son temps en harcelant le gouvernement depuis maintenant un an sur l'orientation de son "rêve".

Une seule rivière

Première orientation: on n'envisagera pour le moment que la mise en valeur de la rivière La Grande. La décision définitive pour le développement hydro-électrique des quatre rivières plus au sud "devra être prise d'ici 4 ou 5 ans". En somme, on ne fonce pas dans le développement de la Baie James la tête la première.

Une fois passée cette première idée générale, on retombe dans les insanités statistiques qui marquent le projet depuis le début. Combien coûtera le complexe de La Grande? 5.8 milliards, dit le président de l'Hydro-Québec (page 14 de sa présentation). Cinq milliards et quart, affirme la Société de Développement de la Baie James (page 7 de sa présentation). Les deux chiffres sont présentés le même jour. On recommence à patauger. Pour apprendre que tout s'explique: les deux organismes, si étroitement liés, ont utilisé des dates différentes d'évaluation (donc de mise en service?). Dites donc les enfants!

7 ou 10 milliards

Quant aux journaux qui jusqu'à récemment reprenaient pieusement le coût total de la mise en valeur de la Baie James comme étant 7 milliards de dollars plutôt que le chiffre de dix milliards avancé par le parti Québécois, ils ont bonne mine. Le coût de l'aménagement des quatre rivières au sud de La Grande a déjà été établi par l'Hydro-Québec à au moins 5 milliards. Cinq milliards deux cent cinquante ou huit cents millions plus cinq milliards, combien cela fait-il ma mère?

Si on se réserve un temps de réflexion pour la deuxième tranche, on est aussi beaucoup moins pressé, même pour La Grande.

On avait un peu paniqué au sujet des besoins d'électricité. On est revenu à plus de sérénité. En 1972 et 1973 on fera des routes, des pistes d'atterrissage et des camps. Les grands travaux hydrauliques ne commenceront qu'en 1974. Et en période de pointe, au moment de la plus grande activité des chantiers de 12 à 15,000 hommes seront au travail. Le ballon, lentement, se dégonfle.

Les exportations

Deuxième orientation: on ne claironne plus les exportations de courant vers les Etats-Unis comme un avantage, une perspective, une occasion sensationnelle. On est devenu sobre, que c'en est impressionnant. M. Guy Joron, député de Gouin, avait il y a quelques mois longuement démontré la folie de s'appuyer sur des exportations de blocs de courant vers les Etats-Unis pour financer le projet.

"Comme vous le constatez, dit le président de l'Hydro-Québec, dans sa présentation (page 14), nous avons jugé plus sage, au départ, de planifier en fonction de nos propres besoins seulement. Si des ventes à l'extérieur venaient à se concrétiser, nous pourrons alors songer à accélérer l'achèvement de certains projets". "Aucun engagement immédiat n'est prévu" affirme la Société de Développement de la Baie James en parlant de l'exportation de courant (page 9).

Pauvre M. Saint-Pierre! Il y tenait tellement au caractère mirobolant des exportations.

Troisième orientation: on entre tout de suite dans la filière nucléaire. Une centrale de 600,000 kilowatts sera construite dans les environs de Montréal avec l'aide d'Atomic Energy of Canada. Rendu à ce point, on commence à s'amuser ferme. M. Boyd, directeur de l'Hydro-Québec, fait à la Commission parlementaire une sortie très remarquée pour massacrer la technique nucléaire: elle est plus chère, elle absorbe autant de capital, elle... M. Boyd! votre président vient de dire qu'on va construire une première grande centrale (Gentilly n'étant qu'une espèce de laboratoire), vous vous trompez d'année. C'était à la Commission parlementaire de l'an dernier qu'on massacrait le nucléaire. Cette année, il faut le traiter avec ménagement.

Evidemment, il n'en faut pas trop tout de suite. Cela ferait de la peine au Premier ministre. On lui signalera dans six mois, dans un an... que le rapport au United Engineers conclut clairement que quand on construit deux unités ensemble, cela coûte nettement moins cher. On en ajoutera alors une seconde, en passant la nouvelle dans les journaux entre le bridge et la nécrologie. Qu'importe! le programme a démarré.

Peut-être le Québec ne ratera-t-il donc pas la révolution technique du nucléaire. Ce ne sera sûrement pas à cause d'Accres, Bourassa, ABBDL, Saint-Pierre, Bechtel et consorts.

L'hydraulique secondaire

Quatrième orientation: l'hydraulique secondaire retrouve sa place à côté de la Baie James. On aborde enfin sérieusement la construction de stations de pompage pour produire l'électricité de pointe. Cela demande beaucoup moins d'investissement, mais c'est tellement moins prestigieux!

Financement

Au moment où ces lignes sont écrites, on n'a pas encore précisé à la Commission parlementaire le mode de financement du programme.

Sans doute, en décalant les réalisations au cours des prochaines années, rend-on le financement un peu moins difficile. Il n'en reste pas moins que le gouvernement et l'Hydro-Québec vont emprunter cette année un milliard de dollars, ce qui est possible à la limite si les marchés financiers sont bons comme ils l'étaient l'an dernier, mais ce qui est loin d'être assuré si les marchés se resserrent. Et les dépenses pour la Baie James commencent à peine.

Tant que le programme de financement n'aura pas été déposé, il sera difficile de s'avancer et de discuter, en particulier, de la combinaison d'emprunts, de hausses de tarifs d'électricité ou d'augmentation d'impôt nécessaires pour réaliser même une seule partie du complexe de la Baie James.

En tout cas, les milieux financiers ne semblent pas s'affoler. Comme l'écrivait M. Edward Cohen dans le New York Times du 12 janvier 1972: "Les analystes financiers montréalais admettent ne pas avoir d'opinion bien arrêtée sur la solidité financière du projet de la Baie James. Ils sont sûrs que si les choses vont mal, ce sont les contribuables québécois qui tireront d'affaires les créanciers".

On n'a pas perdu son temps

Tout de même, le parti Québécois n'aura pas perdu son temps. Le bon sens et la règle à calcul sont revenus petit à petit tempérer l'enthousiasme et le romantisme.

Sur la censure

L'incident de l'occupation des locaux de Québec-Presse et de la censure de mon dernier article a donné lieu depuis quelques jours à plusieurs déclarations. Ce que j'avais à dire sur cet incident a été dit. L'appui reçu de la part de journaux, de journalistes et d'organisations syndicales montre à quel point notre société tient à certaines valeurs bien plus qu'on le pense et qu'on le dit souvent.

On m'a suggéré avec insistance de renoncer à ma chronique. Les journalistes, dit-on, n'auraient pas dû publier la dernière livraison de Québec-Presse plutôt que d'accepter la censure.

Cela me paraît à la fois injuste et outrancier.

Tous les échos que j'ai reçus de l'incident m'indiquent que les journalistes ont fait ce qu'ils ont pu pour empêcher la coupure. L'un d'eux dont je sais qu'il n'a jamais été particulièrement enthousiasmé par ma présence à Québec-Presse a été un de ceux qui ont le plus résisté aux pressions.

Quant à supprimer la publication, il ne faut pas charrier. Un quotidien dans une solide situation financière aurait sûrement dû le faire. Un hebdomadaire dans la situation financière de Québec-Presse ne peut pas prendre un risque pareil.

Dans ces conditions, je continue. De mon côté, en tout cas, mes rapports avec le comité de Rédaction ne sont pas changés.

J.P.

grand souper populaire
aux bines
avec nos députés
et l'exécutif national

pour

QUI ?

Pour les membres et sympathisants du PARTI QUEBECOIS
du Grand Montréal, à l'occasion des congrès régionaux
de Montréal-Nord, Montréal-Est, Montréal-Sud et Montréal-Ouest.
Orateur invité: René Lévesque

Entrée: $2.00 — Bière, cidre, "fort": $1.00
Vous pouvez vous procurer vos billets le soir même à
l'entrée ou en communiquant dès maintenant avec
l'association du PARTI QUEBECOIS de votre comté.
Renseignements: 273-0471

28 mai — 18 heures 30
Centre sportif Paul-Sauvé,
4000 est, rue Beaubien, Montréal

L'action de censure à Québec-Presse
La réprobation est générale

A la suite des événements survenus le samedi soir 13 mai, à l'imprimerie Journal Offset, au moment de la publication de QUEBEC-PRESSE, toutes les instances démocratiques du journal se sont réunies d'urgence dans la journée de lundi.

Le comité de rédaction, en matinée, a adopté une déclaration très ferme condamnant l'action d'occupation et de censure commise aux dépens de QUEBEC-PRESSE. Les termes de cette déclaration (de nature interne) ont été repris par le conseil d'administration de l'Association coopérative des publications populaires (A.C.P.P.), qui édite QUEBEC-PRESSE, et par le Syndicat général des travailleurs de QUEBEC-PRESSE, section du Syndicat général des communications (CSN).

Des déclarations ont également été émises entre autres, par le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN), qui a par ailleurs consacré un long débat à cette affaire lors de son assemblée régulière du mardi 16 mai; par notre chroniqueur Jacques Parizeau le président du PQ, René Lévesque et le Syndicat des Métallos (FTQ). Le Syndicat général des communications (CSN) a adopté une position très ferme là-dessus.

Cette page, où l'on trouve également une note du comité de rédaction, vise à faire le point sur toute cette affaire.

Face aux menaces et à l'intimidation, les journalistes n'avaient pas le choix

La chronique de Jacques Parizeau n'apparaissait pas dans notre édition de dimanche dernier.

C'est sous une double menace que l'équipe de rédaction s'est pliée à cette décision d'un groupe de travailleurs en débrayage. La double menace était la suivante: si vous refusez, le journal ne sortira pas; si vous refusez, "ça va aller mal".

Nos lecteurs ont vu le journal en fin de semaine. Il était consacré pour un bon tiers au conflit. Il contenait, entre autres, en exclusivité, le premier message des "Trois" d'Orsainville.

A nos yeux, dans le contexte de la crise sociale que connaissait alors le Québec, il était essentiel que paraisse le seul journal libre du Québec qui a un parti pris avoué en faveur des travailleurs et des groupes populaires. Ne pas paraître dimanche dernier, c'était faire le jeu du gouvernement et de la minorité possédante. Compte tenu des autres quotidiens du dimanche, c'était trahir les travailleurs et tous ceux qui luttent contre la loi 19. Dans cette perspective, les moyens de s'en tirer étaient fort minces.

Nous avons discuté avec les occupants. Mais l'heure de tombée était imminente... et la détermination des occupants irréductible. Des injures ont été échangées et, lorsque le ton de la discussion montait trop haut, les menaces des occupants, qui étaient en écrasante majorité, se précisaient.

Se battre physiquement était une solution possible. En pratique, elle n'aurait rigoureusement rien donné: il y aurait eu de la "casse" et la parution du journal n'aurait pas été assurée pour autant.

Faire venir la police était une fausse solution. Jamais l'équipe de Québec-Presse ne fera appel à la police contre des travailleurs, si aberrant et inexcusable que puisse nous sembler leur comportement.

Il n'y avait donc plus de choix: il fallait céder. Et ce n'est pas sans être profondément en colère que nous avons cédé. Et c'est sous la contrainte que nous l'avons fait. Parce que la seule autre voie - ne pas publier - nous paraissait encore plus inacceptable.

Prétendre que l'équipe de rédaction s'est laissé censurer, qu'elle a consenti d'assez bonne grâce à la radiation de la chronique de Jacques Parizeau, c'est déformer la réalité. Toute accusation de "complicité" entre les journalistes et les occupants est d'une vilenie innomable. Seuls les ennemis de Québec-Presse peuvent propager de telles idioties.

Il y a, à Québec-Presse, des choses qu'on ne trouve dans aucun autre journal ou organe d'information en Amérique du Nord: il y a des instances démocratiques. Le comité de rédaction, où les journalistes sont majoritaires, prend toutes ses décisions à la majorité. Le conseil d'administration, dont tous les membres sont élus par les sociétaires en assemblée démocratique, prend ses décisions à la majorite. Le comité exécutif, composé de cinq des administrateurs élus démocratiquement, prend toutes ses décisions au vote démocratique. L'assemblée générale des sociétaires est souveraine: démocratiquement, elle contrôle chacune de ces instances.

La liberté d'expression est un des principes fondamentaux de Québec-Presse. Comme le parti pris en faveur des travailleurs et des groupes populaires, cette liberté est inscrite dans la constitution du journal, constitution dont les travailleurs-sociétaires de Québec-Presse ont confié la garde au conseil d'administration et que le comité de rédaction est chargé d'appliquer dans le contenu du journal.

C'est devant ces instances démocratiques que le geste de censure a été et sera analysé. A ce jour, le comité de rédaction l'a condamné à l'unanimité. Le conseil d'administration a lui aussi condamné ce geste (voir ci-contre), de même que le Syndicat général des travailleurs de Québec-Presse (CSN).

L'asssemblée générale des sociétaires prendra parti lors de la réunion convoquée pour le début de juin.

Le comité de rédaction

Le Conseil d'Administration de Québec-Presse

Le conseil d'administration de l'Association coopérative des publications populaires (A.C.P.P.), qui édite QUEBEC-PRESSE:

1- Condamne entièrement l'intervention d'un groupe au moment de la publication de QUEBEC-PRESSE le samedi soir 13 mai;

2- Dénonce la violence verbale et physique que certains occupants ont alors utilisée contre les journalistes de QUEBEC-PRESSE. Ces derniers ont ainsi été contraints, à la dernière minute, pour assurer la publication du journal, de consentir à modifier le contenu de QUEBEC-PRESSE et, en particulier, de supprimer la chronique de Jacques Parizeau.

3- Dénonce, en conséquence, les méthodes antidémocratiques qu'ont employées les occupants pour modifier le contenu du journal, méthodes qu'on identifie comme de la censure et qui ont cours, habituellement, dans les pays fascistes;

4- Rappelle que QUEBEC-PRESSE est le seul journal du Québec qui soit la propriété d'une coopérative et que, par conséquent, il est entièrement et démocratiquement contrôlé par les membres de la coopérative. Or, selon les statuts et règlements mêmes de la coopérative, la rédaction syndiquée à l'entière responsabilité de contenu et de la forme du journal, à l'intérieur du budget et de la déclaration de principes adoptée en assemblée générale par la coopérative. Il existe des moyens démocratiques de contrôler la rédaction et le contenu du journal par l'assemblée générale des sociétaires de la coopérative et par son conseil d'administration démocratiquement élu.

Emile Boudreau,
président de l'A.C.P.F.,
Montréal, le 15 mai

Le Conseil Central:
"Nous sommes pour la liberté d'information"

Dans un communiqué émis le lundi 15 mai, le Conseil central de Montréal (CSN) affirme que QUEBEC-PRESSE n'a pas été occupé par des militants du Conseil et de l'Agence de presse libre du Québec. **"Le Conseil central de Montréal, poursuit le communiqué émis par MM. Fernand Foisy et Gaétan Tremblay, a toujours officiellement déclaré qu'il est pour la liberté totale de l'information et il n'est jamais intervenu auprès de la direction de QUEBEC-PRESSE, même pour la suppression de la chronique de M. Jacques Parizeau."** En ce qui concerne la censure de cette chronique, le Conseil central explique qu'elle est **"le fait d'une initiative locale de militants"**. La déclaration conclut que **"Fernand Foisy, Gaétan Tremblay et Jean-Yves Vézina, du Conseil central de Montréal, étaient sur les lieux mais n'étaient pas là pour faire "sauter" la page de Jacques Parizeau".**

"C'est la démocratie qui doit s'exercer"

Le Syndicat général des travailleurs de QUEBEC-PRESSE, affilié au Syndicat général des communications (CSN), a adopté le lundi 15 mai une résolution qui **"condamne entièrement l'action de censure effectuée au moment de la publication de QUEBEC-PRESSE"**. Le syndicat, dont le président est Louis Fournier, motive cette condamnation par le fait que QUEBEC-PRESSE est **"un instrument d'information et de combat bâti et soutenu démocratiquement par le mouvement ouvrier et les mouvements populaires du Québec"** et qu'il est **"entièrement et démocratiquement contrôlé par les membres-sociétaires de la coopérative"** qui le publie.

Au Conseil central

Cette résolution du syndicat a été présentée lors de l'assemblée générale régulière du Conseil central de Montréal (CSN) le mardi 16 mai. Un débat passionné s'est engagé sur le sujet; il a duré plus d'une heure et demie et mobilisé plus d'une vingtaine d'orateurs. Le syndicat de QUEBEC-PRESSE, pour éviter, au sein du mouvement ouvrier, des déchirements inutiles qui font le jeu du gouvernement et de la minorité dirigeante, a accepté de **"déposer sur la table"** sa résolution, c'est-à-dire d'ajourner le vote là-dessus sine die. Il était déjà fort heureux qu'un débat d'importance ait eu lieu sur cette affaire au sein d'une organisation ouvrière démocratique.

Un débat semblable a eu lieu le lendemain soir, le mercredi 17 mai, lors de l'assemblée régulière du conseil syndical du Syndicat général des communications (CSN). Le S.G.C., qui est sociétaire de QUEBEC-PRESSE, a adopté une position sans équivoque qui sera communiquée lors de la prochaine assemblée générale des sociétaires de la coopérative.

Parizeau en liberté

La chronique "censurée" de Jacques Parizeau paraît cette semaine en page 8. Sa chronique habituelle paraît en page 5.

Le Pouvoir Québécois... en négociations
par Claude Morin
$3.75
Librairie Franco-Services
Case postale 243
Station Youville
Montréal 351
P.S. Vous recevrez gratuitement "les partis indépendantistes québécois "1960-70".

Nos lecteurs et l'action de censure

Reprenons tous notre sang-froid

Alors, une délégation du Front commun s'est présentée à Québec-Presse. Elle a décidé, sous sa responsabilité, de "faire sauter" la chronique "Jacques Parizeau en liberté" en représailles pour. . .

Alors, si les péquistes "faisaient sauter" le Front commun en représailles n'est-ce pas que ce serait aussi stupide?

Je suis un travailleur non syndiqué parce que dans mon genre de travail on ne peut l'être.

Est-ce que le Front commun est un front pour l'avantage d'un groupe de travailleurs en particulier?

Comment peut-il y avoir un front commun lorsqu'on rejette un groupe qui lui est tellement sympathique?

M. Michel Chartrand est un homme logique. Il n'est pas satisfait de tous les principes du PQ mais il reconnaît que, jusqu'à présent, le PQ est le seul instrument qui peut amener l'indépendance et, partant, nous procurer des possibilités que le fédéralisme ne lui permet pas.

Reprenons tous notre sang-froid. Que tous les Québécois et toutes les Québécoises forment un front commun composé de travailleurs syndiqués ou non, de chômeurs, d'assistés sociaux, d'intellectuels, de professionnels et d'hommes d'affaires, enfin un front pour TOUS!

Jacques Leblanc,
Montréal

Télégramme à Jacques Parizeau

En tant que sociétaire de la coopérative qui publie Québec-Presse, je voudrais vous exprimer mes plus profondes sympathies à la suite du geste répugnant et dégoûtant dont vous avez été victime en fin de semaine.

La CSN depuis quelques années a été envahie systématiquement, infiltrée par les mêmes vipères et les mêmes microbes qui veulent nous inoculer et nous imposer le venin de leur dictature. Ce n'est pas sans raison que j'ai personnellement dénoncé, en décembre dernier, Marcel Pepin, qui sert de façade à ces anarchistes enragés. Mais rassurez-vous, il y a encore des syndicalistes convaincus de ce danger à la CSN qui veillent à maintenir la démocratie à la CSN et la liberté d'information à Québec-Presse. Ils se tiendront debout et iront jusqu'au boutte pour sauver la liberté d'expression à la CSN et continueront à se battre avec virulence contre les patrons réactionnaires, contre ceux qui briment la liberté d'expression comme Power Corporation.

Mais aussi les anarchistes qui veulent détruire notre centrale à la grande satisfaction des patrons.

Yvon Valcin,
sociétaire de l'ACPP,
Québec

Fais pas ce que je fais

Je veux vous exprimer ma profonde déception pour le retrait de l'article de Jacques Parizeau dans votre journal, édition du 14 mai dernier. Il n'était pas nécessaire de fonder Québec-Presse pour aller ensuite se comporter de la même façon que les petits boss de la majeure partie des journaux qui nous font entendre toujours le même son de cloche.

Rejeter l'article de Jacques Parizeau parce qu'il n'est pas conforme à la ligne de pensée du Front commun, c'est se permettre de faire ce qu'on reproche aux autres.

Paul Marcoux,
Outremont

Il y a lieu de s'inquiéter

Où établir la frontière entre les troupes d'assaut qui s'en sont pris à des salles de rédaction sous Hitler, en Allemagne, ou sous Batista, à Cuba, et ce commando qui a censuré la chronique de Jacques Parizeau dans Québec-Presse daté du 14 mai 1972?

Il y a lieu de s'inquiéter de ce geste d'intolérance, prélude à un fascisme bien ordinaire. Selon les dépêches consultées, les membres de ce commando seraient reliés au Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CCSNM); ces as de la flibuste anti-intellectuelle ont-ils lu - ont-ils accepté - le manifeste du tout récent congrès du CCSNM intitulé: LE SOCIALISME, C'EST LA DEMOCRATIE?

Au chapitre de la "démocratie culturelle", ce document revient au moins à trois reprises sur le conditionnement que le capitalisme imposerait aux travailleurs, dans le domaine de l'information par exemple. On y parle "d'asservissement de l'information aux objectifs du système." Le monde de l'information, perçu par ce manifeste comme un service essentiel, serait l'un des points où le capitalisme tendrait le plus à exercer sa répression. On y déplore aussi que les travailleurs "n'aient pas le choix de l'information". . .

Comme actionnaires de Québec-Presse, nous croyons fermement au mode de gestion démocratique où les administrateurs sont élus et où le comité de rédaction a toute latitude pour éviter "l'asservissement" ou la mise en tutelle par un groupe quelconque, syndical ou pas. Si la direction de Québec-Presse a cru bon de retenir les services d'un chroniqueur dont la fonction en est une de complémentarité, tant mieux! (...) Si Jacques Parizeau, un jour, n'était plus en liberté, il est à souhaiter que ce ne soit pas du fait de gens se réclamant du titre de militant syndical tout en niant à quelqu'un d'autre le droit de parole.

Lise et Clément Trudel,
Montréal

Ma 2e part sociale

Je "noircis du papier" rarement, et pourtant, à la suite de plusieurs lecteurs de Québec-Presse, je ne puis m'empêcher de vous écrire 2 mots afin que vous sachiez que j'approuve votre politique d'information et votre engagement politico-social.

Ci-joint $25 pour l'achat d'une deuxième part sociale.

Gilles Leduc.
Drummondville

La suffisance et le fanatisme

Je suis un lecteur assidu de Québec-Presse depuis presques ses tout débuts. Jusqu'ici, j'avais toujours considéré ce journal comme l'un des plus libres d'expression au Québec, même si sa tendance est fortement et ouvertement pro-prolétariat et anti-capitaliste. Cette ligne de conduite connue aidait le lecteur à faire la part des choses et servait en quelque sorte à faire contrepoids à la ligne de conduite opposée, mais exprimée de façon plus insidieuse, de la plupart des autres journaux à but lucratif et sous contrôle de financiers plus ou moins objectifs lorsque leurs intérêts sont en jeu.

Ceci dit, l'édition de Québec-Presse du 14 mai 1972 m'a profondément désappointé et même inquiété.

Il se peut que Québec-Presse n'ait pas eu le choix et se soit vu imposer par la force ou les menaces une décision aussi peu démocratique. Mais un fait demeure: censure il y a eu. Que la censure soit imposée par un gouvernement, par un capitaliste, par un mouvement syndical ou un groupe de fiers-à-bras, l'effet est le même et l'acte aussi abject et répréhensible. La suffisance des uns ne justifie pas le fanatisme des autres.

E. Normandin,
Doliard-des-Ormeaux

L'hôtel
QUEEN'S

Syndicats, groupes populaires,
le Queen's vous attend.

Urbain Boutin, le propriétaire, Rolland Dominique, le directeur des ventes et Charles Roy, le surintendant, se mettent dès maintenant à votre disposition et vous offrent de nombreuses salles pour la tenue de vos congrès, assemblées générales et réunions de toutes sortes.

Pourquoi le Queen's? Ce n'est pas l'hôtel le plus "in" et le plus luxueux en ville. Mais il est fait sur mesure pour les groupements populaires qui n'ont ni le goût ni les moyens financiers de se "taper" les très grands hôtels dispendieux et qui, par contre, sont "tannés" de se réunir dans des salles d'école ou des sous-sols d'église. Et il appartient à des Québecois...

Que vous offre le Queen's? Dix salles pouvant contenir de 25 à 400 personnes, à des prix variant entre $20.00 et $150.00. Des facilités à la portée de la main, tels les indispensables microphones. Des salles, donc, planifiées expressément pour vos meetings. Sans oublier nos trois bars, nos deux restaurants et nos 350 chambres.

Le Queen's. 700, rue Peel, Montréal.
(514) 866-2531

"Le confort d'un grand hôtel sans en payer le prix"



La page "censurée" de Jacques Parizeau

Quand le fédéralisme détruit les hommes

Il y a quelques années, M. René Lévesque reprochait au fédéralisme canadien d'avoir usé ou détruit certains des meilleurs hommes de la vie politique ou administrative du Québec.

Nous venons depuis quelques jours d'en avoir une preuve à la fois spectaculaire et navrante. Et elle nous a été administrée par un de ceux qui semblaient le plus à l'abri de ces dislocations psychologiques qu'une tension trop forte peut provoquer: c'est-à-dire par M. Castonguay.

On sait à quel point, depuis 2 ans, ce dernier a cherché à réorganiser le système de sécurité sociale du Québec et à le rendre plus intelligent. Ce système devait refléter un certain nombre de priorités qui correspondent aux préoccupations les plus aiguës de notre société: la chute de la natalité dont on commence à percevoir quel péril elle fait courir à l'avenir collectif; le haut niveau d'un chômage tenace presque permanent dans plusieurs régions, et qui, au-delà de ses conséquences économiques, finit par poser de graves problèmes de réhabilitation d'individus que l'inactivité amenuise et atrophie. Ce ne serait pas juste de dire que le bien-être des vieux n'est pas une priorité de notre milieu, mais il n'est sûrement pas supérieur aux deux autres d'un échelon.

Quoi qu'il en soit M. Castonguay avait cherché, comme président d'une commission d'enquête, puis comme ministre, à traduire ces priorités dans un système cohérent de sécurité sociale, plus cohérent en tout cas que tous ceux que nous avions eus avant.

On pouvait discuter les modalités du système, et certaines d'entre elles étaient en effet très discutables. Mais là n'est pas la question. Il est normal dans une société normale que l'on s'oppose sur quelque chose d'aussi fondamental que la sécurité sociale. Une société n'est pas monolithique: chacun des groupes sociaux ou politiques qui la constituent voient différemment la façon de traduire en programmes ou en projets les priorités collectives. C'est de cela qu'une démocratie est faite.

Ministre des Affaires sociales, M. Castonguay avait la stricte responsabilité de mettre en vigueur le programme qui lui paraissait le meilleur.

C'est ce qu'il a essayé de faire.

Sur son chemin, se dressait cependant la redoutable barrière des relations fédérales-provinciales qui, depuis des années, est modifiée ou changée de place mais qui continue d'empêcher toute cohérence dans la sécurité sociale, chaque gouvernement ayant des morceaux du système et ne voulant pas les lâcher.

Après Victoria

Il fallait que M. Castonguay fasse accepter par le gouvernement fédéral la primauté du Québec en matière de sécurité sociale. Tous ses prédécesseurs avaient échoué dans la même tentative. Après la conférence de Victoria, il apparut clairement que M. Castonguay avait lui aussi échoué.

Tenté de démissionner, il se rabattit alors sur une autre formule. Ottawa adapterait en pratique ses propres programmes au Plan québécois: M. Trudeau suscita, dans une lettre maintenant célèbre, l'espoir que pour les allocations familiales tout au moins, ce serait peut-être possible. Mais de longues négociations seraient nécessaires.

Puis vint le budget Turner et ses propositions sur la sécurité de la vieillesse.

Il est bien évident que la société canadienne-anglaise a aussi ses priorités sociales. Elles ne sont pas tout à fait les mêmes que les nôtres. La chute de la natalité est aussi très accusée, mais l'immigration est assez forte pour qu'il n'y ait pas à avoir d'inquiétudes pour l'avenir. Le chômage, en Ontario en tout cas, n'est pas aussi élevé qu'au Québec (il s'en faut de beaucoup) et ne démolit pas les économies régionales comme ici. Au contraire, la proportion des gens de plus de 65 ans est beaucoup plus élevée chez les Canadiens anglais que chez les francophones québécois. Et comme les revenus des travailleurs sont, en Ontario et dans l'Ouest, assez nettement plus élevés qu'au Québec, le contraste est plus grand entre les revenus de celui qui travaille et ceux qui lui sont assurés quand il aura pris sa retraite: on tombe, en somme, de plus haut. Les pressions pour relever la retraite des vieux sont donc à Ottawa une priorité de tout premier ordre, depuis des années.

En promulguant sa nouvelle politique de sécurité de la vieillesse, M. Turner ne voulait pas "couler" M. Castonguay. Il se conduisait simplement, comme un membre lucide et représentatif de la société à laquelle il appartient (on peut évidemment se poser des questions quant au rôle des membres francophones du cabinet fédéral).

Seulement, la belle cohérence du système de sécurité sociale qu'avait élaborée M. Castonguay venait de s'écrouler comme un château de cartes. Et il n'avait même pas été consulté. Son travail, ses efforts étaient balayés du revers de la main. Il était placé dans une situation ridicule: celle de protester contre un programme d'aide aux vieux et de passer pour anti-social, l'opinion publique ne comprenant pas ses protestations ou, au pire, s'en scandalisant.

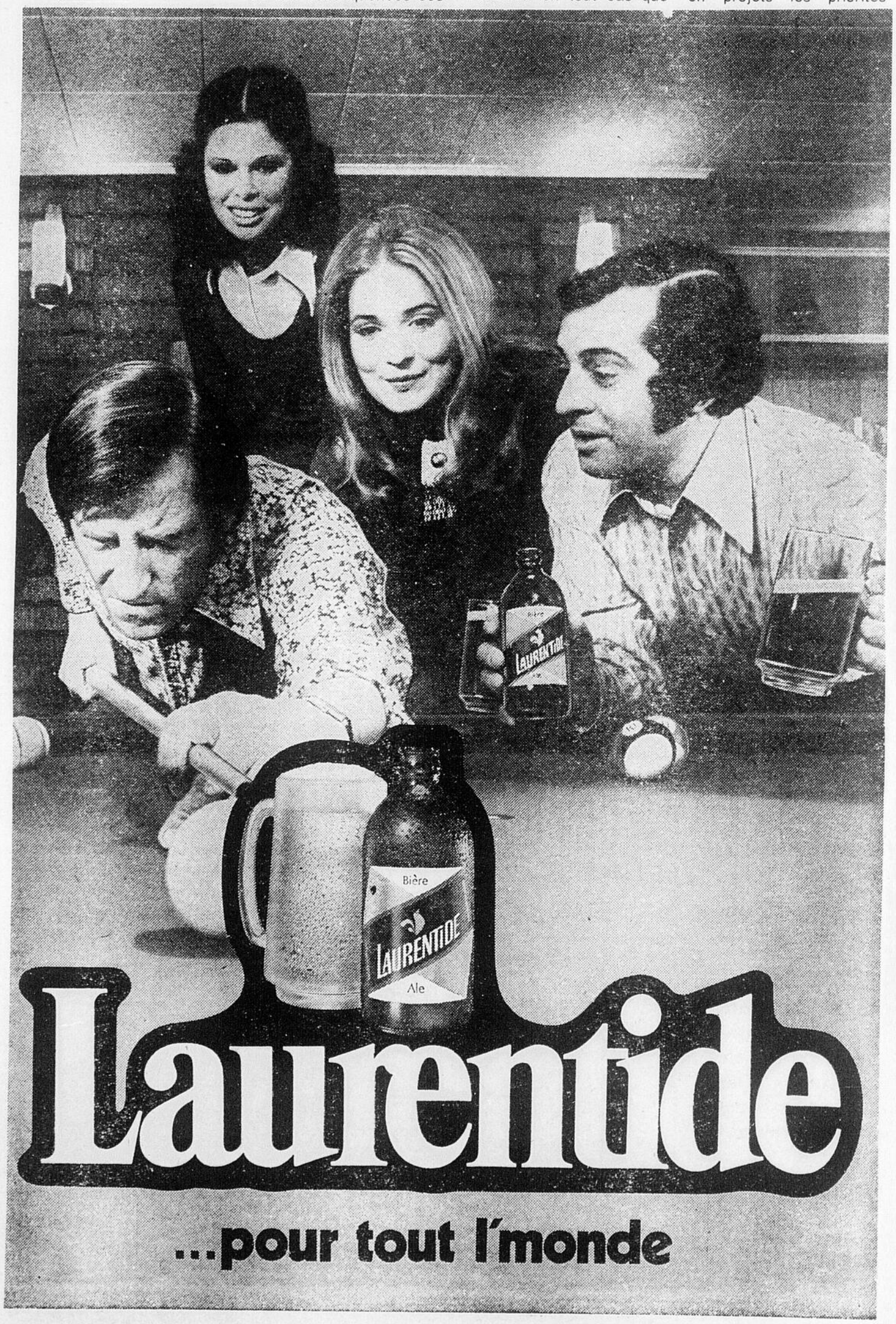
A partir de ce jour-là, ce qui va se passer devrait faire réfléchir tous ceux pour qui l'intérêt public compte encore un peu plus que les considérations partisanes. Manifestement, M. Castonguay semble plongé dans son drame et ne plus très bien se rendre compte de ce qui se passe autour de lui. Et, alors qu'à la suite de l'incarcération des chefs syndicaux le Québec traverse une crise très grave, alors que le chaos devient menaçant, au moment où tout ce qu'il y a de plus lucide dans notre société est terriblement inquiet, M. Castonguay va poser un geste inqualifiable, inimaginable dans les circonstances: il va démissionner. Non pas parce qu'il est opposé au bill 19; non pas pour protester contre les sentences du juge Côté, mais pour des raisons qui au cours de ces jours tragiques semblent présenter l'intérêt d'une discussion sur le sexe des anges.

Il a ébranlé le cabinet auquel il appartient à un moment où il n'avait pas le droit de le faire.

Spectacle pitoyable

Et, comme l'homme a depuis des années un sens profond de l'intérêt public, il finit tout de même par se rendre compte de ce qu'il a fait, il finit par retirer sa démission, devant des journalistes dont la plupart ont pour lui de l'admiration et du respect et qui regardent, navrés, le pitoyable spectacle.

L'un d'entre eux, un des plus anciens, un des plus solides des journalistes de notre milieu, me disait avec une pointe d'amertume: "Les hommes politiques comme les acteurs ne doivent pas rater leur sortie... ".



Avec le parti Acadien

Des Acadiens parleront au nom des Acadiens

par Jules LeBlanc

"Nous, les Acadiens, aucun parti distinctif ne nous représente à Fredericton (la capitale du **Nouveau - Brunswick). Ce seul argument justifie notre projet: celui de présenter aux prochaines élections provinciales des candidats au nom du parti Acadien."**

C'est ce que révèle dès l'introduction le livre intitulé: **"Le parti Acadien"**, rédigé en collaboration, qui a été lancé ces jours derniers.

Les partis actuels, explique-t-on, sont tous deux conservateurs en ce sens qu'ils s'intègrent aux grands courants traditionnels. Le gouvernement qui en résulte, **"c'est le gouvernement du peuple acadien sans le peuple acadiens et contre le peuple acadien".**

Il s'agit, au contraire, d'être présent au Parlement, là où les décisions se prennent ou sont censées se prendre, de telle sorte que **"des Acadiens parleront** dans un parti acadien au nom des Acadiens".

Les 250,000 Acadiens du Nouveau-Brunswick représentent 40% de la population de cette province maritime. Il s'agit pour eux, souligne le livre, de prendre en mains leur avenir et leurs affaires; de mettre un terme à la soumission; de se soustraire à l'exploitation; d'affirmer leur vouloir-vivre collectif et de repenser leur rôle au Nouveau-Brunswick. Le tout, en faisant élire des représentants véritables au Parlement.

Ce parti politique ne parle pas de prendre le pouvoir au Nouveau-Brunswick, mais simplement de représenter les Acadiens et de détenir au Parlement de Fredericton **"la balance du pouvoir".** Ce qui suppose un gouvernement minoritaire...

Il ne parle pas de réaliser l'indépendance politique de l'Acadie ni son annexion au Québec. Il s'oppose cependant à la fusion des provinces maritimes qui diminuerait davantage encore la proportion des Acadiens. Il rejette l'état actuel des choses qui contribue à l'assimilation.

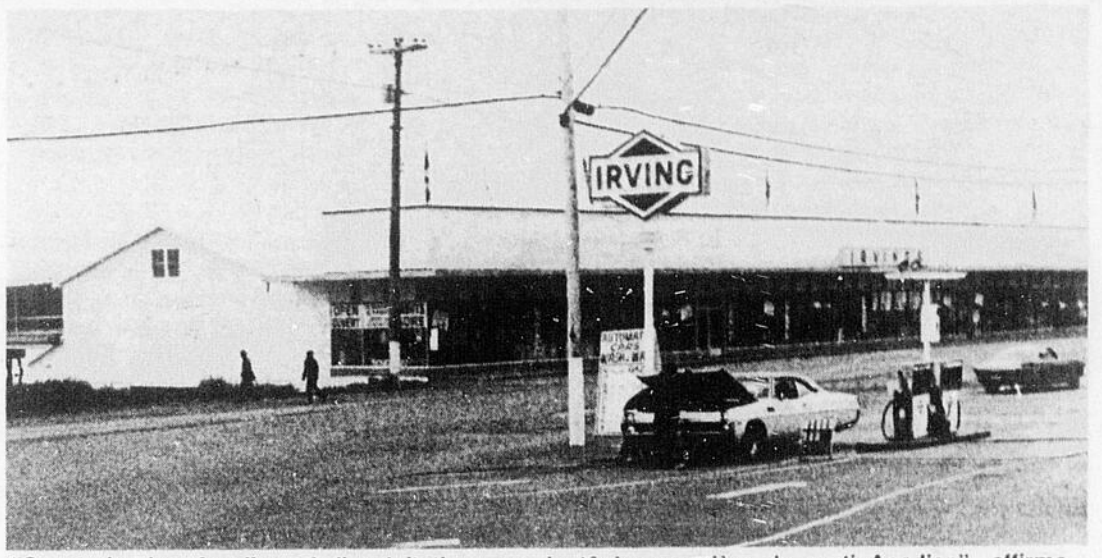
Mais le livre parle constamment de l'Acadie à faire comme d'une espèce de pays à bâtir.

Il faut libérer l'économie et repenser le capitalisme et la libre entreprise. Il faut implanter le système coopératif partout avec des coopératives de consommation et de production dans chaque village, les profits de ces coopératives étant réinvestis constamment au niveau local.

Sans prôner ouvertement le "retour à la terre", le parti Acadien proclame que l'époque des grandes villes surpeuplées est révolue. Il préconise des villages qui comprendront trois parties: un secteur agricole, un secteur de logements et un secteur commercial. Chaque village aura une forte dose d'autonomie.

Il faut enrayer le chômage et l'inflation. Il faut augmenter les salaires et syndicaliser tous les Acadiens. Il faut renverser le présent système de valeurs et le remplacer par **"des valeurs plus collectives, plus humaines, plus sociales".** Il faut doter chaque village de fermes collectives, de maison de culture. Il faut...

Mais comment réaliser une telle société dans une simple province dont le parti ne revendique même pas le pouvoir? Le livre ne l'indique pas clairement. Il préconise une décentralisation administrative et, pour les Acadiens, la nécessité de reprendre en main leur administration...



"Soustraire les Acadiens à l'exploitation sera la tâche première du parti Acadien", affirme le manifeste. Qu'en dira le tout puissant K.C. Irving?

On peut obtenir son dossier de crédit

Les services privés de renseignement sur le crédit des citoyens, dont le plus connu est le Bureau de crédit de Montréal, ont enfin accepté de se plier à la loi qui les oblige à divulguer son dossier de crédit à tout citoyen qui en fait la demande.

La loi a été passée en juillet dernier, mais les services de renseignements sur le crédit des individus avaient refusé de s'y conformer.

Récemment, le ministre des Institutions financières du Québec, M. William Tetley, a menacé de poursuites en justice les services de renseignements qui ne respecteraient pas la nouvelle loi. Un porte-parole du Bureau de crédit de Montréal, Me Yves Fortier, a déclaré que sa compagnie "observerait la loi".

Ainsi, dorénavant, tout citoyen pourra consulter sa fiche personnelle de crédit et en obtenir une copie.

Cette loi, et surtout son application, permettra à bien des citoyens de corriger leurs dossiers de crédit s'ils contiennent des erreurs, ce qui était impossible jusqu'à maintenant.

L'importance de ces corrections est considérable parce que les dossiers de crédit n'étaient pas seulement consultés par des commerçants où le citoyen voulait acheter à crédit, mais aussi par des employeurs qui voulaient bérifier la stabilité où tout autre aspect de la vie privée d'un candidat à un poste.

Les citoyens considéraient ces dossiers comme une sorte de casier judiciaire, non policier et secret, contre lequel ils n'avaient aucun recours.

CARTES D'AFFAIRES

DROIT

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec (2e)
Tél.: (418) 529-5701

Paul Unterberg
Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

DIVERS

SANTE

Yves Bélanger
Denturologiste

Réhabilitation faciale prothétique Ex-technicien à l'université de Montréal.
4515, chemin de la Côte-des-Neiges, app. 3
(coin Forest Hill) Tél.: 342-1781

Burns, Saint-Arnaud et Pothier
Avocats

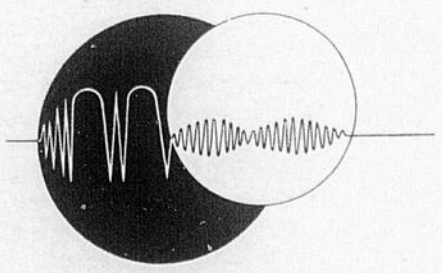
774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

La Maison de l'Outil

Réparation de vos outils

69, rue Gounod, Mtl. Tél.: 381-4246

LA CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL



Tél.: LAN-3000

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

Jacques Perras, o.d.
Optométriste

Tél.: 352-7960
Place Versailles, rue Sherbrooke, Est
En haut du bureau d'émission des permis

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat

Chambre 410
33, rue St-Jacques O. Bureau: 845-3231
Montréal 126, P.Q. Soirs: 739-2167

Pour tout renseignement concernant les cartes d'affaires communiquez avec Paul de Grandmont à

381-1385

Northern: 250 chômeurs



Encore une fois, la **Northern Electric,** filiale de **Bell Canada,** lance une nouvelle ronde de mises à pied, cette fois à son usine de Lachine, en banlieue ouest de Montréal.

Les employés de bureau (cols-blancs, techniciens, ingénieurs) ont appris la semaine dernière que **"de 150 à 250 mises à pied" sont prévues à Lachine au cours des prochaines semaines, selon une lettre de la haute direction. Ces congédiements s'ajouteront aux milliers de mises à pied décrétées depuis quelques années par la Northern, le plus gros employeur industriel du Québec."**

L'usine de Lachine compte environ 1,700 employés et fabrique du fil-câble. Il ne semble pas que les emplois perdues seront **"déménagés"** aux usines de l'Ontario, comme cela arrive souvent dans l'empire Northern-Bell depuis quelque temps; ils seraient tout simplement abolis jusqu'à nouvel ordre pour des raisons financières.

Dans sa lettre aux employés, la direction affirme en effet que les prévisions de ventes de fil-câble, en 1972, ne seront pas atteintes.

La difficile entrée du syndicalisme dans les caisses populaires....

(L.F.) - Les employés de la caisse populaire **Saint - François - Xavier de Duberger,** en banlieu de Québec, en grève depuis le **28 février** dernier, viennent de recevoir l'appui de sociétaires de la caisse dans leur dure lutte en vue de la signature d'une première convention collective.

Dans un communiqué remis à QUEBEC-PRESSE, **"le Comité des sociétaires de la Caisse pop Duberger",** sous la signature de M. Jean-Marc Marineau, révèle que plus d'une centaine de sociétaires de la caisse, réunis en assemblée générale spéciale, se sont déclarés "sensibles aux revendications des employés en grève" membres de la Fédération du commerce (CSN), et notamment aux revendications salariales.

"Pas nous autes"

Plus encore, le Comité des sociétaires déclare que "malgré les explications fournies par M. Gilles Jobin, de la Fédération des caisses populaires, les sociétaires constatent que "la caisse pop, ce n'est pas nous autres", bien que la publicité dise le contraire". Le Comité ajoute que "c'est la Fédération du Québec, et non pas les sociétaires ou le conseil d'administration de la caisse locale, qui dicte la politique des négociations".

En conséquence, les sociétaires de la caisse de Duberger ont décidé de "sensibiliser les autres membres à la lenteur et au manque de sérieux qui caractérisent les négociations actuelles".

La Fédération

De son côté, dans un communiqué également remis à QUEBEC-PRESSE, la Fédération de Québec-Lévis des caisses **populaires "S'INTERROGE SERIEUSEMENT SUR LES OBJECTIFS REELS QUE POURSUIT LA CSN au sujet des litiges patronaux - ouvriers"** qui ont éclaté à la Caisse de Duberger et à celles de Saint-Sacrement et des Syndicats nationaux de Québec. La Fédération rappelle que la CSN vient de signer quatre contrats dans des caisses de la région de Sherbrooke et qu'elle devrait appliquer "les mêmes principes directeurs" à Québec.

Selon la Fédération, la position de la CSN à Québec "va plus loin que celle formulée à la veille de la grève des employés de la caisse pop de Duberger et encore plus loin, aussi, que le règlement accepté par quatre caisses de la région Sherbrooke. Qui plus est, on demande de renégocier des clauses déjà acceptées".

Entre-temps, **l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins** (337 caisses, un million de membres et un milliard d'actif) a expédié le 27 mars dernier aux présidents et gérants des caisses pop affiliées une lettre fort intéressante. M. François Richard, directeur général, écrit notamment que "la venue du syndicalisme dans les caisses populaires nous oblige à prendre des dispositions particulières afin de s'assurer que les accréditations éventuelles ne soient pas une source de problèmes". La lettre explique: "La fonction de concierge est aujourd'hui une fonction de salarié au sens du Code du travail. Cependant, cette fonction n'ayant aucun rapport avec les autres fonctions que l'on retrouve dans une caisse, nous croyons que la concierge ne devrait pas faire partie de l'unité de négociation. Pour solutionner ce problème, il s'agit de faire effectuer l'entretien de la caisse en accordant un contrat. Vous trouverez joint à la présente un contrat type préparé après consultation juridique"...

- En 18 mois, le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois a réussi à recueillir $50,000.

- Dans la même période, tout ce montant a été utilisé pour notre libération collective.

- C'est pourquoi le MDPPQ lance une nouvelle campagne de $50,000.00: le travail qui reste est énorme, et nous comptons sur chaque vrai Québécois.

Je désire recevoir le nouveau dépliant du MDPPQ.
oui ☐ non ☐

Je joins mon "impôt de la liberté" au montant de $. . . . . .

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Ville. . . . . .

Faire parvenir à:

MDPPQ

3459, rue Saint-Hubert
Montréal

travail

par Louis Fournier

Grève à Cégélec-SGF

170 travailleurs sont en grève depuis le 10 mai à l'usine **Cégélec Industrie** de Laprairie, sur la Rive-Sud de Montréal, un fabricant d'isolateurs et de disjoncteurs en céramique. Les grévistes sont membres de la Fédération de la métallurgie (CSN), et la compagnie, fondée en 1965, est copropriétaire de la **Société générale de financement du Québec** (SGF) et de la puissante Compagnie générale d'électricité de France (CGE). Ce conflit démontre, entre autres, que la répression patronale est aussi forte dans une société mixte comme la SGF que dans les entreprises capitalistes traditionnelles: ainsi, **3 dirigeants du syndicat ont été congédiés** par Cégélec sous prétexte qu'ils n'avaient pas pu se soumettre à un régime de cadences très rapides instauré — unilatéralement — par la direction. Une injonction a par ailleurs été obtenue pour limiter le piquetage aux abords de l'usine. **Cégélec** est l'une des filiales de la SGF qui a connu les meilleurs résultats financiers depuis sa création, il y a sept ans.

227 grèves au Québec... au 19e siècle

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du mouvement ouvrier au Québec devraient se procurer un ouvrage de 168 pages publié récemment par les Presses de l'Ecole des hautes études commerciales à Montréal: **"Répertoire des grèves dans la province de Québec au 19e siècle"**. Les auteurs: Jean Hamelin, Paul Larocque et Jacques Rouillard. Ce bilan statistique des arrêts de travail au siècle dernier nous apprend que de 1843 à 1900 (années recensées), au moins 227 grèves ont éclaté au Québec. Pour chacune, on indique la date, la durée, le lieu, la branche de l'économie, le nombre de grévistes, le syndicat impliqué, le litige et le règlement du conflit. Parmi les grèves les plus importantes par la durée et le nombre de travailleurs impliqués, **il y a celle des 2,300 charpentiers de navires de Québec, qui dura 4 mois en 1867**; celle des 2,500 ouvriers du textile de la Montreal Cotton Mills qui dura 15 jours en 1900 et celle d'un mois des 2,500 ouvriers du canal de Beauharnois en 1843.

Les grèves entre 1934 et 1944

Dans la même veine, rappelons la grande valeur d'un ouvrage dont nous avons déjà parlé dans QUEBEC-PRESSE: "Dans le sommeil de nos os" d'Evelyn Dumas, qui raconte en détail quelques grèves survenues au Québec entre 1934 et 1944. Publié chez Leméac, ce livre chaleureux décrit, entre autres, les grèves des mineurs du Nord-Ouest, des midinettes de l'industrie du vêtement à Montréal, des travailleurs de l'ALCAN au Saguenay-Lac-Saint-Jean, des "p'tits chars" (tramways) à Montréal, etc. Un bouquin de 170 pages qui rappellera à certains que la lutte du mouvement ouvrier ne date pas d'hier.

Grève à la boulangerie A & P à Saint-Henri

Les 103 employés de la boulangerie appartenant à la grande chaîne d'alimentation américaine **Atlantic & Pacific (A & P)**, dans le quartier Saint-Henri de Montréal, ont déclenché une grève légale le 7 mai dernier. Ils sont membres du **Syndicat des travailleurs en boulangerie et en confiserie (FTQ)**. Cette grève a donné lieu à des actes de **solidarité** remarquables de la part de travailleurs de Saint-Henri et de la part des syndiqués des autres boulangeries de Montréal, qui ont refusé de livrer du pain aux magasins A & P. La convention collective, la deuxième des grévistes, était presque signée quand la compagnie est revenue sur sa parole et a refusé de payer les syndiqués à temps et demi le dimanche. Pis encore, après le déclenchement de la grève, la direction de A & P a envoyé une lettre de congédiement à ses 103 employés, lettre qualifiée de **"chantage odieux"** par le conseiller technique du syndicat, Rosaire Desjardins. **Une injonction a limité le piquetage à sept employés**. Bref, la compagnie a tout fait pour casser le moral des syndiqués, qui ont heureusement reçu l'appui, sur les lignes de piquetage, de leurs camarades de Saint-Henri. Signalons que A & P de New York est la plus grosse chaîne d'alimentation d'Amérique du Nord...

Et la participation?

Quelle serait la meilleure forme de participation des travailleurs à l'entreprise? Serait-ce l'autogestion intégrale, la cogestion ou la formation de comités d'entreprises? Questions fort pertinentes que se sont posées, le 6 mai, les participants à un colloque organisé par le Conseil central des syndicats nationaux de Québec (CSN). C'est évidemment à l'unanimité qu'on a reconnu qu'à l'heure actuelle, dans l'entreprise, les travailleurs n'ont en général aucun pouvoir - que l'entreprise soit privée, publique, parapublique eu même coopérative. Le colloque n'a pas clos le débat au sujet de la participation des travailleurs ni trouvé de "formule miracle". Toutefois, les travaux ont permis d'aborder un problème fondamental si tant est que l'on veuille vraiment changer le régime au Québec et donner le pouvoir aux travailleurs. . .

Antisyndicalisme chez Diana-Vaillancourt à Québec

La boulangerie Diana et la pâtisserie Vaillancourt de Québec, propriétés de MM. Eudore et Paul Vaillancourt, **"n'ont pas fini de faire parler d'elles comme des exemples de compagnies anti-ouvrières"**. C'est ce que souligne un communiqué de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) de Québec, qui a décidé d'appuyer à fond les travailleurs des Vaillancourt dans leur effort de syndicalisation. La JOC révèle que plusieurs employés ont été congédiés récemment, dont six chauffeurs de camions lourds qui tentaient de se donner un vrai syndicat, affilié à la CSN. Un de ces chauffeurs avait même 22 ans de services, mais, selon le communiqué de la JOC, **"chez Diana-Vaillancourt, il faut ramper pour continuer de travailler"**...

La CSN à McGill!

M. Emmanuel Wallerstein, professeur de sociologie à l'université McGill de Montréal, nous signale que le Syndicat des professeurs de l'université du Québec à Montréal (SPUQ) n'est pas le seul syndicat d'universitaires affilié à une centrale syndicale, en l'occurrence la CSN. M. Wallerstein est lui-même président du nouveau Syndicat des professeurs de l'université McGill ("McGill Faculty Union"), rattaché à la CSN et à la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ). "Bien que nous ne soyons pas encore aussi forts que nos camarades de l'UQAM, dit M. Wallerstein, nous essayons de faire de notre mieux"...

québec partout

par Virginie Boulanger

Sherbrooke

Étude sur le chômage conçue par des chômeurs

Une étude sur le chômage conçue et réalisée entièrement par des chômeurs travaillant pour le Centre de regroupement et d'aide des chômeurs (CRAC) est maintenant terminée et disponible.

Il s'agit en fait d'un montage audio-visuel sur le chômage et sur la situation des sans-emplois à Sherbrooke. Ce montage présenté sous forme de carrousel de diapositives accompagné d'une bande sonore a pour but premier de sensibiliser et d'informer d'autres chômeurs et les travailleurs.

Le CRAC invite tous les groupes et les individus que le problème du chômage préoccupe à utiliser ce document. Les responsables et réalisateurs du projet ainsi que tout l'équipement nécessaire au visionnement son disponibles. Il suffit de s'entendre avec le CRAC (440, Conseil. Téléphone: 563-9585 - 563-6424) pour fixer un horaire.

Gaspésie

Subventions refusées aux opérations Dignité

Les opérations Dignité 1, Dignité 2 et Dignité 3 **-qui, depuis 2 ans, ont été à l'origine de la prise de conscience des gens du Bas du Fleuve vis-à-vis de leurs problèmes et de nouvelles formes de participation impliquant directement la population** - viennent de se voir refuser une subvention pour des programmes d'information et d'animation dans leurs territoires respectifs, soit Matane-Matapédia pour OD1, Rimouski-Témiscouata pour OD2 et Matane pour OD3.

On s'explique mal cette décision, surtout quand l'on sait que le coup dur vient du Conseil régional de développement de l'Est du Québec - **avec qui les OD ont collaboré à maintes reprises mais dont le travail et la démarche sont fort différentes** et qu'ils ont critiqué aussi à l'occasion - qui a recommandé au gouvernement de ne pas accorder les sommes demandées.

Le CRD se dit d'accord sur le principe de la nécessité de l'animation et de l'information, mais selon lui, "l'étude qui a été faite par ses hommes du contenu proposé par les opérations Dignité ne résiste pas à une analyse le moindrement sérieuse". Ce n'est peut-être pas l'avis de la population, mais ce n'est pas à elle que l'on demande des suggestions.

S'expliquant, le CRD dit avoir constaté dans le projet: 1- une absence de perspective globale du développement; 2- une absence de contenu sectoriel et intersectoriel, que ce soit aux niveaux régional, provincial ou national; 3- une absence de cadre de référence essentiel et indispensable, sauf celui d'un projet forestier qui nous paraît limité dans le temps et dans l'espace et des hypothèse de vocation agricole elles-mêmes très limitées.



M. CHARLES BANVILLE, président de OD-1.

Les administrateurs du CRD disent avoir pris cette décision face à la responsabilité qu'ils possèdent **"à l'effet d'agir dans toute la mesure du possible en fonction des intérêts de l'ensemble de la population régionale, afin que les sommes de l'Entente aient le plus d'effets positifs possible sur le développement"**. C'est pourquoi, concluent-ils dans un rapport, **"nous croyons nécessaire de recommander au ministre responsable de l'ODEQ, le docteur Quenneville, de ne pas accorder de sommes en provenance de l'Entente pour les programmes d'animation et d'information tels que demandés actuellement par les opérations Dignité".**

Dans un autre temps, le CRD réaffirme sa collaboration totale envers les comités de citoyens.

Ce genre de collaboration est apprécié à sa juste mesure.

Shawinigan

Le PQ de Saint-Maurice solidaire des travailleurs

Un grand nombre de syndiqués en veulent au parti Québécois et particulièrement à son chef pour certaines déclarations et prises de position qu'ils qualifient pour le moins d'antisyndicales.

Cependant, tandis que René Lévesque recommandait aux "Trois" d'aller en appel et qu'il réprouvait les débrayages, des associations de comté du parti Québécois manifestaient leur solidarité avec les travailleurs. C'est le cas du PQ de Saint-Maurice qui a adopté une résolution appuyant la politique salariale du Front commun intersyndical de la fonction publique et parapublique et qui a dénoncé la loi matraque (bill 19) de retour au travail comme étant une mesure à tendance fasciste.

Voici d'ailleurs le texte intégral de cette résolution: "le PQ de Saint-Maurice

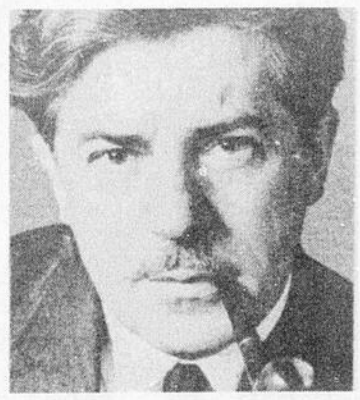
a) appuie la po itique salariale du Front commun, à savoir: 1- un salaire minimum de $100 par semaine; 2- l'application du principe "à travail égal, salaire égal"; 3- une augmentation de salaire de 8% par année; 4- la sécurité d'emploi.

b) dénonce la loi matraque de retour au travail comme étant une mesure à tendance fasciste."

Joliette

"Vous voulez me déviarger",

Une autre fois le ministre Jean Marchand a été mal cité par un journaliste alors qu'il parlait dans sa propre langue à Joliette. Et il s'en est plaint amèrement à Montréal.



JEAN MARCHAND, ce grand incompris.

Le ministre fédéral ne nie pas toutefois les propos recueillis et publiés par le journaliste Claude Bergeron dans le Nouvelliste, mais il est dans tous ses états parce qu'au lieu de reproduire des extraits d'un discours préparé à l'avance M. Bergeron a préféré rapporter une déclaration du ministre faite devant un petit groupe de libéraux et devant le journaliste identifié comme tel, peu avant le discours officiel.



LES PRINCIPAUX ARTISANS du front populaire des locataires, dans l'ordre habituel, MM. Normand Dugré, Robert Benoit, Gaston Leroux et Paul Lippé. Ils préparent leur 1er congrès qui se tiendra à Montréal au début de juin.

Quelle est cette déclaration qui tourmente M. Marchand? Répondant à M. Bergeron qui lui demandait ce qu'il pensait du bill 19, il a déclaré entre autres: **"Si on m'avait consulté, je n'aurais pas proposé cette loi-là, ce moyen-là. D'ailleurs, je suis contre. Il y a d'autres moyens. L'arbitrage en est un (...) La loi 19, c'est pas nous autres. L'incarcération des chefs syndicaux, ça ne nous regarde pas..."**

L'adjoint spécial du ministre, M. Serge Joyal, a informé M. Bergeron du mécontentement de son patron. Quelques heures plus tard, M. Marchand communiquait personnellement avec M. Bergeron lui reprochant d'avoir utilisé une conversation privée. **"Vous voulez me déviarger"**, a-t-il conclu.

Partout

Front populaire des locataires

On est généralement locataire quand on n'a pas les moyens d'être propriétaire, mais au train où vont les choses - les locataires absorbant toutes les augmentations de taxes et diverses charges devant normalement aller aux propriétaires - c'est bientôt l'inverse qui pourrait se produire.

Conscients de l'urgence et de l'importance de ce problème, des groupes d'animation, étude et d'information se sont formés un peu partout au Québec, qui sont devenus des associations bien structurées. On en trouve notamment à Québec, Hull, Granby, Sherbrooke Drummondville, Victoriaville, Port-Alfred, Chicoutimi, Jonquière, Arvida, Alma, Shawinigan, Grand-Mère, Trois-Rivières, Joliette et sur la Rive-Sud.

Une fédération, la Fédération des associations de locataires du Québec, mise sur pied à Hull l'an dernier, chapeaute le tout. Elle poursuit les buts suivants: coordonner les activités des locataires du Québec regroupés ou non; encourager à la création d'associations de locataires et y participer; préparer et diffuser toute l'information possible sur le logement; entreprendre et encourager toute recherche sur le logement; travailler à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une saine politique du logement au Québec; collaborer avec toute personne et institution qui a des buts similaires.

Il s'agit en fait d'un front populaire des locataires qui, par ce moyen, se donnent un instrument de travail simple et efficace leur permettant de s'exprimer.

Ottawa

Inquiétude du président du CTC

Le président du Conseil du Canada, M. Donald MacDonal - qui représente 1,700,000 membres-, a affirmé, au cours de son allocution prononcée à l'ouverture de l'Assemblée nationale du CTC qui s'est tenue à Ottawa une partie de la semaine dernière, que les travailleurs devraient avoir le droit de refuser leur travail sans qu'ils soient "intimidés par la menace de fortes amendes ou d'emprisonnement".

"Nous sommes malheureusement encore loin de cette réalité, a-t-il ajouté, **surtout en ce qui concerne un bon nombre d'employés de la fonction publique. Les événements qui se sont déroulés récemment au Québec en sont la preuve tragique."**

Il est clair pour M. Mac Donald que le droit des travailleurs syndiqués de retirer leurs services à l'employeur quel qu'il soit est le seul moyen efficace par lequel la négociation collective peut rester viable. **"Si le droit de grève est mis hors la loi comme cela s'est produit avec le bill 19 - la négociation collective est réduite à l'état d'entretien entre l'employeur et le syndicat, et l'on sait qu'en définitive ce sera l'employeur qui décrétera unilatéralement les salaires et les conditions de travail. En quoi un tel régime serait-il différent de ce que nous appelons les syndicats de boutique?"**

Le président du CTC s'est de plus attaqué énergiquement au gouvernement, qui produit le chômage de toute pièce par son administration encombrée de bureaucrates encroûtés dans l'anachronisme et dépourvus de toute imagination et compréhension des problèmes économiques modernes du Canada, qui reste engoncée dans des méthodes dépassées, désuètes, dépourvues de toutes imagination.

"Et ce qui est le plus inquiétant, a insité M. Mac Donald, **c'est que depuis nombre d'années les hommes politiques qui ont détenu le pouvoir à Ottawa sont tombés dans le panneau et sont devenus les instruments de l'ineptie économique de ces bureaucrates."**



SCRIBEC

45 est, Jarry

387-2486

Photocopie XEROX

instantanée

Chaque copie	du même original
8¢	5 à 10 copies
7¢	11 à 16 copies
6¢	17 à 30 copies
5¢	31 à 40 copies
4¢	41 à 80 copies
3½¢	81 à 199 copies
3¢	200 et plus

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polycopie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat

consommation

par l'ACEF de Montréal

Un peu d'ordre dans les dettes!

Les créanciers vous pressent? Les soldes s'élèvent? Le salaire ne suffit plus? Avant que la situation ne devienne trop détériorée, nous vous suggérons un arrêt salutaire. Ne serait-il pas utile de dresser une liste complète de vos créanciers avec les montants dus et les versements mensuels à rencontrer? Vous pourriez enfin connaître en chiffres l'état de vos remboursements actuels.

Exemple: à rembourser: $2,745; versements par mois: $75.00. Ce premier geste de réflexion vous amènera sûrement à vérifier vos factures et votre carnet de paiements, à demander des états de compte ou des photocopies de contrats, à calculer l'intérêt chargé et peut-être même à corriger certaines habitudes de gaspillage.

Le deuxième pas vous fera découvrir la somme nécessaire pour couvrir les dépenses fixes et obligatoires du mois: logement (électricité, chauffage, téléphone, taxes, assurances), nourriture et produits d'entretien, transport et dépenses personnelles essentielles.

Exemple:

logement	$130.
nourriture et produits domestiques	210.
transport et dépenses personnelles	50.
DEPENSES FIXES ET OBLIGATOIRES TOTALES:	$390.

La troisième étape sera de connaître votre pouvoir d'achat ou de remboursement mensuel: les revenus moins les dépenses fixes et obligatoires totales.

Exemple:

revenus nets (salaire, allocations)	$436.
dépenses fixes et obligatoires	390.
POUVOIR D'ACHAT OU DE REMBOURSEMENT MENSUEL:	$46.

Toute correspondance doit être adressée à:
Québec-Presse
Section
Dépannage-Consommation
9670, rue Péloquin
Montréal 358

La dernière phase sera de comparer le pouvoir d'achat ou de remboursement mensuel à faire. Que se passera-t-il? Dans l'exemple cité, un déficit est entrevu: $46 - $75: - 29.

Dans votre cas, vous deviendrez les seuls à savoir si vous êtes en déficit ou pas, si votre train de vie est trop élevé ou raisonnable, si vous devez corriger à fond ou non la situation financière.

Vous êtes encore les seuls maîtres de la situation.

Nous croyons qu'une période de réflexion vous apportera des éléments valables pour en discuter plus lucidement, consulter des personnes de ressources et apporter une solution vraie et adéquate.

Bonne chance dans votre démarche!

Les annonces classées

Lit 39" Seconde main $25.00
Divan "Recamier" usager $25.00
Fournaise Duo Term $25.00
Approximativement 3'x2'x1'
TEL.: Avant-midi et Soir: 325-0095

PHILATELISTES

Achetez vos timbres au Québec. Gratuit: 50 timbres du monde entier. Et aussi, une sélection de timbres en approbation. Il n'y a pas d'obligation d'acheter et vous pouvez annuler ce service en tout temps. S.V.P. envoyer 10c pour frais de manutention: Les TIMBRES RACINE C.P. 797 Montréal 101.

LOGEMENT À LOUER

3765, Préfontaine app. 4, Nord Sherbrooke.
3 pièces modernes, non chauffées, bien éclairées, 220,
demi-sous-sol $55.00, terrain gazon;
2e étage $68.00, balcons;
Bien situé, près centre d'achats Maisonneuve.
524-0925 après 6 heures: 747-0482

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au: Parti ouvrier socialiste (SLP) C.P. 321 Montréal 101."

100
naturistes demandés
Formons coopérative aliments naturels
et macrobiatiques.
7 h p.m. à 9 h p.m. 525-4491

A vendre: vêtements très propres. Femme, garçon 5-7 ans, à très bas prix. Sur rendez-vous seulement. Information à partir de 18 heures et fin de semaine. 271-7177.

Non censuré! Prix incroyablement bas sur livres, revues et photos érotiques. Envoyez $1.00 pour notre catalogue. (anglais seulement). S.D.E., C.P. 7013, Ottawa, Ont. KIL 8E2.

"BONHEUR DURABLE"

Voulez-vous lier une amitié solide ou même un amour véritable? L'Agence Marie-Josèphe attend ceux et celles qui croient encore au bonheur à deux.
Tél.: 388-6343 - 10,425 Christophe-Colomb
Montréal 359
683-7961

la piastrerie
NIAGARA FINANCE

Le consommateur averti

Etre un consommateur rationnel, c'est se rapprocher de cet adage. Notre Québécois qui désire acheter un bien de consommation va, avant de passer aux actes, penser à son affaire. Il consultera revues et journaux: que vaut le jour J, la vente de feu ou les prix miracles? Il va soupeser, tâter, s'informer, comparer et finalement acheter. Bien sûr, la publicité, pour lui, est un moyen d'information. La finance est un moyen de mieux vivre. Il sait où il va! Un intérêt de 148% est certes très fort mais c'est en pleine connaissance qu'il va signer, et, de toute façon, sans la finance il ne serait pas capable d'acheter. Une caisse pop prête bien à un taux d'intérêt moindre, mais elle exige un "endosseur" et comme c'est à chacun ses problèmes notre consommateur préférera rester seul pour régler les siens. Dans une certaine mesure, c'est très bien... mais en fin de compte, est-il plus libre que notre impulsif?

Il nous semble que c'est chez les partisans des Cooprix et des Clubs de consommation, les militants dans les comités de citoyens ou syndiqués, que se trouvent ces types de consommateurs plus conscients, mais ils savent que devenir attentif ne change rien en soi, car il ne sert à rien d'acheter au meilleur prix si l'on ne peut contrôler le profit qui, lui, va toujours dans les mêmes goussets.

La guerre aux étiquettes en anglais

Les Anglais s'affolent

La poursuite intentée contre la grande chaîne d'alimentation **Steinberg,** accusée d'avoir vendu une boîte de fèves au lard non étiquetée en français, a déclenché un début de panique chez les anglophones! En effet, c'est en première page que le quotidien Toronto Globe and Mail rapporte cette affaire dans son édition du 11 mai.

La plainte contre Steinberg a été portée par M. Jacques Fournier, qui termine ses études en droit à l'université de Montréal et qui est assisté par M. Jean-Yves Gagné, un camarade de classe. L'action a été prise en vertu de la loi québécoise des produits agricoles qui prescrit que **"l'usage du français est obligatoire dans toute inscription et qu'aucune autre langue ne doit l'emporter sur le français".**

Procès le 7 juin

C'est Me Jean Gagné qui représente le plaignant. Steinberg a comparu le 9 mai devant le juge Cyrille Morand et, à la suite d'un plaidoyer de non-culpabilité, le procès a été fixé au 7 juin.

Cette action n'est que la première d'une série de plaintes qui sont et seront déposées contre Steinberg et d'autres magasins d'alimentation à ce sujet. On comprend donc que les journaux anglophones de Montréal aient couvert ce "fait divers" de façon très élaborés. . .

Des précédents

Rejoint par QUEBEC-PRESSE, M. Fournier a déclaré qu'il avait confiance de gagner sa cause puisque trois précédents ont été créés jusqu'à maintenant, à Sherbrooke, à Chicoutimi et à Rouyn, dans des causes semblables. Mais, cette fois, M. Fournier dit qu'il a l'intention de **"ne pas lâcher et de poursuivre les magasins d'alimentation jusqu'à ce qu'il ne reste plus une seule boîte de conserve unilingue anglaise à Montréal"!**

En vertu de la loi, la moitié des amendes vont au plaignant et, "sans vouloir vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué", M. Fournier se propose de faire profiter les mouvements populaires de cet argent, une fois les frais de cour payés. A ce sujet, il nous signale que QUEBEC-PRESSE, dont il est déjà sociétaire, est sur la liste des bénéficiaires!

AVEZ-VOUS VU?

"ELISE OU LA VRAI VIE"

Tiré du roman de
CLAIRE ETCHERELLI
(Prix fémina 1967)

ALORS, LISEZ

HISTOIRE DE LA LIBÉRTÉ

COMMENT LE PQ VA BÂTIR LE QUÉBEC INDÉPENDANT

Jacques Parizeau explique le manifeste du Parti Québécois.
Quand?: le mercredi 24 mai
Où?: Auditorium du Collège Marie-Anne 100, rue Sauvé est.
Heure?: 20h00.

lecteurs

Un transport en commun très médiocre

J'ai relevé dans votre édition du 30 avril, 1972, une phrase d'un porte-parole du ministère de la Voirie qui, pour appuyer ses dires, affirmait: **"Regardez le stationnement à la station de métro Montréal-Longueuil, il est toujours à moitié vide."**. Je suis obligé de dire que ce monsieur avait raison à ce propos.

Je crois cependant qu'il y a lieu de faire 2 mises au point importantes. La première concerne justement les dimensions du terrain de stationnement: ce terrain a été construit en fonction de l'Expo 67, il a été aménagé dans le but d'accueillir en plus des gens de la région, les nombreux touristes américains qui devaient séjourner temporairement sur la Rive-Sud.

Deuxièmement, le système de transport en commun est tellement médiocre ici que l'on est peu tenté de l'utiliser. Espérons que la Commission de transport de la Rive-Sud qui fonctionnera à partir de janvier '73 saura remédier à cette situation.

Jacques Emond,
Longueuil.

A propos de Dupuis

Sincères félicitations à M. Guy Cousin pour son point de vue sur Yvon Dupuis et la pollution des ondes. Votre indignation est partagée par tous les auditeurs qui ont un peu de jugement.

Ce texte peut servir à ouvrir les yeux à ceux qui ne se rendent pas compte de la sale besogne qu'accomplit Yvon Dupuis. Vraiment, vous êtes indulgent quand vous dites que le poste est le vrai coupable. Ne vous méprenez pas sur le rôle de Dupuis. Il est conscient et heureux du rôle qu'il y joue.

En terminant, une petite rétractation. Yvon Dupuis n'est pas avocat, il a fait un petit cours primaire à l'école Sainte-Brigide et son secondaire à l'école du Plateau. C'est là à peu près tout son bagage scolaire.

Deux Québécoises

Québec-Presse lu en "deux minutes"?

Votre nouveau slogan est absolument ridicule. Je ne crois pas que Québec-Presse puisse être lu en "deux minutes". Je vous envoie tout de même ma part sociale.

Salut bien!

Pierre Carrier
Montréal.

Télégramme à Bourassa, Choquette, Pierre Côté

Je vous fait parvenir le texte d'un télégramme envoyé au premier ministre, Robert Bourassa, au ministre de la Justice, Jérôme Choquette, et au juge Pierre Côté.

Jacques Leclerc.

Manifestant notre déception envers la Justice du Québec, nous voulons signaler de façon non équivoque notre désaccord total sur l'application de la justice au Québec. Egalement, nous signalons notre désaccord le plus total concernant les condamnations excessives imposées aux 3 chefs syndicaux. Des doutes sérieux fomentent au sein de la population sur l'intégrité des hommes en place.

Les professeurs de l'école des Métiers,
Valleyfield

La liberté d'un peuple

Je suis un Québécois écoeuré de ce gouvernement fantoche à la solde de la rue Saint-Jacques.

Ils veulent casser toutes les unions du Québec. Ils vont finir par faire de nous des felquistes déterminés qui n'ont plus rien à perdre.

Je vous envoie une chanson patriotique pour tous les Québécois qui veulent un pays libre. S'il vous plaît, publiez-la dans notre journal québécois.

La liberté d'un peuple vaut mieux que la liberté d'un individu.

Longue vie à Québec-Presse!

Jean-Louis Villeneuve,
Rosemont.

FRANCS-QUEBECOIS
(sur l'air de la Madelon)

Si le Québec fut le jouet de l'Angleterre,
Il ne faut pas que ce petit jeu continue,
La Victoria a déjà fait pendre nos pères.
Elizabeth, nous, au Québec, on n'en veut plus,
Le peuple refuse de se taire, rejette la couronne et ses lois,
C'est la république populaire qu'exigent tous les Québécois,
Nous sommes colonisés depuis assez d'années,
Nous réclamons nos droits et notre liberté.

Pensez à nos vacances

M. François Cloutier,
Ministre de l'Education,

Monsieur le Ministre,

Les étudiants adultes de Montréal qui suivent des cours à la CECM viennent d'être informés que le début de la période des examens doit être retardée de deux semaines et de ce fait elle aura lieu dans les semaines du 26 juin et 3 juillet.

A la suite de cette nouvelle, plusieurs étudiants nous ont fait part de leurs réactions et nous ont priée de vous communiquer la demande suivante: "Que la période des examens terminant la présente session en éducation des adultes ne dépasse pas la fin du mois de juin 1972 et que la Commission Scolaire soit autorisée à organiser des cours de rattrapage soit en prolongeant les cours prévus ou en ajoutant des soirs de cours supplémentaires pendant la semaine."

Les motifs de cette requête sont ceux-ci: premièrement, pour la période estivale, nombre de personnes ont fait des réservations pour leurs vacances. Deuxièmement, d'autres étudiants commenceront des études collégiales en juillet et troisièmement, pour les étudiants du niveau secondaire inscrits aux cours de la session d'été, celle-ci se prolongerait jusqu'en septembre.

Nous sommes assurés que vous prendrez notre demande en considération et comptons que vous nous communiquerez, dans le plus bref délai possible, des nouvelles à ce sujet.

Vous remerciant à l'avance de votre bienveillante attention et vous priant d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Betty Dingle
Secrétaire Générale.



EN PLUS D'UN ABONDANT COURRIER, Québec-Presse reçoit toutes les semaines un certain nombre de caricatures, dessins, photos-montages, etc. Afin de permettre à cette forme d'expression de trouver un débouché, nous ouvrons nos pages à ceux de nos lecteurs qui aimeraient voir publier leurs oeuvres. De préférence, envoyez-nous des desseins ou photos de forme carrée. Notre adresse: 9670 Péloquin, Montréal 318.

LA CARICATURE que nous publions cette semaine est tirée du mensuel "Le taon", journal des travailleurs de La Tuque.



Pour tout renseignement sur

LA FEMME

Dans

L'HISTOIRE DE LA LIBERTÉ

S'adresser à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Ville . . . . . .
Profession . . . . . .

Grand jeu entre super-grands

Les bateaux russes frôlent les mines américaines et Brejnev reçoit Nixon

par Pierre Jean Méhu

Ainsi, le président Richard Nixon sera accueilli demain à l'aéroport de Vnoukovo, dans la banlieue de Moscou, par MM. Kossyguine et Brejnew alors qu'une trentaine de bateaux soviétiques sont bloqués dans le port de Haiphong par des mines qui ont été placées sur l'ordre du chef de l'exécutif américain!

Aura lieu ou n'aura pas lieu? On a vaticiné pendant deux semaines sur le voyage qui semblait être compromis à cause de la brutalité de la riposte des Américains. Perdant de vue les règles essentielles du "grand jeu" entre superpuissances, nous écrivions le 9 avril dernier que la réponse de Washington à l'offensive de Giap serait "prudente et mesurée"...

Les limites de l'affrontement

Comme lors de la crise des fusées à Cuba en 1962, les Américains tiennent pour acquis le fait que les Soviétiques ne pousseront pas l'affrontement jusqu'à un stade irréversible si leurs intérêts directs ne sont pas menacés. Berlin pouvait valoir une guerre, tout comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie, qui font partie du glacis de protection des frontières de l'URSS, mais pas La Havane et Hanoi, surtout que les soldats de Giap se défendent très bien.

Une des règles de la dissuasion, c'est d'abord tout en exploitant la faiblesse de l'adversaire pour l'acculer à faire des concessions, de lui laisser une porte de sortie afin de lui éviter de faire le choix entre une guerre aux conséquences incalculables et une capitulation éhontée.

Kennedy avait compris en lançant son ultimatum du mois d'octobre 1962 que Krouchtchev baisserait plus facilement pavillon s'il se montrait suffisamment discret et souple dans l'exploitation de son avantage. C'est pourquoi, comme contrepartie au demantèlement des rampes de lancement des fusées soviétiques, il avait pris l'engagement face au monde entier et face à Moscou que les Etats-Unis ne chercheraient pas à renverser par la force le régime castriste.

Une riposte appropriée

Les yeux fixés sur les élections présidentielles de l'automne prochain, Richard Nixon ne semble pas à première vue vouloir s'embarrasser de semblables scrupules. L'offensive de Giap qui casse sa politique de "vietnamisation" et compromet son plan de retrait graduel des troupes américaines devait recevoir une riposte appropriée. Pourvu que le geste soit payant électoralement, tant pis pour le reste.

Tant pis pour le reste? Ce n'est pas si sûr. Car si Nixon avait voulu véritablement réduire le Nord-Vietnam, c'est un blocus aérien et naval qu'il aurait décrété et non le minage du port de Haiphong. Car rien n'empêche les bateaux soviétiques de chercher à toucher les ports du Nord-Vietnam à leurs risques et périls, bien sûr; et aussi de draguer les eaux minées par les Américains. D'autre part, pour asphyxier efficacement la république démocratique du Nord-Vietnam, il faudrait commencer par verrouiller la frontière chinoise.

Vouloir le pire

On n'a pas fini de reprocher aux Soviétiques la "honte" de n'avoir pas réagi assez vigoureusement au pilonnage quotidien par les bombardiers américains du Vietnam socialiste et l'un des plus proches alliés de Moscou.

Ce reproche n'est pas entièrement mérité car, à moins de vouloir une guerre thermonucléaire entre les deux superpuissances, on ne voit pas comment les Soviétiques pourraient s'opposer directement aux initiatives américaines en Indochine. Les Chinois eux-mêmes, qui s'opposaient il y a quelque six ans au transit sur leur territoire du matériel soviétique destiné aux combattants nord-vietnamiens, ont assoupli leur position et seraient actuellement d'accord, s'il faut en croire plusieurs observateurs en poste à Moscou, pour que l'aide en provenance de l'URSS et des pays d'Europe de l'Est soit acheminée par le Transsibérien.

Un voyage important

Ceci dit, dans le contexte actuel, la visite du président Richard Nixon en Union soviétique prend un relief beaucoup plus grand que le voyage du chef de l'exécutif américain en Chine au mois de février dernier. A Pékin, il s'agissait pour Nixon et Chou En-Lai d'amorcer un dialogue, de renouer des fils rompus depuis 25 ans. Les deux pays cherchaient à éviter que leur inimitié nourrie pendant le conflit coréen et les escarmouches de Taiwan ne dégénère en un conflit ouvert. Et, sur ce point, on peut dire qu'ils ont assez bien réussi dans la mesure où les concessions faites par Nixon sur la question formosane rejoignent en grande partie la position de principe des Chinois.

Il faut causer

Au Vietnam, à cause de l'aide militaire très importante que les Soviétiques accordent à Hanoi et la part extrêmement grande que les Américains prennent dans la défense du régime de Thieu, Moscou et Washington se retrouvent brusquement face à face. Et, puisqu'on ne peut pas se faire la guerre, il faut causer; c'est pourquoi, au plus fort de la crise des semaines passées, Nixon à toujours cru que le Kremlin maintiendrait l'invitation qui lui avait été faite de visiter l'URSS. Dans le "grand jeu" diplomatique, les questions d'amour-propre passent au second plan.



BATTERIE ANTI-AERIENNE de l'Armée de libération du sud-Vietnam en action près de Quang Tri.

(Photo Agence de nouvelles du Vietnam)

VOYAGES TRAVELAIDE

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE

CAP SUR LE SOLEIL

ST-DENIS CARREFOUR MT-ROYAL

4454 rue ST-DENIS, angle MT-ROYAL. TÉL: 845-8225. MÉTRO MT-ROYAL Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h p.m.

LA SATISFACTION DE NOTRE CLIENTÈLE ASSURE L'EXPANSION DE TRAVELAIDE.

DANS TOUS LES BUREAUX TRAVELAIDE, NOS CONSEILLERS AFFABLES ET COMPÉTENTS VOUS OFFRENT, À TITRE GRACIEUX, LES SERVICES QUI ONT FAIT DEPUIS SI LONGTEMPS LA RENOMMÉE DE TRAVELAIDE

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien 273-7755
Metro Beaubien — OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A 9
STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE RUE ST-ANDRÉ

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS
DEPUIS 42 ANS

CARREFOUR ST-DENIS — MT-ROYAL
4454 rue St-Denis 845-8225
Metro Mt-Royal OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H a 9 H
STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE DE NOTRE ÉDIFICE

CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 h. P.M.

CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272
Metro Peel OUVERT TOUS LES JOURS de 9 A 9
STATIONNEMENT DANS L'ÉDIFICE

LONGUEUIL
1 Place Longueuil 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

Spécial conflit



DEVANT LE BLOCKHAUS du premier ministre Bourassa, la police veille.

LE MONDE ORDINAIRE, en assemblée démocratique à Sorel

Photo François Demers

• Sept-Iles: deux pages de photos
• Les dernières heures de la Crise de Mai

SEPT-ILES : une ville entière dit

"Les esclaves ont perdu un combat , mais non la guerre"
—Les Métallos



PRESQUE TOUS LES TRAVAILLEURS SYNDIQUES de Sept-Iles, soit 5,800 personnes, ont participé au Palais des Sports à une grande assemblée convoquée par le Front commun local CSN-FTQ-CEQ. Une solidarité qui a brisé, une fois pour toutes, les rivalités inter-syndicales.

"En retournant au travail, les esclaves du gouvernement ont perdu un combat mais non la guerre... N'oubliez pas, messieurs les ministres, que les roses refleurissent au printemps!"

C'est en ces termes que se termine un message adopté à l'unanimité en assemblée générale, le mercredi 17 mai 1972, par la section locale 5569 du Syndicat des Métallos (FTQ), qui représente les travailleurs de la grosse compagnie minière Iron Ore à Sept-Iles.

Le ton de ce message est rageur, une rage rentrée qui ne pourra qu'éclater à nouveau. Dans combien de temps?

Front commun

Voici quelques extraits de ce document unique, qui résume à lui seul la lutte que viennent de mener les travailleurs du front commun FTQ-CSN-CEQ à Sept-Iles et dans bien d'autres villes de la lointaine Côte-Nord.

"Durant ces quelques jours, un geste concret a été posé. Une initiative de cette envergure colossale a donné jour au Front commun, qui saura redonner aux Québécois la liberté à laquelle on a toujours aspiré et qui nous a été confisquée. Que de telles fusions syndicales se reproduisent mais à une échelle plus grande. Les vipères n'auront alors plus d'emprise sur cette masse que nous formerons et que nous rendrons imperméable aux menaces et même à ces absurdes injonctions. Réveillons-nous, unissons nos forces, formons une chaîne aux maillons inséparables et nous vaincrons cette vermine qui essaie de nous détruire".

Ailleurs dans le message, on peut lire des phrases de la même eau, qui montrent à quel point les métallos de Sept-Iles peuvent être "au boutte" après la bataille qu'ils viennent de livrer:

La grève, seule arme

"La grève est la seule arme efficace qui puisse exercer une pression sur des employeurs aussi inconscients et rétrogrades que le gouvernement Bourassa, afin qu'il fasse un pas en avant vers une société juste et démocratique. Mais existe-t-il vraiment ce qu'on appelle le droit de grève? Si oui, on peut dire maintenant qu'"il existait" (....) Abraham Lincoln, célèbre président des Etats-Unis, disait un jour cette phrase qui est demeurée non moins célèbre et qui s'applique très bien à cette équipe créatrice de 100,000 nouveaux emplois: "Aucun homme n'a assez de mémoire pour faire un bon menteur" (...)

"La loi qu'on a appelé à juste titre la loi-matraque porte bien son nom. Elle vient de donner un énorme coup de massue à la dernière cellule vivante d'un organisme qui se battait pour le respect de la liberté humaine. Non seulement les employés de la fonction publique et parapublique sont à la merci du gouvernement, mais nous aussi, les travailleurs du secteur privé. Oui, nous aussi nous risquons d'être matraqués au moindre signe d'une grève, même si cette grève est légale, pleinement justifiée et inévitable comme dans le secteur public."

La section locale 5569 du Syndicat des Métallos, à l'Iron Ore de Sept-Iles, est rentrée à l'ouvrage à reculons mardi le 16 mai.



LA ROUTE 15 qui mène à Sept-Iles sur la Côte-Nord, bloquée par un bélier mécanique qui a commencé à "manger un peu l'asphalte"...



PRES DU PALAIS DE JUSTICE de Sept-Iles, travailleurs et policiers "fraternisent" pour un moment. Dans la ville occupée et animée par le "pouvoir ouvrier", on a signalé bien peu d'affrontements avec les forces de l'ordre.

photo U.P.I.

non à la Loi 19

Spécial conflit

La mort d'un gars tranquille

Quelques milliers de travailleurs ont participé le lundi 15 mai, à Sept-Iles, aux "funérailles syndicales" d'un métallo de 22 ans, Herman Saint-Gelais, employé à la mine Wabush Mines. Ce jeune ouvrier a perdu la vie après avoir été heurté par une automobile qui avait foncé sauvagement dans un groupe pacifique, face au Palais de Justice de Sept-Iles.

Le service funèbre de Saint-Gelais, que ses camarades de travail ont décrit comme **"un gars bien tranquille"**, a été célébré dans la plus grande simplicité en l'église Saint-Joseph de Sept-Iles. Le jeune homme aura été la première - et la seule victime de la lutte menée par le mouvement ouvrier au Québec contre la loi 19 et l'emprisonnement des militants syndicaux dont les trois présidents de centrales. Il aura été la victime d'un chauffard qu'on décrit, à Sept-Iles, comme un militant notoire du parti Libéral.

Le lendemain des funérailles, le retour au travail s'est amorcé à Sept-Iles dans l'industrie privée et le commerce. Il devait se terminer dans le secteur public vers la fin de la semaine, surtout après le mot d'ordre de retour à l'ouvrage lancé mercredi par les dirigeants du Front commun CSN-FTQ-CEQ.

Sept-Iles a été le symbole d'une ville qui s'est opposée totalement à la loi 19.



UNE AUTO-PATROUILLE de la Sûreté municipale de Sept-Iles. Elle n'a pas été abimée par les grévistes du Front commun. C'est tout simplement la voiture qui a tentée d'intercepter la Chrysler de Théodore Leblanc après que son conducteur eût décidé de foncer dans un groupe de manifestants...



photo U.P.I.

LA VOITURE RENVERSEE est la Chrysler de Théodore Leblanc, 54 ans, le conducteur qui a sauvagement foncé dans un groupe de manifestants pacifiques le 10 mai, à Sept-Iles. Résultat: 38 blessés, dont 10 grièvement et surtout un mort, un jeune travailleur de 22 ans, Herman Saint-Gelais, métallo à la Wabush Mines.



LES FUNERAILLES SYNDICALES du jeune métallo Herman Saint-Gelais 22 ans, ont eu lieu lundi le 15 mai à Sept-Iles.

L'ordre de retour au travail

C'est mercredi le 17 mai, à 14 h. 30 très exactement, que le Front commun CSN-FTQ-CEQ a demandé à tous ses membres en grève de retourner au travail le jeudi matin.

L'appel en faveur du retour à l'ouvrage a été lancé au cours d'une conférence de presse "extraordinaire", à Québec, par MM. Norbert Rodrigue, porte-parole du Front commun et président de la Fédération nationale des services hospitaliers (CSN), Jacques Brûlé, directeur québécois du Syndicat de la fonction publique (FTQ) et Jacques Robin, vice-président de la Corporation des enseignants.

Le télégramme

Voici, intégralement, le texte du télégramme adressé juste avant la conférence de presse au ministre du Travail et de la Fonction publique, Jean Cournoyer, par le Front commun inter-syndical:

"Suite à vos déclarations selon lesquelles vous êtes disposé à négocier une convention collective plutôt qu'un décret, le Front commun est prêt à vous rencontrer dans les plus brefs délais pour entamer des négociations normales. Pour favoriser la reprise des négociations, nous lançons un appel à nos membres qui ont débrayé pour qu'ils reprennent le travail".

Un pied d'alerte

Au cours de la conférence de presse, le Front commun a cependant demandé à tous les travailleurs de "continuer la résistance interne" et de se tenir "sur un pied d'alerte au cas où le gouvernement trahirait son engagement à négocier sans délai".

Dernier bilan des débrayages

Lundi le 15 mai

par Louis Fournier

Il n'y a pas eu de trêve dans les débrayages au début de la semaine dernière. Encore une fois, les secteurs les plus touchés par le gouvernement sont l'enseignement, les hôpitaux, la construction et les services publics.

Une grande déception le matin: les travailleurs de l'Hydro-Québec, dont on attendait le débrayage, ont été invités la veille par leurs dirigeants syndicaux à ne pas "sortir". Les 9,000 membres à l'Hydro du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), se sont prononcés à tout près de 50% en faveur de la grève mais les dirigeants syndicaux ont choisi la prudence. Au SCFP, un conseiller technique trouve cette décision "bien regrettable"... Des employés de l'Hydro débraient néanmoins sur la Côte-Nord, à Sorel et à La Canardière à Québec, soit plus de 800 au total.

Pas d'alcool!

A la Société des alcools du Québec (240 magasins, 2,250 employés) plusieurs magasins doivent fermer dans la région de Montréal par suite d'un vote de grève tenu l'après-midi. Le président du syndicat (CSN), Ronald Asselin, communique le message suivant: "A la Régie, c'est une grève de 48 heures. Les employés se sont prononcés à 70% en faveur du débrayage."

Dans la construction, seule la Fédération nationale du bâtiment et du bois (CSN) ne participe pas au mouvement déclenché la semaine précédente par le Conseil du Québec des métiers de la construction (FTQ) et le Syndicat de la construction de Montréal (CSN). On apprend que pour la première fois, les ouvriers de la construction à la Baie James ont débrayé.

Dans les hôpitaux et les écoles, on ne compte plus les débrayages, les séances d'étude, les occupations (avec autogestion comme à l'Institut Prévost de Montréal, que l'escouade anti-émeute viendra évacuer...).

Port de Montréal

Les journalistes du quotidien Le Devoir ont débrayé pour 24 heures et le journal n'est pas publié mardi.

Le Syndicat canadien de la fonction publique annonce de nombreux débrayages chez les cols-bleus des municipalités et dans les hôpitaux.

Réunis en assemblée générale à Arvida, les travailleurs de l'aluminium de l'ALCAN (4,500 employés membres de la CSN) refusent de débrayer mais décident d'appuyer la lutte par divers moyens de pression.

Le soir, à Montréal, les chauffeurs d'autobus et de métro (CSN) décident eux aussi de ne pas débrayer.

Dans le port de Montréal, en revanche, la grève se poursuit chez les débardeurs et on apprend que mardi, les 650 employés des élévateurs à grain et de l'entretien (CSN) débraieront à leur tour, suivis par les employés de bureau du port.

Points chauds

A Saint-Jérôme, un des points chauds, le secteur privé est retourné à l'ouvrage mais la grève se poursuit dans le secteur public et la construction.

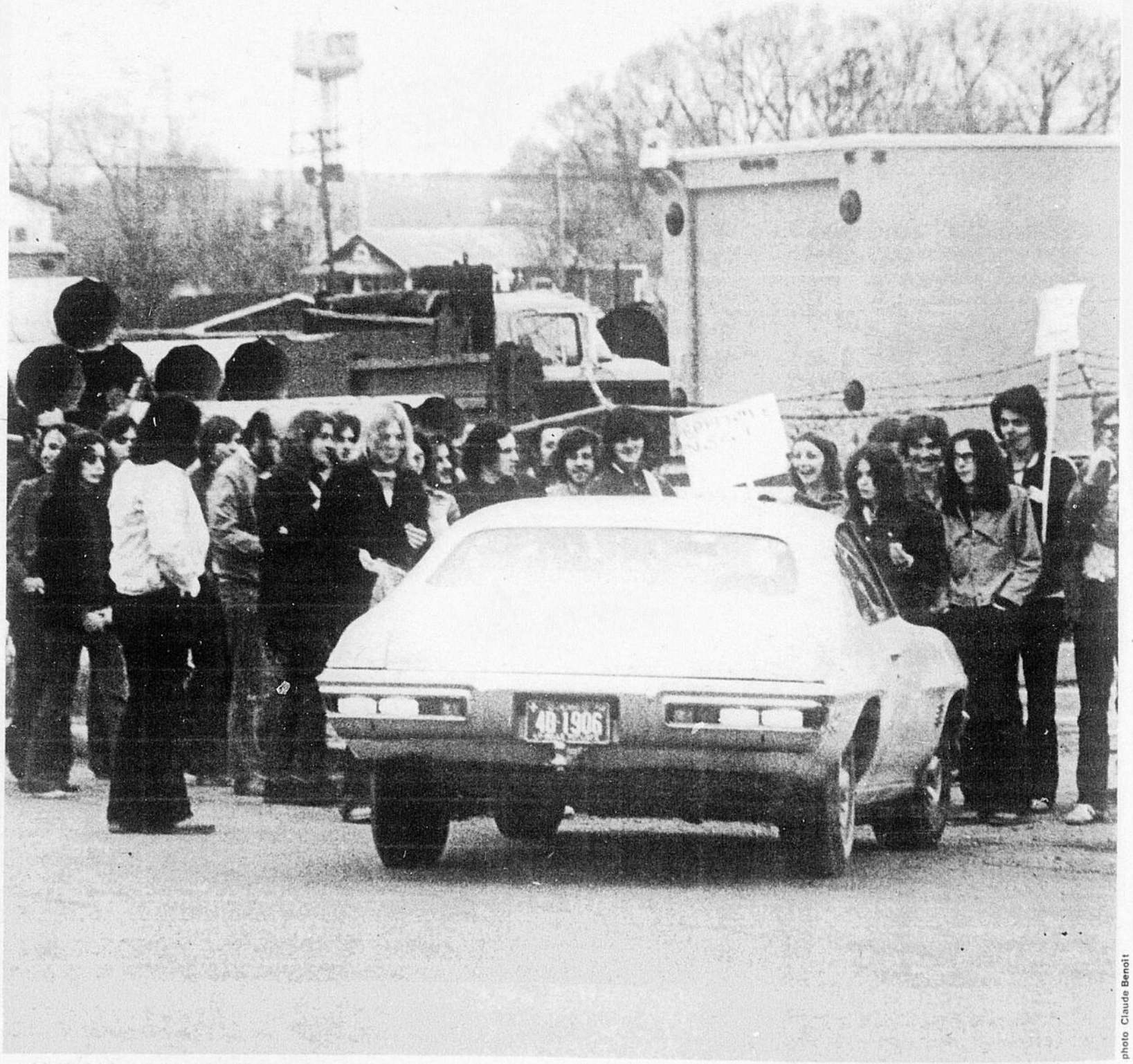


photo Claude Benoit

DES ETUDIANTS du CEGEP Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse, dans les Laurentides, ont débrayé et dressé des lignes de piquetage devant les bureaux du ministère de la Voirie, en guise de solidarité avec les travailleurs, mardi le 17.

La grève se poursuit également à Thetford Mines, au pays de l'amiante, à Chibougamau dans le Nord-Ouest et à Sept-Iles, bastion de la résistance. Dans ces trois villes, les mineurs retourneront au travail le lendemain.

Mardi le 16 mai

De Sept-Iles, un communiqué du Front commun local révèle que "malgré le retour au travail des employés de la Iron Ore et de la Wabush Mines, deux mines de fer, les travailleurs de la fonction publique et parapublique ainsi que de la construction (CSN-FTQ) ont décidé de continuer la lutte".

A l'avionnerie Canadair de Saint-Laurent, la FTQ annonce que 2,000 travailleurs membres du Syndicat des machinistes sont touchés par un débrayage.

Au Syndicat de la fonction publique (FTQ), 10,000 travailleurs sont encore en grève (dont les 8,000 cols bleus de Montréal, en grève légale pour le renouvellement de leur convention collective).

Le bureau confédéral de la CSN, réuni à Québec, "demande à tous ses syndicats affiliés de manifester par tous les moyens de pression possible, y compris le recours au débrayage lorsque celui-ci est possible et efficace".

Sorel

Dans l'enseignement, trois nouveaux syndicats de la CEQ sont entrés dans la lutte, ceux des Vieilles Forges dans la région de Trois-Rivières, ceux du Lac Saint-Jean et du Sud-Ouest du Québec. 5 cegeps sont fermés.

Dans la région de Sorel, la grande entreprise privée est touchée pour la première fois. Les **Fonderies de Sorel Ltée** - une compagnie qui appartient à la famille Simard-Bourassa - ont été envahies vers 8 heures du matin par les membres du front commun local. Les syndiqués de la fonderie, réunis en assemblée générale, décident de respecter les piquets de grève. On signale la présence massive dans la ville des policiers de l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec.

Entre-temps, à Québec, le ministre de la Justice Jérôme Choquette déclare que "les forces policières, en particulier la Sûreté du Québec, maîtrisent complètement la situation dans toutes les régions" - ce qui signifie simplement que les travailleurs débraient et manifestent dans le calme...

Le ministre révèle que 187 arrestations ont été effectuées depuis le vendredi précédent.

Mercredi le 17 mai

C'est ce jour-là que le Front commun inter-syndical CSN-FTQ-CEQ devait lancer son appel pour le retour au travail.

La journée a donc connu un certain ressac dans le mouvement des débrayages. Dans les hôpitaux et les écoles, le débrayage total a cédé la place à des sorties partielles et de courte durée et à des moyens de harcèlement "à l'intérieur". On note un fort taux d'absentéisme "pour cause de maladie" chez les enseignants.

Nord-Ouest

"A la prochaine!...pour de bon"

Les travailleurs du Nord-Ouest québécois, qui ont participé activement au mouvement de débrayages, d'occupations et de manifestations, ont décidé au début de la semaine dernière de retourner au travail, en précisant qu'ils "déclencheront la grève générale à finir lorsque le moment sera venu". **Voici le texte intégral du communiqué rendu public le 16 mai par le Front commun inter-syndical CSN-FTQ-CEQ du Nord-Ouest:**

"Le front commun régional n'a pas abandonné la lutte contre la loi 19 et l'emprisonnement des chefs syndicaux, même s'il a recommandé hier une suspension provisoire et générale de la grève. Pour le moment, la lutte se continue sous une nouvelle forme et les initiatives de pressions sont laissées aux groupes locaux. Les syndiqués du Nord-Ouest, comme ceux de l'ensemble du Québec, déclencheront la grève générale totale et à finir lorsque le moment sera venu. Parallèlement aux pressions locales, le front commun recommande à tous les groupes de tenter d'obtenir des appuis officiels des conseils municipaux et des corps intermédiaires. Déjà, les conseils municipaux de Rouyn et d'Amos ont demandé au gouvernement de faire preuve d'un peu plus de souplesse afin de permettre la reprise des négociations et le règlement satisfaisant du conflict".

Le message est signé par Camille Chabot (FTQ), Claude Gauthier (CSN) et Denis L'Heureux (CEQ).

Spécial conflit

Les employés syndiqués du Conseil régional de développement (CRD) de l'Est du Québec, à Rimouski, ont débrayé durant l'après-midi du 16 mai pour manifester leur solidarité. Dans une déclaration transmise à QUEBEC-PRESSE, les syndiqués du CRD disent se joindre aux membres du conseil d'administration du Conseil régional qui ont déclaré "que toutes les parties intéressées prennent tous les moyens possibles pour en arriver à une solution négociée du conflit actuel". On signale également des débrayages chez les employés d'autres conseils régionaux, notamment dans l'Outaouais et le Nord-Ouest québécois.

Après une semaine

Dans la construction, un mouvement de retour au travail se dessine à Montréal, point fort de la grève dans ce secteur. Un "front commun anti-grève" est même créé par des ouvriers du bâtiment qui veulent retourner sur les chantiers.

Un certain "essoufflement" se manifeste, après maintenant une semaine complète de débrayages, d'occupations et de manifestations. C'est une réaction normale, après la démonstration extraordinaire de solidarité que vient donner le mouvement ouvrier. Et l'appel est lancé pour le retour à l'ouvrage.

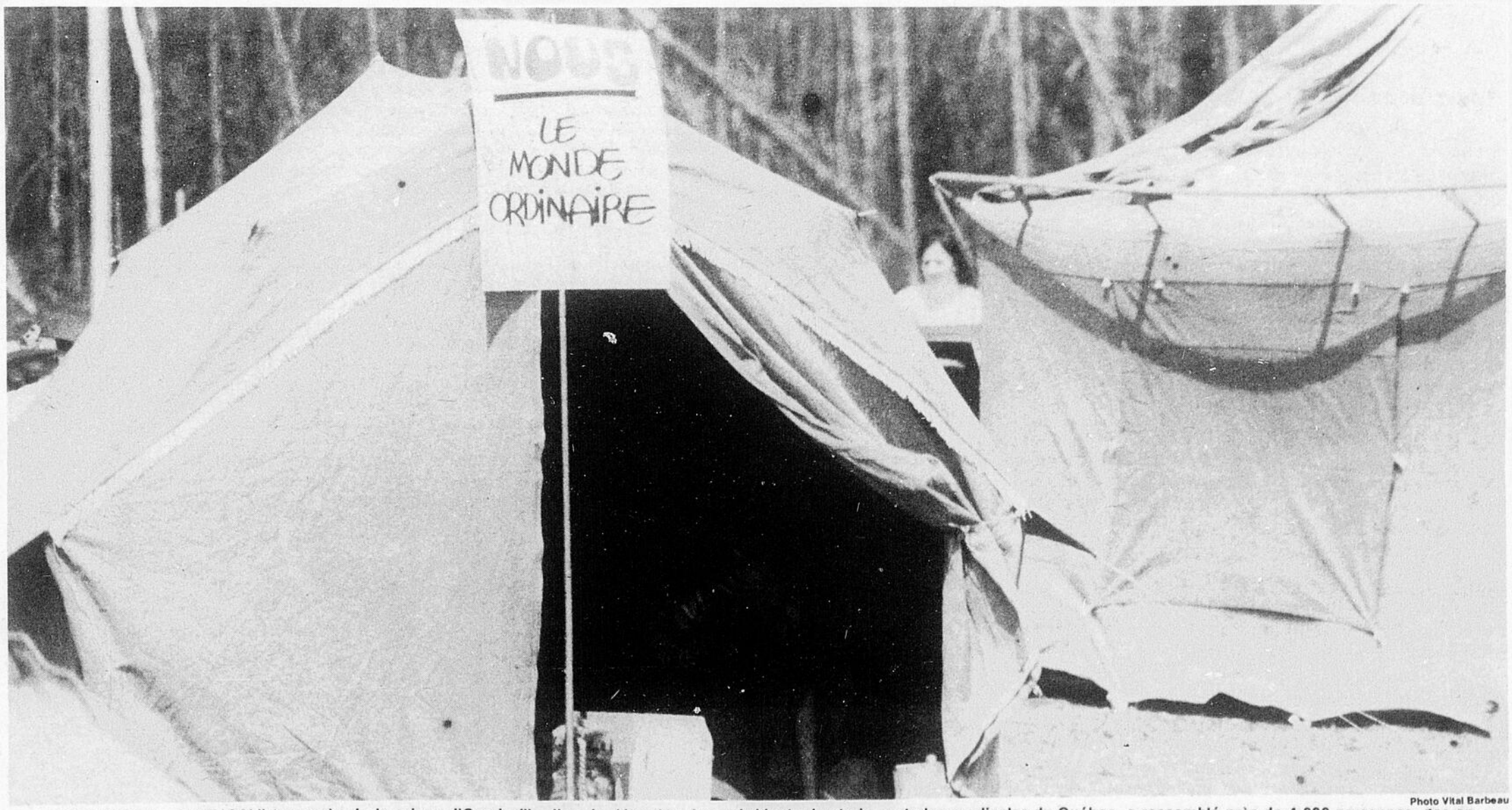


Photo Vital Barbeau

LE "WOODSTOCK SYNDICAL" tenu près de la prison d'Orsainville, lieu de détention des présidents des trois centrales syndicales du Québec, a rassemblé près de 4,000 personnes, des enseignants pour la plupart, qui ondressé leur tente au soleil alors que d'autres étaient à l'ombre. . .

L'ajournement "forcé" du Conseil confédéral

"De la censure musclée"

-Michel Chartrand

Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal, victime de plusieurs coups de poing au cours de l'assemblée du conseil confédéral de la CSN, n'en veut absolument pas à ses assaillants: "Ce sont des victimes", **dit-il.** Si j'avais eu les vrais responsables en face de moi, cela aurait peut-être été différent.

- Diriez - vous que, quand la démocratie ne sert plus les éléments de droite, ils ont recours à la violence?

- C'est cela, c'est exactement cela. C'est la censure musclée..."

D'autre part, Michel Bourdon, représentant du Conseil central de Montréal, considère que "les gars du Conseil central de Québec et de la Fédération du bâtiment ont employé les mêmes méthodes corrompues utilisées par les unions américaines".



MICHEL CHARTRAND, s'adressant à la foule, à Québec. C'était le jour de l'emprisonnement des "Trois" à Orsainville.

Une campagne politique mal engagée

Pour Michel Bourdon cette manifestation est une preuve que les "3 D" ont commencé leur campagne politique. On sait que la CSN tiendra son congrès au mois de juin et que Paul-Emile Dalpé vise la présidence. "Je doute fort de l'efficacité de ces moyens," **ajoute Michel Bourdon.**

Michel Bourdon se dit convaincu que certains éléments conservateurs de la CSN sont prêts à faire de "la petite, de la grande et de la basse politique pour prendre et s'assurer le pouvoir".

"Les éléments de droite sont en train de se caler"

-Michel Bourdon

"Les éléments conservateurs de la CSN sont en train de se caler", a déclaré Michel Bourdon, vice-président du Conseil central de Montréal. Cette réflexion lui est venue après qu'il eût participé, mercredi dernier, à la réunion du Conseil confédéral de la centrale à Québec.

"C'est clair que c'était organisé, dit Michel Bourdon. Il y avait environ 35 fiers-à-bras disséminés dans la salle. On a pu également constater la disposition stratégique des représentants du Conseil central de Québec et de la Fédération du bâtiment.

C'est vers 10 heures 10 que le président par intérim, Paul-Emile Dalpé, ouvrit l'assemblée. Dès l'ouverture, le vice-président du Conseil central de Sorel, M. Gérald Côté (métallo), propose un vote de blâme contre les "3 D" Amédée Daigle, Jacques Dion et Paul-Emile Dalpé. Aussitôt, les huées fusent bruyamment dans la salle. **"J'ai vu et entendu Claude Gingras et René Poiré, de la Fédération du bâtiment, et Roland Tapin, président du Conseil central de Québec, se lever et crier en même temps qu'ils regardaient directement les** fiers-à-bras", affirme Michel Bourdon.

Devant ce déchaînement, Gérald Côté est retourné s'asseoir et Michel Chartrand a tenté de ramener l'ordre: **"Est-ce la nouvelle procédure? Allons-nous empêcher les gens de parler?"** C'est absolument tout ce que le président du Conseil central de Montréal a pu dire. **"Aussitôt, des cris stridents ont retenti, raconte Michel Bourdon. Derrière, Yvon Valcin, vice-président du Conseil central de Québec, criait: "Ferme ta gueule, Chartrand". Le conseiller technique, Jacques Tardif, s'est levé et a fait des signaux aux fiers-à-bras. La salle était en colère. Dalpé n'a fait aucune intervention pour essayer de rétablir l'ordre. Trente secondes après, il proclamait l'ajournement."**

Chartrand est retourné s'asseoir à sa place. "C'est devant moi, affirme Michel Bourdon, que Roland Tapin a engueulé Chartrand. Ce dernier a tenté d'expliquer que l'on pouvait s'exprimer par le vote quand on était contre une proposition. Tapin a répondu: **"Vous ne nous charrierez pas... Vous autres, de Montréal, vous ne parlerez pas!"**

"C'est à ce moment qu'un fier-à-bras, vêtu d'un coupe-vent bleu, s'est approché de Chartrand et lui a assené deux coups de poing en lui disant: "Vous ne viendrez pas nous intimider ici".

Chartrand s'est relevé. Un délégué montréalais, Robert Gervais, du syndicat du personnel d'entretien de la CECM, voulant intervenir et calmer le fier-à-bras, s'est retrouvé avec un oeil tuméfié. **"Chartrand a reçu quatre autres coups de poing d'un autre fort en muscles, continue Michel Bourdon. Il s'est relevé sans tenter le moindrement de riposter par d'autres coups. Vous êtes des fascistes, a dit Michel Chartrand. Et c'est comme ça les fascistes de droite dans tous les pays."**

A la fin de cette pénible séance, Michel Bourdon a vu quelques fiers-à-bras se lever et entourer MM. Dalpé, Daigle et Dion pour protéger leur sortie.

"A aucun moment, constate Michel Bourdon, les délégués de Montréal n'ont répliqué par la violence."

CENTRE D'ACHATS SYNDICAL
de Montréal Inc.
CA$
2276 EST ONTARIO, MONTRÉAL - 523-2131

Montréal
Le dimanche 21 mai 1972

Québec-Presse
9670, rue Péloquin
Montréal (358e)

Chers lecteurs,

Le lecteur de **Quebec-Presse** est différent de celui de la plupart des autres journaux. Les gens du service de la publicité peuvent vous donner à cet égard des statistiques révélatrices. Il faut les entendre lorsqu'ils parlent de "leur" lecteur: celui-ci est "intelligent", "politisé", "socialement conscient" . . .etc. Bref, pour eux, c'est quelqu'un à qui on ne peut faire prendre des vessies pour des lanternes!

C'est à ce lecteur socialement conscient que je veux m'adresser aujourd'hui. Pour une raison très simple: je cherche pas ACTIONNAIRES pour le Centre d'achats syndical. Je cherche des gens qui sont prêts à investir de l'argent dans une entreprise québécoise. Une entreprise "privée", je le dis tout net, en voyant déjà quelques personnes grimacer. Non, notre commerce n'est pas une coopérative. Personnellement, je crois assez à la formule coopérative pour en avoir moi-même déjà fondé une au profit des fonctionnaires municipaux de Montréal. Mais le Centre d'achats syndical n'en est pas une, du moins pas pour le moment.

Cette entreprise, je le dis en toute modestie, est actuellement florissante. Assez en tout cas pour que nous ne sentions pas le besoin de faire appel à la S.G.F.! Nous ne sommes pas riches, mais les affaires marchent rondement grâce à des membres qui, las de se fair exploiter un peu partout, viennent régulièrement chez nous pour "en avor pour leur argent". Mais nous ne pouvons pas nous permettre de nous asseoir sur nos lauriers; il nous faut prospérer, s'étendre au point de faire concurrence aux commerces anglophones de même type. Est-ce que nous ne serions pas capable de "leur" tenir tête?

Nous sommes en face d'un problème bien connu d'expansion économique au Québec. C'est pourquoi je fais appel à vous, lecteurs de QUEBEC-PRESSE, à vous qui risquez d'être les plus sensibilisés à un problème dont la connotation politique est évidente. Sans vous, le Centre d'achats Syndicat survit agréablement, sans plus; avec vous, nous nous imposons définitivement et nous prenons le haut du pavé. Nombreux sont "ceux" qui ont compris depuis longtemps cette vérité économique; au tour des Québecois de la mettre en pratique! Sans apport de capitaux, aucune expansion possible.

Je vous propose donc les parts sociales de DIX dollars chacune, avec un maximum de DIX parts par personne ou groupe. Mon offre s'adresse à toute personne ou groupement populaire désireux de collaborer à une réussite commerciale québecoise. Il ne s'agit pas de se lancer dans une aventure; il s'agit de participer à un commerce solidement établi et voué avant tout à la protection des intérêts du consommateur. Ce n'est là ni une mission ni même un devoir, c'est tout au plus "faire" enfin quelque chose de concret.

Aux futurs sociétaires, je dis ici ma croyance en cette vérité de l'heure: la prise en main de notre économie est l'une des clés de notre libération nationale. En définitive, mon offre s'adresse à tous ceux qui partagent cette croyance.

Veuillez agréer, chers lecteurs, l'expression de mes sentiments les plus fraternels.

Le président,

Jean-Jacques Parent

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 12 mai 1972

27944 21 gagnants de $5,000.
7944 168 gagnants de $500.
944 1701 gagnants de $100.

Bilan des débrayages

pages 2, 16, 17

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 14 au 20 mai 1972

Météo: très beau ★ DERNIÈRE EDITION 14 MAI 1972 VOLUME 4

PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢

De leur prison, un message des "Trois"

"NOUS, on

Le prix de la liberté de presse: $25

Québec-Presse est la réponse populaire au problème angoissant de la concentration des moyens d'information du Québec entre les mains de quelques financiers.

Québec-Presse est le seul journal à grand tirage du pays qui soit édité par une coopérative où la voix de chaque sociétaire a le même poids lorsque vient le temps de prendre les décisions, aux quatre assemblées générales qui ont lieu chaque année.

Québec-Presse est un journal d'information et de combat. Il est **libre** à cause de son comité de rédaction qui a toute autorité en ce qui concerne son contenu. Il est **engagé** dans le sens des aspirations des groupes populaires: syndicats, coopératives, comités de citoyens, associations nationalistes, groupements de contestation sérieux.

Québec-Presse a eu des débuts difficiles; mais depuis deux ans et demi la situation s'est améliorée progressivement de façon si encourageante que d'ores et déjà on peut affirmer qu'**il est là pour rester.** Il s'agit maintenant de l'aider à grandir.

Québec-Presse ne pourra continuer à progresser que si le capital social de la coopérative qui le publie augmente de façon substantielle; c'est-à-dire si le nombre de ses sociétaires double d'ici à quelques semaines (l'Association coopérative des publications populaires compte actuellement 1,400 membres).

LECTEURS DE QUEBEC-PRESSE, nous n'avons pas le choix car notre journal a rendu d'immenses services à la collectivité et est devenu un instrument indispensable pour les forces montantes du Québec.

Devenons sociétaires, copropriétaires de Québec-Presse, en souscrivant une part sociale de $25 pour les individus et $100 pour les organismes (les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois; par exemple, $2.50 pendant 10 mois pour une part sociale de $25).



Remplis la formule de demande d'adhésion ci-dessous et retourne-la, avec ta remise, à 9670 Péloquin, Montréal 358.

Pour plus d'informations, appelle Monique Vanden à 381-4775.

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

. . . . . Tél.: . . . . . .

Occupation. . . . . Date de naissance. . . . . (jour, mois, année)

Je, soussigné, demande à devenir membre de l'Association coopérative des publications populaires enrg. dont le siège social est à Montréal.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'Association et je souscris. . . . . part(s) sociale(s) à $25 la part pour les individus et. . . . . part(s) sociale(s) à $100 pour les organismes.

Date. . . . . 197. . . . . signature du membre

La Saint-Jean '72

Spectacles populaires dans six villes

(C.M. Québec).

Cette année, à la Saint-Jean, on va fêter en grande puisqu'au moins six villes importantes du Québec (Sherbrooke, Drummondville, Chicoutimi, Rimouski, Québec et Hull) vont voir se dérouler des manifestations culturelles et populaires à la mesure du Québec moderne.

Spectacles

En effet, depuis quelques mois, un comité spécial, la Corporation des fêtes de la Saint-Jean, organise sans tapage un spectacle à la grandeur du Québec afin de donner un sens nouveau et moderne à la fête des Québécois. Ainsi, au lieu du traditionnel défilé de la Saint-Jean, les citoyens de ces six villes pourront assister en plein air à des récitals de chansons, de poésie, de musique pop ou encore entendre des violoneux de chez nous. Il y aura également du cinéma québécois, des troupes folkloriques et des troupes de théâtre régional.

Plaines d'Abraham

C'est le président de la Corporation, M. Gilles de Lalonde, l'animateur bien connu qui avait organisé une fête semblable à Québec, qui a annoncé la nouvelle vendredi. Il a précisé qu'à Québec les fêtes de la Saint-Jean se dérouleront sur les plaines d'Abraham, grâce à une entente avec la commission des Champs de Bataille qui a bien voulu surseoir à son règlement interdisant toute manifestation après 1 heure du matin. Les manifestations populaires débuteront dans la capitale dans la soirée du 23 juin et se poursuivront toute la journée du 24.

Quant aux sites choisis dans les autres villes, ils seront dévoilés au cours de conférences de presse qui se tiendront dans chacune de ces villes, ces prochains jours.

De même, les modalités de financement seront dévoilées ultérieurement, mais on croit savoir que ce programme modeste exigera des déboursements de l'ordre de $130,000 dollars, chiffre assez peu élevé, si l'on considère que plus d'une soixantaine d'artistes se produiront dans les six villes.

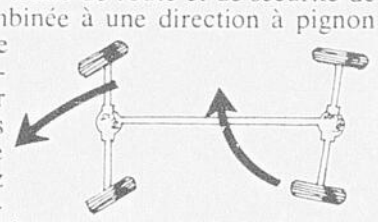
Anatomie d'un bon investissement

Place à la Renault 12 dans la catégorie des 1600cc!

La Renault 12 vient de faire son entrée dans la catégorie des 1600cc avec un nouveau moteur en aluminium plus puissant. Dans des conditions de conduite normale (personne n'est intéressé à pousser un moteur à 6,000 tr/m.), la puissance *réelle* de la Renault 12 se compare à celle de ses concurrentes et son rapport puissance/consommation est le meilleur. Pour ce qui est du prix, la Renault 12 n'a pas changé de catégorie: elle se vend seulement $2,538.*

Tenue de route et sécurité. Essayez donc de trouver mieux!

Nommez les principales concurrentes de la Renault 12 dans la catégorie 1600cc . . . Volkswagen Superbeetle, Toyota Corolla 1600, Ford Pinto, Datsun 1600, Dodge Colt . . . aucune de ces voitures ne possède les avantages de tenue de route et de sécurité de la traction-avant combinée à une direction à pignon et crémaillère. Aucune ne possède l'essieu-arrière autocorrecteur qui corrige les effets de la force centrifuge quand vous négociez une courbe dangereuse. De plus, cette traction-avant est équipée de pneus à carcasse radiale pour une meilleure adhérence et son système de freinage "disques à l'avant/tambours à l'arrière" est muni d'un dispositif qui répartit la pression en fonction du poids afin d'empêcher le blocage des roues arrière et de prévenir les dérapages.

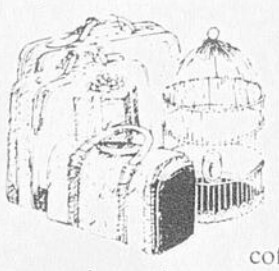


Garantie antirouille 5 ans/50,000 milles.

Renault Canada est le seul constructeur automobile à offrir l'option "protection totale" qui comprend l'application du traitement Tectyl® en usine et la fameuse garantie transférable de 5 ans/50,000 milles.

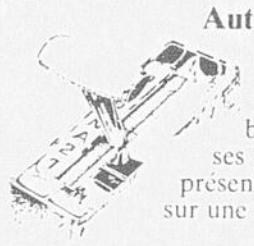
Confort et habitabilité. Essayez donc de trouver mieux!

Les fauteuils de la Renault 12 sont conçus et ajustés pour assurer un amortissement parfait toujours en accord avec la suspension afin d'éviter tout soubresaut. La Renault 12 est plus longue que toutes les autres: même les passagers à l'arrière bénéficient de plus d'espace. Son coffre (12.8 pi. cu.) est presque aussi grand que ceux de la Superbeetle et de la Pinto *ensemble!*



Automatique? Oui madame.

Une transmission automatique 3 vitesses de type nord-américain. Donc une boite de vitesses qui a fait ses preuves. Et Renault vous la présente avec levier en "T" monté sur une magnifique console.



Avant d'investir dans une 1600cc, passez chez l'un des 160 concessionnaires Renault au Canada.

RENAULT

La raison du confort est toujours la meilleure.



*Prix FAB Montréal, Toronto, Vancouver./Certains des équipements illustrés ou mentionnés sont offerts en supplément./Automobiles Renault Canada Ltée, C.P. 6400, Montréal 101, Qué.

Lareau Auto inc.
4484, de Laroche
Montréal Tél.: 523-2153-4

Paris auto inc.
825, boul. Tashereau
Greenfield Park
Tél.: 672-6660

Montréal Dauphine inc.
12050, boul. Laurentien
Montréal Tél.: 331-6130

L'Alliance des travailleurs-réservistes

S'aider soi-même

Un mouvement populaire francophone est maintenant à l'oeuvre dans quatre villes du sud-ouest de Montréal: **Lachine, La Salle, Saint-Pierre** et **Verdun,** où l'on ne comptait jusqu'à ce jour que des mouvements populaires anglophones affiliés au Greater Montreal Anti-Poverty Committee.

Il s'agit de **l'Alliance des travailleurs-réservistes du Québec (ATRQ),** un groupe de chômeurs, d'assistés sociaux et d'étudiants jeunes et moins jeunes, qui a commencé depuis quelques mois un travail efficace sous le thème suivant: **"Il faut aider les citoyens à s'aider eux-mêmes."**

Services

L'Alliance a d'ores et déjà mis sur pied, grâce aux sous d'Ottawa; des services d'avocats populaires et d'animateurs sociaux et culturels. Elle travaille activement à la généralisation de cours de formation budgétaire, de cours de culture populaire (peinture, sculpture, dessin). Elle oeuvre à l'implantation de coopératives d'alimentation et de production et à toute autre initiative dont les citoyens jugent avoir un pressant besoin.

L'équipe d'avocats populaires, le service le mieux rodé à l'heure actuelle, est à la disposition de tous les citoyens aux prises avec des problèmes de chômage, d'assistance sociale, de logement, de consommation, d'endettement, de vieillesse, etc. **"Nous perdons nos droits quand nous cessons de les faire valoir"** disent les gens de l'Alliance.

On peut rejoindre les responsables des divers projets aux numéros de téléphone suivants: **363-5142** (La Salle); **767-3234** (Verdun); **363-5142** (Lachine et Saint-Pierre). Des salles de réunion sont disponibles à tous ces endroits pour les groupes de citoyens, les syndicats etc.

Cantons de l'Est

L'Alliance des travailleurs-réservistes du Québec a par ailleurs étendu ses activités en province, plus précisément dans les Cantons de l'Est, à North Hatley, Katevale et Magog **(843-5859).**

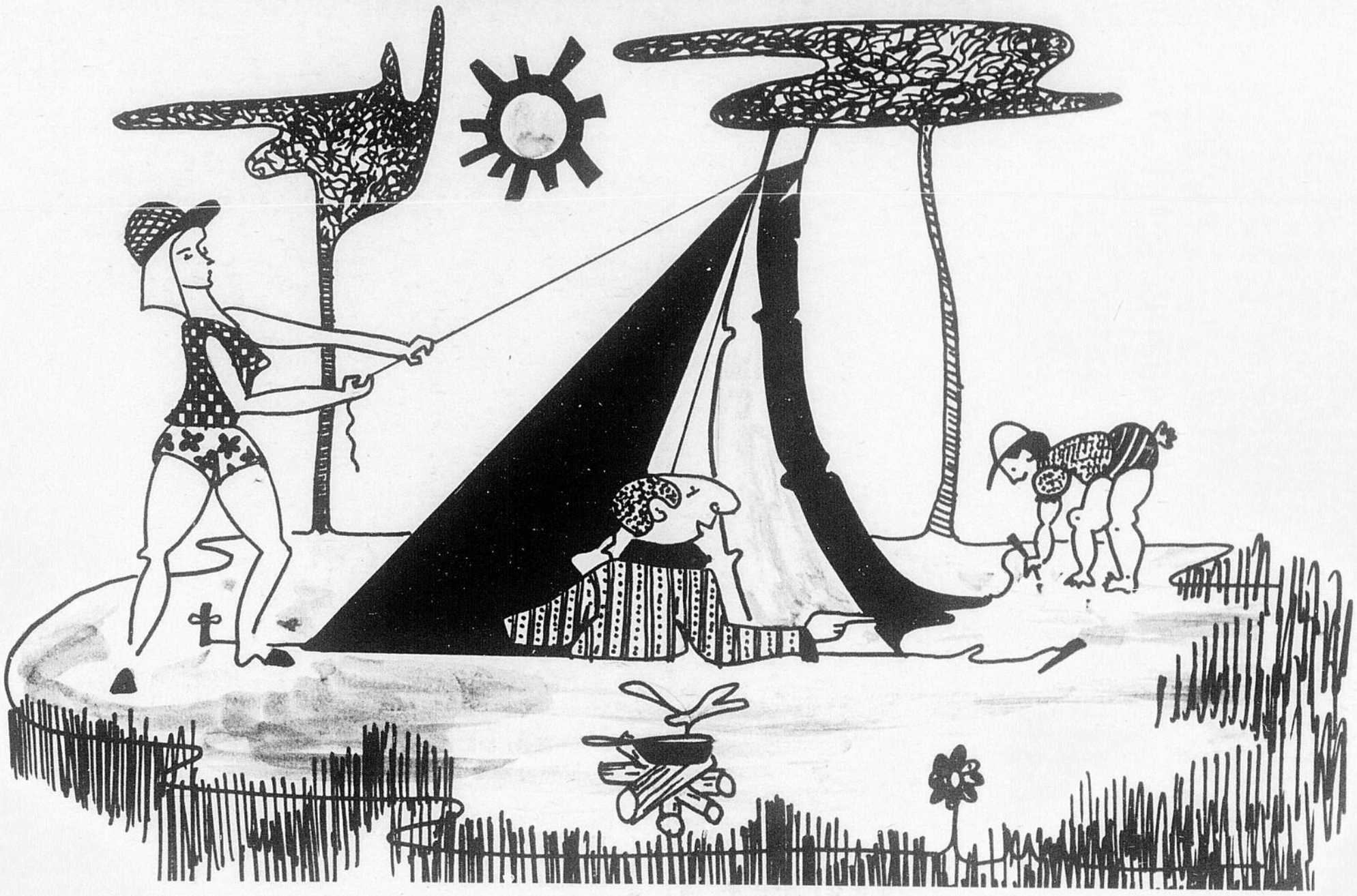
Tous les citoyens ou groupes voulant bénéficier des services - entièrement gratuits - des membres de l'Alliance peuvent communiquer avec les responsables et notamment, à La Salle, avec **Paul Malouin.**



Un nouveau comptoir alimentaire a ouvert ses portes depuis deux semaines. C'est maintenant le 8e à Montréal. Les consommateurs fatigués de payer le prix fort pour la plus petite boîte de sardines peuvent maintenant aller faire leur marché à ce nouveau magasin situé au 363 est, rue Marie-Anne.

Tous les produits qui s'y trouvent se vendent au prix coûtant. De plus, la décoration, l'ambiance y sont tellement agréables, aux dires des consommateurs qui le fréquentent, que l'endroit devient même un point de ralliement.

BUDGET VACANCES CAMPING



LE CAMPING:

LES MEILLEURES VACANCES, LES PLUS JEUNES ET LES PLUS ÉCONOMIQUES DE TOUTES

N.B. Une autre formule:

La tente roulotte 4 personnes - $410.

	1 personne		2 personnes		4 personnes	
	OPTION A	OPTION B	OPTION A	OPTION B	OPTION A	OPTION B
TENTE	$21.52	$40.25	$46.34	$51.92	$85.50	$100.00
superficie	h:3'6"-5'x6'8"	h:5'-5'3"x8'6"	h:6'-6'6"x6'	h:6'-7'x8'	h:6'6"-9'x9'	h:7'6"-9'x9'
pesanteur lb	12 1b	20 lb	30 lb	36 lb	45 lb	74 lb
Matelas pneumatique	$ 5.00	$8.15	$10.00 2 matelas	$15.60 1 mat. double	$20.00 4 mat. simples	$25.60 1 double 2 simples
Sac de couchage	$ 7.80 28"x70"	$17.10 34"x76"	$15.60 2 - 28"x70"	$34.20 2 - 34"x76"	$31.20 4 - 28"x70"	$68.40 4 - 34"x76"
Eclairage	$17.00	$21.00	$17.00	$21.00	$34.00 2 de $17.	$38.00 1 de 17. et 1 de 21.
Poêle	$16.80 2 brûleurs 11¾x17½x5"	$26.00 2 brûleurs 13¾x22x6¼	$16.80 2 brûleurs 11¾x17½x5	$33.50 3 brûleurs 13¾x28½x6¼	$26.00 2 brûleurs 13¾x22x6¼	$33.50 3 brûleurs 13¾x28½x6¼
Chaises	$ 1.16 sans dossier	$ 3.90 avec dossier	$ 7.80 2 de 3.90	$ 8.60 2 de 4.30	$10.12 2 de 1.16 2 de 3.90	$24.40 4 de 6.10
Glacière	$ 8.50 19¼x13x13½ poids: 8 lb	$11.00 19¼x13x13½ 9 lb	$15.00 25x14½x14½ 11 lb	$17.00 22x13½x13 16 lb	$17.00 22x13x13½ 16 lb	$21.00 22x13½x14 15 lb
Réservoir d'eau (cruche)	$ 1.50	$ 3.68 128 oz (2 lb)	$ 3.68 128 oz (2 lb	$ 6.40 128 oz (3 lb)	$ 6.40 128 oz (3 lb)	$ 6.40 128 oz (3 lb)
Thermos	$ 3.40	$4.15	$ 3.91	$ 4.28	$4.28	$4.28
TOTAUX	$82.68	$135.23	$136.13	$192.50	$234.50	$321.58

L'OPTION A EST TRÈS ÉCONOMIQUE — L'OPTION B EST ÉCONOMIQUE

:cooprix::: ÉCOUTE, INFORME, PROTÈGE, LAISSE CHOISIR

- 3600 Est Bld St-Joseph (coin 16e Avenue)

- 1420 Est rue Legendre (par Ch. Colomb)

jeunesse

par Pierre Rambaud

Les Initiatives locales

"Au Canada, ça marche"... jusqu'au 30 juin!

Pierre RAMBAUD

"Au Canada, ça marche!" C'est le slogan par lequel le gouvernement fédéral a soutenu la campagne de promotion du programme Initiatives locales. Au Québec, et selon l'avis de nombreux participants au programme, "ça a particulièrement bien marché. . .pour le gouvernement fédéral", c'est-à-dire: "les objectifs à très court terme, qui se situaient dans une perspective électorale, ont été atteints: masquer les problèmes du chômage, pousser plus avant l'ingérence du fédéral dans les affaires sociales du Québec (par une mainmise sur les organisateurs naturels) et diviser les forces populaires, tout en offrant à la population des services temporaires susceptibles de redorer le blason fédéral."

Un bilan

Dans l'un de ses dossier (29 janvier 1972), Québec-Presse, d'après les informations reçues par trois fonctionnaires du programme Initiatives locales, a dévoilé les raisons profondes de l'existence de ce programme. Les sommes accordées au Québec, soit $63 millions (sur un programme de $150 millions pour le Canada) prouvent, d'une part, que la vitalité populaire est plus grande au Québec que partout ailleurs, mais elles prouvent aussi que c'est au Québec que le gouvernement fédéral doit "investir" le plus pour convaincre les électeurs que le "fédéralisme peut être rentable."

1,400 projets privés ont ainsi reçu des sommes de l'ordre de $40 millions, tandis que 600 projets, patronnés par les municipalités, ont reçu $23 millions.

Regroupement

Afin de dénoncer la politique "électorale" du gouvernement Trudeau, tout en proposant des solutions durables aux problèmes soulevés par "Initiatives locales", car, disent-ils, "nous croyons que plusieurs projets sont utiles et rendent des services indispensables à la population", les membres "salariés" de quelque 150 projets "Initiatives locales" se sont regroupés sous le nom de RTIL (Regroupement des travailleurs d'Initiatives locales).

"Nous croyons qu'Initiatives fournit du travail à une catégorie de citoyens qui se retrouveront en chômage le 31 mai et dont la situation redeviendra aussi pénible qu'avant; nous croyons que les employés d'Initiatives locales ont été manipulés par le gouvernement Trudeau, soit dans un but strictement électoral, soit pour corriger artificiellement et temporairement les conséquences désastreuses d'une mauvaise gestion de l'économie; nous croyons que la population a été trompée d'une façon scandaleuse par les projets: on a satisfait temporairement des besoins fondamentaux sans aucun souci de continuer à rendre ces services essentiels à une population qui en éprouve le besoin. . ."

Comme solutions à court terme, le RTIL propose "que tous les projets existants soient subventionnés jusqu'au 30 juin 1972; que d'ici le 30 juin, les dossiers de tous les projets soient étudiés (la population et les employés concernés devant participer à ces études et aux décisions sur la nécessité de continuer certains projets) et, enfin, que tous les projets jugés valables soient subventionnés sur une base permanente."

Rapatriement

Allant plus loin dans ses demandes, et dans l'optique d'une existence à long terme de certains projets, le RTIL "exige", puisque la grande majorité des projets exercent leurs activités dans des domaines relevant du Québec, "qu'à partir du 30 juin le gouvernement fédéral remette au gouvernement québécois les sommes nécessaires à ces projets et que le Québec, avec la participation des citoyens, les administre lui-même."

Contre-offensive fédérale

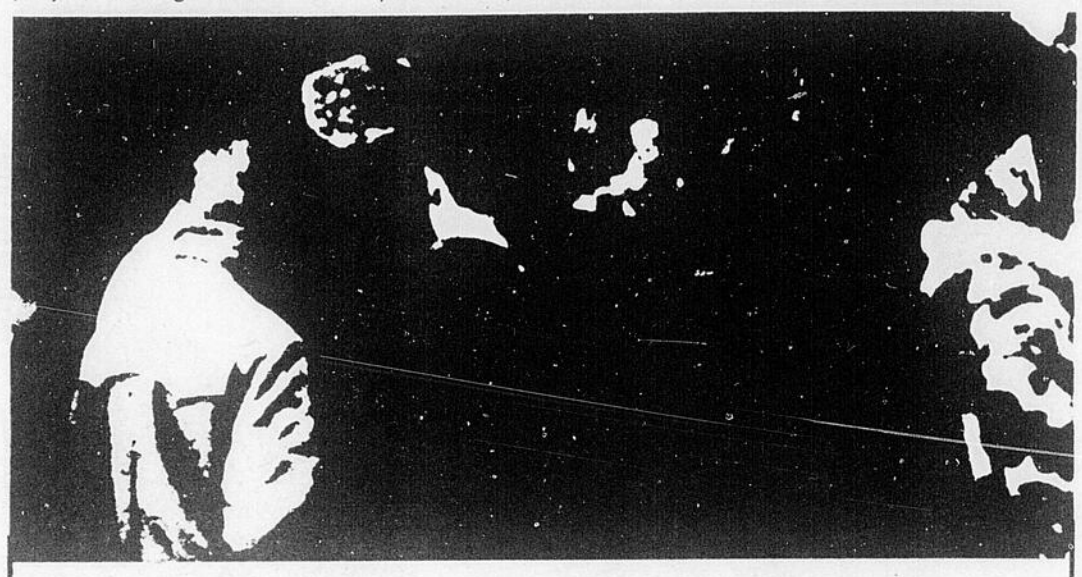
Devant la menace de contestation générale, les élections n'ayant toujours pas eu lieu, et pour que ne soit pas entièrement détruite l'image du "fédéralisme rentable", le gouvernement propose actuellement à chaque projet de lui soumettre un budget de "prolongation de projet."

Cette politique "du sursis" a court-circuité les actions proposées par le RTIL, qui prévoyait plusieurs manifestations et, éventuellement, une grève des employés d'Initiatives locales.

De fait, un budget général de prolongation a été accepté par le parlement d'Ottawa, mais ce budget est de l'ordre de $30 millions pour l'ensemble du Canada, et de seulement $10 millions pour le Québec. Ce qui revient à dire que seulement quelques projets sur les 2,000 projets québécois seront prolongés jusqu'au 31 septembre.

En laissant planer le doute sur la tête de chaque projet, le gouvernement impose ainsi une loi "du silence" que la plupart des projets semblent prêts à respecter, quittes à s'apercevoir plus tard qu'une fois de plus ils se sont "fait fourrer."

Regroupement: pour renseignements 351-8934 (Robert Tremblay).



Ça va plus mal que jamais!

- Un gouvernement d'incompétents est en train de mettre la province en faillite. Ça va plus mal que jamais!
- Avec 195,000 chômeurs au Québec, l'économie va plus mal que jamais!
- Les grèves, les désordres et les manifestations violentes ont augmenté plus que jamais!
- Les investissements ont baissé plus que jamais . . . mais les ministres ont voyagé plus que jamais!
- Le Parti Libéral du Québec est le seul parti qui est convaincu que nos vrais problèmes sont de nature économique: créer 100,000 nouveaux emplois en 1971, cesser le gaspillage, rendre plus juste notre système de taxation.

La nouvelle équipe libérale est là! Faites-en votre gouvernement! Seul un gouvernement libéral fort, peut améliorer votre sort!

QUÉBEC: AU TRAVAIL!

VOTONS LIBÉRAL! X

DES VOYAGES CONCUS POUR VOUS

tourex

LES JOYAUX DE L'ITALIE

15 jours depuis $3 21. US + tarif aérien incluant: logement — transfert — 3 repas par jour — visites — droits d'entrée aux musées — frais de service et taxes — manutention

DESTINATION

Paris — Amsterdam — Bruxelles: $200.
Londres: $190. — Athènes: $289. — Zurich: $210.
Nice: $250. — Malaga: $224.

L'Agence débrouillarde pour les vrais voyageurs

1454, de la Montagne, ch. 211
Montréal
843-8873

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

DE LA

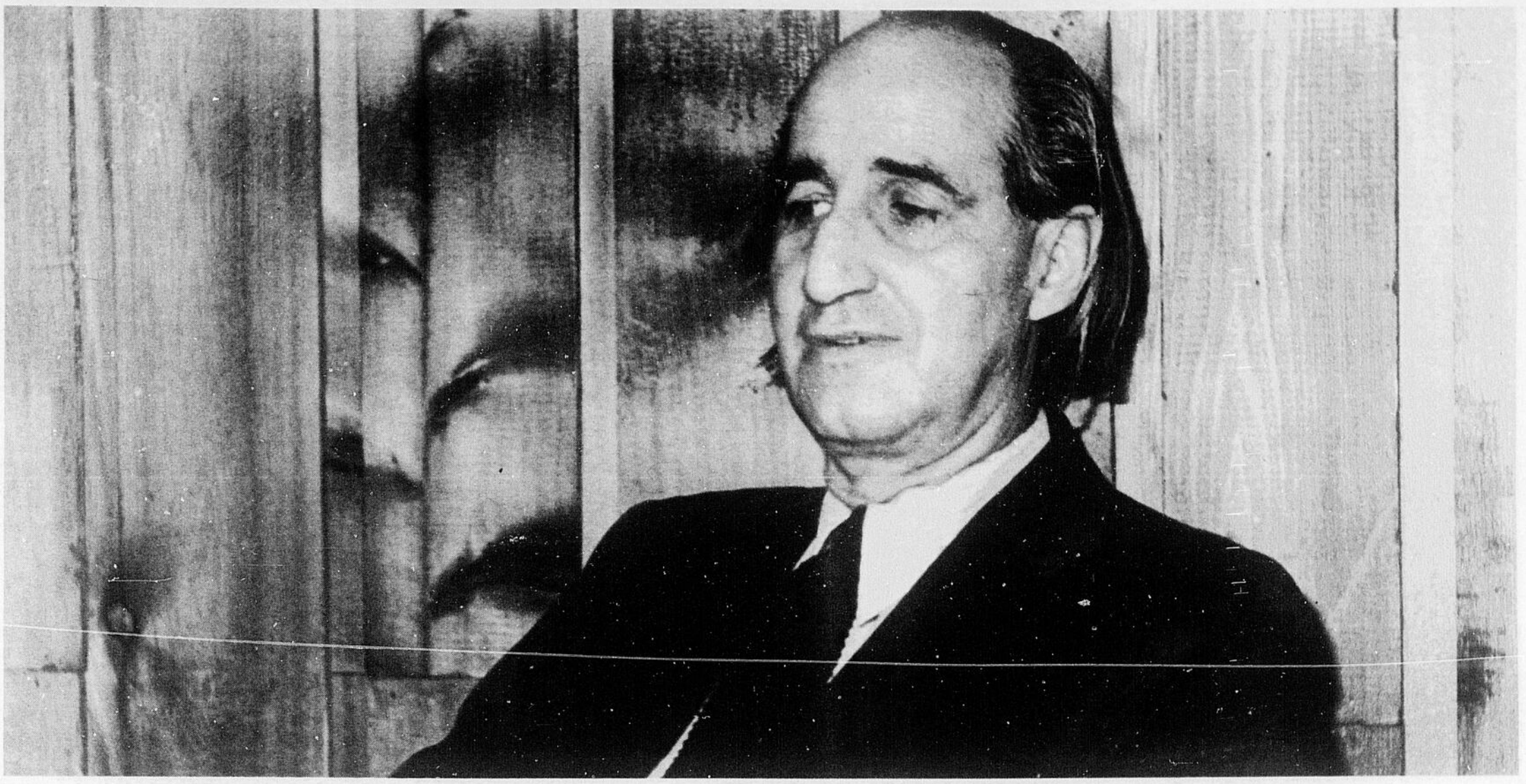
CAISSE POPULAIRE MAISONNEUVE

Mercredi, 24 mai à 8h. p.m.

Centre récréatif
4215, Adam, Montréal

Tout va mal votez libéral!

C'était le 17 avril 1970. En pleine campagne électorale. L'Union nationale était au pouvoir. Il y avait eu des grèves, des occupations de CEGEP, etc. Le parti Libéral, qui était alors dans l'opposition et faisant flèche de tout bois avait promis qu'il ramènerait la paix sociale au Québec. Or, par son comportement face aux travailleurs du secteur public, par la brutalité de son ministre de la Justice, tout est allé "plus mal" que jamais. Ajoutez à cette promesse non tenue, la promesse plus célèbre encore des 100,000 emplois et vous aurez devant vous le gouvernement le plus farceur que le Québec ait jamais eu.



Le loup-mouton Ferron

par Robert Lévesque

Ce qui frappe chez Jacques Ferron, c'est le calme irradiant et la lenteur du débit de ses paroles, qui contrastent avec son regard vif, perçant même, et le radicalisme de ses propos. Comme un loup qui se serait déguisé en mouton.

Récent gagnant du prix littéraire France-Québec, pour son roman **"Les roses sauvages",** nous avions saisi l'occasion pour aller nous entretenir avec lui. **"Ce n'est pas important ça, le prix France-Québec",** tombé négligemment dès le début de l'entretien, furent les seules paroles prononcées sur le sujet.

Et dans son petit bureau de médecin, à Longueuil, au sous-sol d'une pharmacie du coin, nous avons parlé longuement de sujets aussi diversifiés mais aussi près l'un de l'autre que le verdict des jurés au procès de Jacques Rose, l'indépendance du Québec, le métier d'écrivain, la Gaspésie d'avant l'électricité, Pierre Elliott Trudeau et René Lévesque, la lobotomie, Mallarmé et les salons d'Outremont. Près l'un de l'autre par l'espoir qu'ils recèlent d'une société vraiment libérée et vraiment québécoise.

Du PSQ au PQ

Jacques Ferron a toujours été connu pour ses allégeances politiques opposées au système en place, au pouvoir dominant. En 1966, il était membre du RIN et candidat à l'élection. Auparavant, il avait été membre d'un **"petit parti socialiste à tendance nationale et à 16 membres",** le PSQ. Il fut aussi, un temps, membre-observateur du parti Communiste, **"par ma première femme qui était à l'emploi du syndicat des tisserands".** Il y eut aussi l'aventure du parti **"Rhinocéros",** où l'humour faisait son entrée dans la politique. Et il est actuellement membre du parti Québécois.

Aujourd'hui, il ne cache pas sa sympathie pour les felquistes d'octobre. Il fut d'ailleurs celui que les Rose demandèrent pour négocier leur sortie de la maison de Saint-Luc, ce qui lui valut plus tard d'être soupçonné d'être le chef du FLQ. Des révélations faisaient état que ce "chef" était une personnalité fort connue de la rive-sud; ce qui valut une lettre hautement humoristique du Dr Ferron, parue dans le Devoir, où il prenait la défense du maire Robidas, de Longueuil.

"La décision du jury de Jacques Rose me fait plus plaisir que le prix France-Québec. Ce sont des jurés d'un certain âge qui ont demandé l'acquittement, ce qui prouve que les croulants ne sont pas ceux que l'on pense. En esprit, je donnais la main à Jacques Rose, je lui donnais même des peppermints. Jacques Rose a été traité de façon plus barbare que les grands malfaiteurs. Ses conditions de détention étaient inadmissibles. La distinction, faite par la Justice, entre prisonnier politique et de droit commun lui a valu ce traitement."

Et le Dr Ferron cite un livre de Tchékov, où les prisonniers politiques refusaient ces "privilèges" pour être traité comme les prisonniers de droit commun. **"Ce sont les gens de la répression légale qui aiment faire cette distinction"** laisse, lentement, échapper le loup-mouton Ferron, l'oeil par-dessus ses lunettes.

La France "ennuyeuse"

S'il n'a pas refusé le prix France-Québec, comme nous aurions pu nous y attendre, c'est que pour l'écrivain Ferron la France **"n'est pas dans nos ennemis immédiats".** La France, qu'il juge **"ennuyeuse"** pour les écrivains, **"ne nous colonise pas sur le plan politique, et ne nous domine pas sur aucun plan. Je ne lui fais pas la cour non plus, parce que je sais que j'aurai son appui".** Et il part dans l'esquisse d'une alliance possible du Québec indépendant avec la Martinique et la Guadeloupe.

"Comme nous aurons besoin d'un Sud, une fois libre, il serait bon de faire alliance avec eux, puisque ces deux pays ne peuvent pas se défaire de la France sans se lier au Québec...". Engagé dans le sujet de l'indépendance, le Dr Ferron se dira opposé à ce que l'on parle de révolution. **"Il s'agit d'en parler pour la faire taire"** argumente-t-il, en expliquant que lorsqu'une situation révolutionnaire est là, on n'en parle pas et elle se fait. **"Le bavardage est idiot. Il faut faire taire la révolution pour qu'elle gronde. Et Mao dit qu'il faut manger son repas bouchée par bouchée."**

La littérature fait l'histoire

"Moi, je suis un médecin et un écrivain, pas un homme actif. Je me suis présenté au RIN parce que j'étais sûr de ne pas gagner. J'ai appris à pratiquer la théorie d'Alain sur le "refus du pouvoir". L'état est bien lorsqu'une bonne partie des citoyens instruits refusent le pouvoir." Et Ferron parle, sans possibilité d'interruption (on n'en a d'ailleurs pas envie), de son métier à lui: **"J'étais un intellectuel colonisé, je lisais Mallarmé et Valéry, ça me paraissait très bien. Mon pays ne me semblait pas un sujet littéraire."**

"En réfléchissant au pays, continue-t-il, **en me politisant par le fait même, j'ai commencé à faire des choses en canadien, puis en québécois. Le jeu de l'écrivain est nécessairement subtil, et ainsi ma façon de m'engager en écrivant c'est de nommer les choses qui existent chez nous. Quand je parle de la Gaspésie, je la nomme une province. Le mot région ne correspond à rien. Et si l'on met ainsi des provinces dans le Québec, il y a des chances que celui-ci n'en soit plus une."** Et il conclura plus tard, en soulignant que bien souvent la littérature fait l'histoire avant l'histoire.

La Gaspésie d'hier et d'aujourd'hui

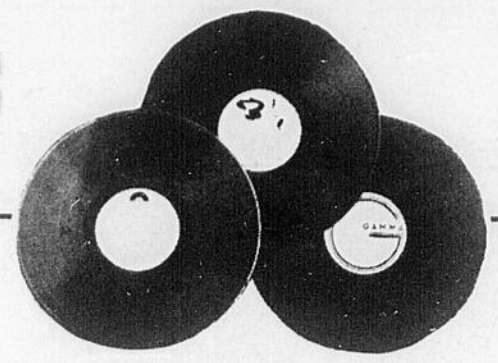
Terminant son cours de médecine, Jacques Ferron s'était installé à Rivière-Madeleine, en Gaspésie. **"J'avais noté durant mon cours que les Gaspésiens parlaient mieux que les autres et étaient plus sociables. Mon choix a été motivé par la loi du plaisir."** Il y est demeuré 3 ans, desservant 60 milles de côte entre Mont-Louis et Grand-Etang. La tuberculose l'avait obligé à revenir à Montréal. **"C'était la Gaspésie d'avant l'électricité, on était riche parce que se suffisant à soi-même, on était heureux, on savait vivre."**

De la Gaspésie actuelle, **"envahie par les sociologues reboisants",** le Dr Ferron déplore qu'il s'y fasse **"une urbanisation semblable à l'urbanisation forcée faite au Vietnam par le bombardement des campagnes".** Il trouve faux ce que peuvent prétendre des gens comme Gérard Fortin au sujet de la civilisation qui commence dans les villes.

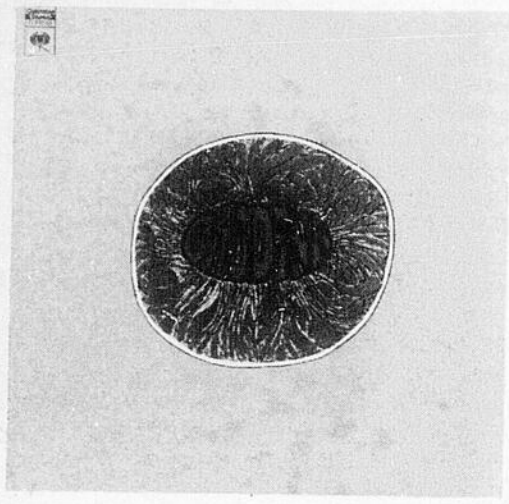
Si l'on devait résumer ce qu'il pense de René Lévesque et Trudeau, il faudrait dire du premier qu'il est le seul homme d'état que le Québec possède, et du second un homme **"qui a pris le style de Duplessis, adapté à 72, et que l'on ne réussit jamais à savoir ce qu'il pense". Trudeau ne peut pas pardonner à son père, Charles, d'avoir fait fortune avec de la "baboche" durant la Prohibition, et il sera toujours haineux de toute figure paternelle qui soit québécoise".**

Lui-même, il se décrit comme un **"notable traditionnel, mais qui a vécu en milieu populaire". Il est ridicule,** dit-il, **de voir des notables se réunir entre eux dans les salons d'Outremont. Que peuvent-ils bien se raconter?"**

disques



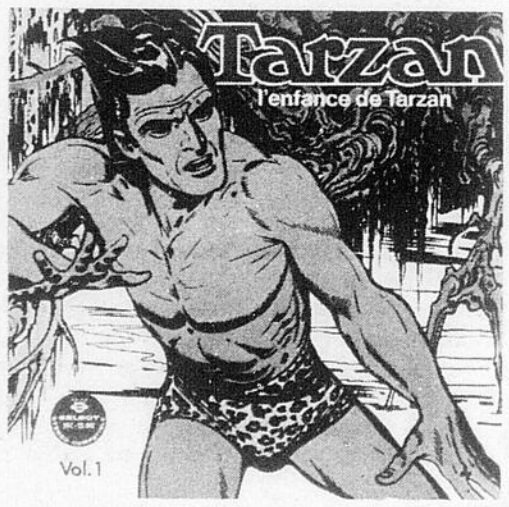
Les pétomanes



Grootna, Columbia C 31033.

Un autre groupe pop américain qui mérite de retenir notre attention. Six jeunes musiciens, originaux (il n'y a qu'à regarder l'envers de la pochette où ils se sont fait photographier dans le costume et la posture célèbres du **"pétomane"** des années 20), qui font de l'excellente musique. En particulier, on y entend de **merveilleux solos de piano,** joués par Richard Sussman. Les autres sont: Anna Rizzo, Vic Smith, Dewey DaGrease, Kelly Brian et Slim Chance. A écouter surtout, la chanson "Going to Canada". Un groupe dans la lignée des "Doors", la nouveauté en moins. Mais du "son" intéressant.

Tarzan revient



L'enfance de Tarzan, Sélect, SSC 13.041.

Pour les enfants, mais aussi pour les adultes qui ne se prennent pas trop au sérieux, la maison Sélect vient de lancer une série de disques français sur le personnage **Tarzan.** Réalisé en France, avec des comédiens aussi recommandables que **Pierre Tchernia, Alain Mottet, Caroline Cler** et **Jacques Hilling,** et avec des dialogues de l'écrivain **Jacques Lanzman,** l'entreprise est sans contredit une réussite. A recommander à tous les enfants, qui trouveront captivantes les aventures de Tarzan. Ils feront connaissance avec Kerchak le roi des singes, Sabor la lionne, Sheeta la panthère, Horta le sanglier et les Manganis. Ce disque est le premier d'une série. Il raconte l'arrivée des parents de Tarzan sur une île déserte. A se procurer.

Un travaillant

David Clayton-Thomas, Columbia, KC 31000.

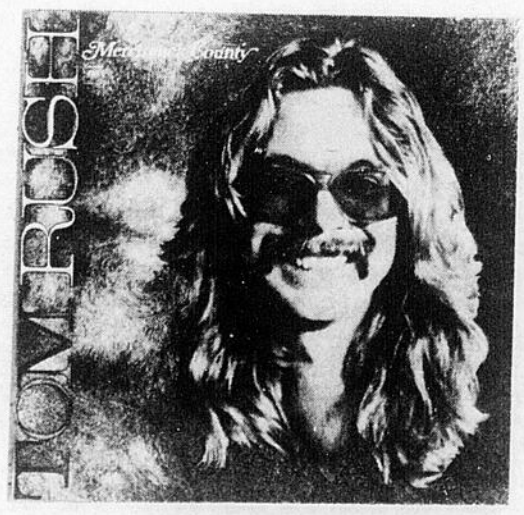
David Clayton-Thomas, à peine connu ici, apparaît tout de suite comme un artiste pour qui le travail est la première vertu. Chacune des chansons de ce microsillon est le résultat évident d'un très long travail. Pour chacune des chansons, un orchestre différent accompagne Clayton-Thomas, ce qui donne beaucoup de couleur à l'ensemble du disque. La voix de Clayton-Thomas est chaude, basse, très différente des voix habituelles des chanteurs américains. On écoutera surtout: **"Magnificent Sanctuary Band"** et **"Dying to live".** La photo de la pochette a été prise par **Alan Ginsberg,** ami de Clayton-Thomas.



L'après-Dylan

Merrimack County, Tom Rush, Columbia, KC 31 306.

Chantant et jouant de la guitare, **Tom Rush,** accompagné de 8 musiciens, offre un microsillon très intéressant de chansons pop. Les textes sont toutefois d'inspiration nettement post-Bob Dylan, et n'apportent rien de bien nouveau. Mais la musique, et l'enregistrement, sont excellents. Des chansons comme **"Gypsy Boy", "Wind on the Water", "Seems the Songs",** et **"Gone Down River"** sont les meilleures du disque. Du très bon travail, mais peu d'originalité.



en coulisses

Yvon Cozic et **Monic Brassard** ont créé un "objet-gag" qui s'appelle Eustache. Pendant 19 jours d'exposition, à la Galerie Média Gravures et Multiples (276 ouest, rue Sherbrooke), Eustache subira une évolution, un **"développement physique"** que les visiteurs pourront constater. Cette exposition de Cozic s'inscrit dans la série d'expériences qui a déjà produit **"Les cordes à linge", "Les enveloppes"** et **"Les surfaces à. . .".** On a jusqu'au 3 juin pour connaître Eustache. . .

●●●

Pauline Julien a décidément très bonne presse en France. Alors qu'un de ses disques vient de sortir à Paris, et qu'on l'attend au Théâtre des Nations, "Le nouvel observateur" écrit: "Un album de qualité exceptionnelle rassemblant les meilleurs interprétations de celle qui est à la fois la grande dame de la chanson populaire et la Pasionaria du mouvement séparatiste du Québec. Une voix sensuelle et puissante, de très beaux textes."

●●●

Durant le mois de mai, la télévision d'Etat a eu l'idée (heureuse ou malheureuse?) de programmer les 5 films de la série "Angélique" qui a fait de **Michèle Mercier** une vedette internationale. Ceux qui aiment le mélodrame seront servis, mais les autres ont de moins en moins de choses à se mettre sous la dent à l'écran de Radio-Canada.

●●●

Un nouveau groupe vient de faire irruption dans le monde du spectacle. Il s'agit des **"Saints Innocents".** Ils sont 5, qui se disent descendants des martyrs. Miracle de survie ou de réincarnation? Ils ont fait, en tout cas, leurs débuts à la **Butte à Mathieu** hier soir.

●●●

Toujours à la **Butte à Mathieu de Val-David,** le chanteur **Donald Lautrec** y sera en vedette les 10 et 24 juin. Auparavant, le 17 juin, on pourra y applaudir **Claude Léveillée,** qui revient actuellement de Paris, où, semble-t-il, il commence à "percer".

●●●

Au concours international de violon de Montréal, qui se tiendra du 27 mai au 13 juin, un seul violoniste canadien sera en lice parmi 28 candidats de différents pays. Il n'y a évidemment pas de **Québécois** non plus. C'est un peu étonnant pour un festival qui se déroule à Montréal et dans lequel les gouvernements investissent.

●●●

Du 20 au 27 mai, **à l'université Laval,** se tiendra la première rencontre internationale des départements d'études françaises qui réunira plus de 400 universitaires. M. **Fernand Grenier,** doyen des Lettres de Laval, présidera cette rencontre. A l'ouverture, le romancier et Prix Nobel **Miguel Asturias** parlera du **"français, voie d'accès à l'universel".** On parlera, entre autres, de l'enseignement des littératures dans les pays francophones et non francophones.

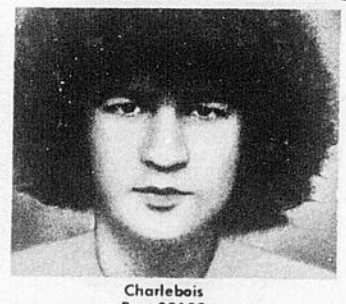
●●●

Une grosse "machine" de **Broadway** va s'installer sur la scène du théâtre Maisonneuve, du lundi 22 mai au dimanche 28. Il s'agit d'une comédie musicale qui remporte un gros succès à New York depuis des années, **"Only Fools Are Sad".** C'est un spectacle juif, basé sur des histoires et des paraboles hassidiques. A voir surtout pour la technique de ces gros "shows".

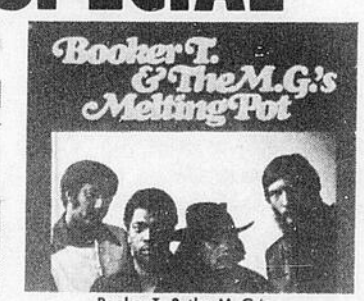
SEMAINE DU DISQUE
GRANDE VENTE À RABAIS

DISQUES				CARTOUCHES
Prix régulier:	$2.98	Spécial:	$2.08	8 pistes - stéréo
"	$5.29	"	$3.70	Prix régulier: $7.98
"	$5.98	"	$4.18	Prix spécial: $6.49
"	$6.29	"	$4.40	
"	$6.98	"	$4.88	

EN TRÈS GRAND SPÉCIAL


Charlebois
Barc 80123
Rég: $5.98 Sp.: $3.71

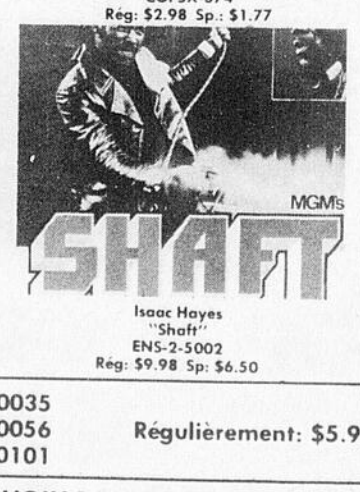

Il était une fois dans l'ouest
CGPSX-374
Rég: $2.98 Sp.: $1.77



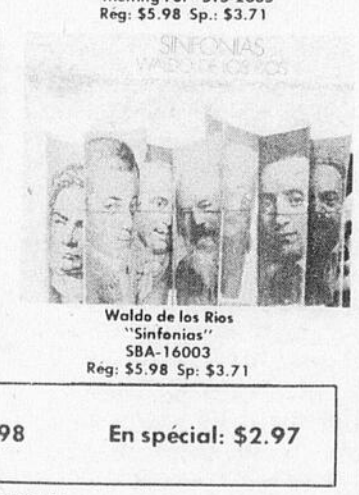
Booker T. & the M. G.'s
"Melting Pot" STS-2035
Rég: $5.98 Sp.: $3.71



Claude Landré
"Récital Place des Arts"
PSC-4015
Rég: $5.98 Sp.: $3.71



Isaac Hayes
"Shaft"
ENS-2-5002
Rég: $9.98 Sp: $6.50



Waldo de los Rios
"Sinfonias"
SBA-16003
Rég: $5.98 Sp: $3.71

BECAUD 80035 80056 80101 Régulièrement: $5.98 En spécial: $2.97

UN CHOIX DE PLUS DE MILLE DISQUES!

COOP SAINT-LAURENT

604, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Mtl. 379e) 744-6277

Ouvert tous les jours jusqu'à 18 heures
Jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures
Samedi jusqu'à 17 heures

Commandes postales acceptées
Ajouter 50c par disque pour frais d'expédition

télévision

Dimanche

CINEMA, à 23 h. 30, aux 2, 7, 9, 11 et 13. Un reportage du cinéaste Jean Rouch et du sociologue Edgar Morin sur les Parisiens. Le film s'appelle **"Chronique d'un été"; il a été tourné en 1961, durant l'été parisien. Le sujet est sans doute entièrement dépassé aujourd'hui, mais il sera intéressant de comparer ce cinéma-vérité à la française avec celui qui s'est fait ici, et qui peut se faire encore avec Perrault. On verra que l'on n'a pas à rougir.**

SUNDAY MOVIE, à minuit, au canal 12. Si le cinéma de Rouch vous ennuie, vous pourrez regarder au 12 un excellent film de François Truffaut, **"Fahrenheit 451",** réalisé en 66 d'après une nouvelle de Ray Bradbury. Dans un monde futur où les pompiers ont pour tâche de brûler tous les livres.

Lundi

SPECTACOULEUR AU 7, à 21 h. 30, au canal 7. Une reprise de l'émission d'une heure sur les Karricks, ces deux jeunes musiciens et chanteurs du Saguenay qui sont en train de se tailler une place dans la chanson québécoise. L'émission, comme l'un de leurs succès, s'appelle **"Au chant de l'Alouette".**

CINE-SOIR, à 23 h. 25, au canal 13. Un excellent film, à ne pas manquer si on ne l'a pas encore vu. Il s'agit du second long-métrage d'André Delvaux, **"Un soir, un train",** avec Yves Montand et Anouk Aimée. Cinéaste belge au style éclatant, Delvaux a déjà donné **"L'homme au crâne rasé"** et **"Rendez-vous à Bray".**

CINEMA, à 23 h. 30, aux 2, 9 et 11. Ceux qui veulent rire facilement pourront se payer un De Funès, avec **"Certains l'aiment. . .froide",** un film de J. Bastia tourné en 59, avec un autre comique Jean Richard. Dans l'ensemble, des gags usés, mais les grimaces de De Funès sont vraiment uniques.

Mardi

MATINEE WITH JOE VAN, à midi trente, au canal 12. Jerry Lewis a été intéressant quand il a écrit et dirigé ses propres films. En voici un, qui date de 63, **"The nutty professor",** où il joue un professeur timide qu'un produit spécial transforme en Don Juan, De très bons moments de pure comédie.



"LE PARADIS TERRESTRE", tous les mardis soirs à 21 heures. Sur cette photo, on voit une des comédiennes, Ginette Letondal.

LE MONDE DE MARCEL DUBE, à 21 h. 30, aux 2, 7, 9, 11 et 13. Il y a si peu de production originale à Radio-Canada (à y penser cela devient scandaleux), qu'il faut bien souligner les moindres tentatives, même si elles ne sont pas toujours heureuses. Ce **"Monde de Marcel Dubé"** vaut tous les Théâtre Alcan, mais on est loin de ce qui pouvait se faire il y a dix ans, quand la télévision était productive. Se rappeler tous les télé-théâtres. . .

CINE-CLUB, à 23 h. 30, aux 2, 9 et 11. Le Ciné-Club continue son festival de films roumains, avec **"Le canari et la tourmente", de M. Marcus, avec Florin Gabréa et Maria Rataru. Un homme, succombant au froid dans une tempête, se remémore les évènements qui l'ont conduit là.**

Mercredi

MATINEE WITH JOE VAN, à midi trente, au canal 12. Un film de Joseph Losey (The gobetween) tourné en 64, **"King and Country",** avec Dirk Bogarde et Tom Courtenay, deux excellents comédiens. Un drame de la guerre 14-18, et une critique de cette guerre.

LES GRANDES PRODUCTIONS, à 20 h. 30, au canal 4. L'ancêtre du **"Godfather",** un film américain de Martin Ritt, **"Les frères siciliens",** avec Kirk Douglas et Alex Cord. Des règlements de compte à l'intérieur du syndicat du crime.

Jeudi

FILMATIN, à 10 h. 30, au canal 7. Un des plus beaux films du cinéma français, qui fut réalisé en 1944 par Robert Bresson. **"Les dames du bois de Boulogne",** avec Maria Casarès et Elina Labourdette, est le symbole du dépouillement et de la sobriété au cinéma. Une des oeuvres les plus réussies de ce moine du cinéma. Une simple histoire de vengeance féminine, mais où la caméra fouille à fond la psychologie des personnages.

CINE-SOIR, à 23 h. 10, au canal 13. Un film de George Cukor, avec Anna Magnani et Anthony Quinn, **"Car sauvage est le vent",** réalisé en 58. Le film vaut sutout pour l'interprétation foudroyante d'Anna Magnani.

THE TONIGHT SHOW, à 23 h. 30, au canal 5. Pour les amateurs de jazz, le "show" animé par Johnny Carson recevra le musicien et chanteur Ray Charles. Une émission qui durera 90 minutes.

CINEMA, à minuit, aux 2, 9 et 11. Un des rares films musicaux de Marcel Carné, **"Le pays d'où je viens",** avec Gilbert Bécaud et Françoise Arnoul. Tourné en 56, ce film risque d'avoir au moins le double de son âge.

Vendredi

CINEMA DE 5 HEURES, à 17 heures, au nal 13. Un bon John Ford de 1963, **"La taverne de l'Irlandais"** ("Donovan's Reef"), avec John Wayne et Elizabeth Allen. Une ambiance de chaleur humaine, comme savait en créer John Ford.

spectacles

TEX vide le frigidaire de Langford



"ENTRE L'IMPREVU, les copains et la bière. . .Langford passe son temps."

par Robert Lévesque

On connaît "Le frigidaire", cette chanson qui est vite devenue un "hit", qui s'est maintenue aux premières places des "palmarès", qui est maintenant fredonnée à Paris et qu'on est en train d'enregistrer en italien et en allemand. Elle est de ce genre de chansons qui font facilement le tour du monde. On pensait, jusqu'à maintenant, qu'elle était de Tex, puisque c'est lui qui l'a ainsi popularisée. Mais l'on se trompait.

En autobus

"Le frigidaire" a été composé dans l'autobus Verdun-centre-ville, par un gars des Iles de la Madeleine qui commençait à en avoir assez d'être "pogné" à Montréal et de ne plus pouvoir respirer. Ce gars-là, Georges Langford, chante depuis à peu près 6 ans, il a une certaine réputation dans le milieu des amateurs de la chanson, les rescapés de l'époque des boîtes à chansons, ceux qui hantent l'Imprévu et le Saint-Vincent dans le Vieux-Montréal, ou la Casanous et l'Atre dans le centre-ville. Publiquement, on ne le connaît pas.

Invité par Tex

Invité à chanter à l'émission **"Sous mon toit",** animée par Tex Lecor, Langford y amena cette chanson, composée depuis environ 2 ans. Après l'émission, Tex, qui avait "flairé" l'impact possible de cette chanson, invita Langford à prendre une bière et lui demanda s'il lui permettrait de la mettre à sont tour de chant. Langford accepta tout de suite. Pour lui, "Le frigidaire" n'était qu'une chanson facile, trop simple pour faire un succès.

Corrections mineures

Tex se mit donc à chanter **"Le frigidaire"** un peu partout, et il put juger très vite que ce serait **une chanson qui "marcherait".** Il décida d'en faire un disque. Un téléphone à Langford suffit pour absoudre Tex. Celui-ci modifiant quelque peu certains mots de la chanson, il n'achetait pas la chanson mais laissait à Langford 75% de ses droits d'auteur.

Un chômeur de Montréal

La modification en question, minime quant au nombre de mots, changeait quand même passablement le sens de la chanson.. Dans la version de Langford, la chanson commençait ainsi: "Tant que j'pourrai toffer dans l'frigidaire", au lieu du "Tant qui restera quelque chose dans l'frigidaire" de Tex. Et dans le refrain, Langford disait "Ma Rosalie, on s'en r'tournera d'où c'est qu'on d'vient", au lieu du "Ma Rosalie, on mettra du beurre sur not' pain" de Tex. En fait, au lieu d'être la chanson du gars des Iles qui chôme à Montréal, ça devenait la chanson d'un chômeur de Montréal. Mais Langford accepta ce changement.

Tex est silencieux

"Depuis, Tex Lecor, à qui cette chanson à servi à redorer son blason et à remplir ses goussets, n'a jamais fait le moindre effort pour m'en donner le crédit, dit Langford. Jamais il n'a dit "cette chanson est de..." Jamais non plus il a dit: "cette chanson est de moi", mais il a toujours savamment entretenu toute ignorance à ce sujet. Et je suis demeuré dans l'ombre." Si nous ne l'avions pas rencontré", nous ne le saurions pas.

Pendant que Tex se balade en France, et songe même à faire un commercial pour Eaton avec le "Frigidaire", Langford vit lentement et paisiblement entre sa chambre près du carré Saint-Louis, la Casanous où il vient de faire 3 semaines, l'Imprévu, les copains et la bière. Et il compose d'autres chansons. Il avoue en avoir déjà une soixantaine de présentables. Et, pour le moment, ce qui l'intéresse c'est d'arriver à vivre **"comme un salarié ordinaire"** en chantant.

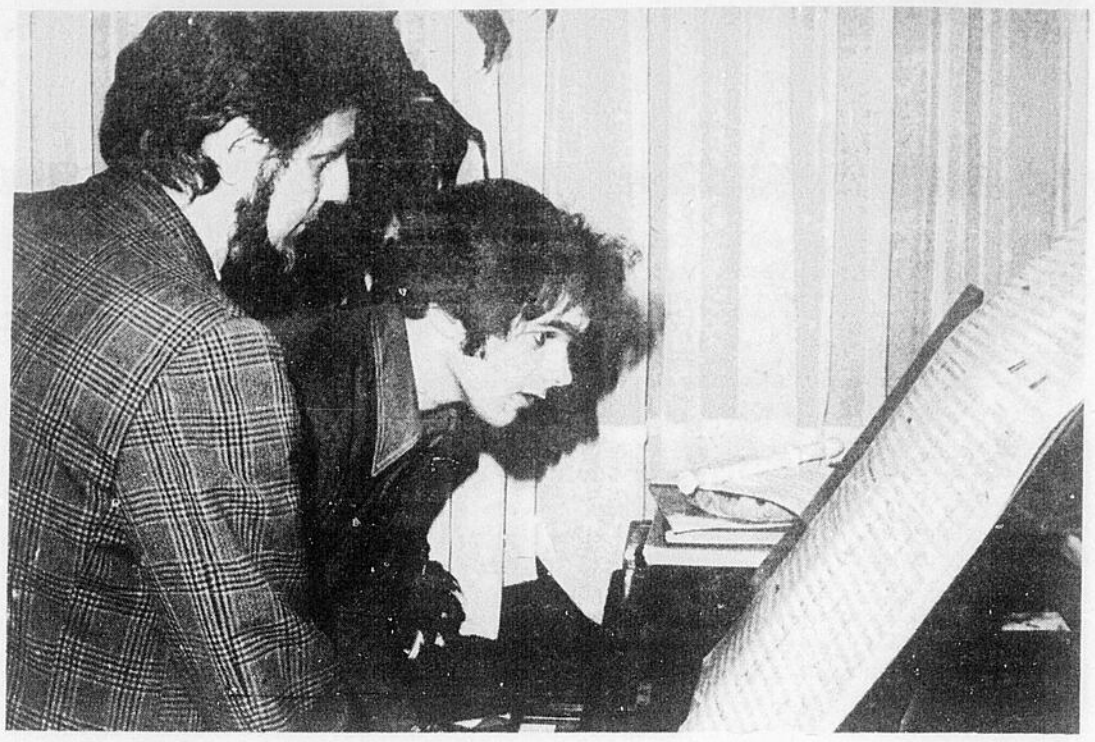
Un premier disque

L'automne prochain, **"si tout va bien",** il fera probablement un premier disque où il reprendra sa version du "frigidaire". **"C'est un disque que je n'aurai pas besoin de renier, parce qu'il n'y aura que des choses que je travaille depuis longtemps."** Langford a commencé à composer et à chanter il y a 6 ans, à Bathurst, alors qu'il faisait son cours classique. Tous les étés, il retournait aux îles de la Madeleine pour ouvrir des boîtes à chansons. Le premier été, ça s'appelait "L'Astrid" et des gars de l'Ile y chantaient avec lui. Le deuxième été, ce fut "Le Vieux Quai", et l'on y fit venir Calvé, Edith Butler, Angèle Arsenault. Le troisième été, et le dernier, c'était "La Gabare", et Langford avait réussi à y faire venir Pauline Julien.

Il a 22 ans. Cet été, il retourne faire un tour aux Iles. Auparavant, il chantera au centre culturel de Verdun le 25 mai. En revenant des Iles, il est décidé à "attaquer" et à s'imposer. Six pieds, cheveux blonds, il a l'allure d'un marin, comme ceux qui, partis de l'île Jersey, échouèrent aux îles de la Madeleine et marièrent des Acadiennes. Il y avait parmi eux un Langford. "Je suis un Anglais parfaitement assimilé", blague Georges Langford.

Mme Kirkland-Casgrain se trompe d'autoroute

-Michel Longtin



SOUS LE REGARD du compositeur André Prévost, le gagnant de la bourse de la BMI travaille une partition. (photo: Jacques Varin)

par Robert Lévesque

Sous le titre quelque peu pompier de **"Vive la Chanson"**, notre ministre des Affaires culturelles, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a signé le 11 mai dans le Journal de Montréal un article dans lequel elle parlait d'un nouveau "chansonnier" qui venait de remporter un prix de composition à New York. Il s'agissait du Québécois Michel Longtin.

Après avoir souligné que ce prix, octroyé par le Broadcast Music Incorporated, avait une résonnance à l'échelle du continent nord-américain, Mme Casgrain écrivit qu'il témoigne que les citoyens du Québec ont **"du côté musical"** des aptitudes qui se comparent à celles que l'on trouve ailleurs.

"Le succès de M. Longtin me donne aujourd'hui l'occasion de traiter de musique populaire et de souligner combien vivante elle est au Québec. Elle pousse ses racines dans un passé lointain et elle a su évoluer à l'heure de 72", écrit le ministre. Mme Casgrain va même jusqu'à rappeler les **"veillées"** de famille où chacun "y allait de son petit couplet et arrivait à la fin en disant "excusez-la".

L'erreur du ministre

Mais voilà ce qu'il y a de particulier à cet éloge d'un ministre de la Culture au gagnant d'un prix: Michel Longtin ne fait pas de la chanson, de la musique populaire ou du genre "excusez-la"; Michel Longtin est un compositeur de musique contemporaine "sérieuse".

Le prix qu'il a décroché à New York couronne une oeuvre pour orchestre symphonique et bande de musique électronique, qu'il a écrite l'été dernier, sous le titre de "Il était une fois". Cette semaine, Jacques Theriault, dans le sérieux Devoir, releva cet incident dans un article intitulé "Il était une fois de trop, notre ministre de la Culture".

Cette "grossière erreur", comme nous disait M. Longtin, relève d'une ignorance de la musique qui se fait ici. Pour un ministre des Affaires culturelles, la chose paraît grave. Il est évident que Michel Longtin n'est pas une vedette, mais le moins à faire lorsque l'on parle de quelqu'un c'est de s'informer de ce qu'il est et de ce qu'il fait.

"J'ai beaucoup ri"

"J'ai beaucoup ri d'abord", nous a révélé Michel Longtin, **"puis je me suis demandé ce qui se passait. Il est incroyable qu'un ministre dise de telles conneries. Le ministère des Affaires culturelles, au lieu de faire de telles âneries, devrait s'intéresser à ceux qui travaillent et donner des subventions."**

Affirmant qu'il ne répondra pas à Mme Casgrain par une lettre lui expliquant quel est ce prix, M. Longtin a tenu à nous dicter une sorte de réponse à la gaffe ministérielle: **"Je me rends compte de la bonne intention de Mme Casgrain qui veut encourager les jeunes, mais je crois qu'elle se trompe d'autoroute. Ne pas différencier Michel Pagliaro d'un musicien comme André Prévost du Stockhausen, il y a un bout."**

Dans son texte-éloge, Mme Casgrain parlait en effet d'autres Québécois qui avaient mérité des prix de la Broadcast Music Incorporated, comme Michel Pagliaro (ce dernier est Français) pour sa chanson "Milady", Jacques Weill pour sa chanson "Noé", et David Forcier et Claude Michaud pour leur chanson "Petit Pierre". Drôle de "bag" pour l'auteur d'une oeuvre symphonique.

Choisie parmi 600 oeuvres

L'oeuvre de Longtin, qui a été retenue parmi 600 oeuvres américaines et canadiennes, est écrite pour 179 instrumentistes et 60 choristes, et comprend un "tape" de musique électronique. C'est une pièce symphonique sur le thème de la séparation. De l'indépendance? **"Non, pas tout de suite, mais je veux le faire un jour, une symphonie électronique sur l'indépendance du Québec."**

Longtin affirme que sa musique est largement tributaire de ce que fait Penderecki et, ici, le musicien André Prévost, qui est son professeur. Michel Longtin est étudiant à la faculté de Musique de l'université de Montréal, et il étudie la musique électronique à l'université McGill. Il a déjà écrit une oeuvre symphonique qui a pour titre "Latitude 60 nord". Et il espère que Mme Casgrain lira cet article...

Découpez cette annonce et...

- la Psychologie de la création
- la Psychologie de A à Z (volume double)
- Connaître les autres
- Savoir communiquer
- la Mémoire
- Timidité-volonté-activité
- l'Equilibre
- Savoir persuader
- le Pouvoir de création
- la Vie du couple (volume double)
- Connaissance de l'enfant
- 400 difficultés et problèmes chez l'enfant
- l'Adolescence (volume double)
- le 3e Age
- l'Intelligence efficace
- l'Inconscient : pour et contre
- la Réussite professionnelle
- la Réussite de la femme

cochez ici les volumes de la Bibliothèque de Psychologie Moderne dont vous avez besoin.



V. Publi

Le C.E.P.L. a mis au point avec des spécialistes français de haut niveau une collection d'ouvrages dans laquelle chacun peut faire son choix au gré de ses besoins : le Dr René Bize, le Dr Paul Chauchard, Michel et Françoise Gauquelin, Pierrette Sartin, Rose Vincent, et bien d'autres, vous parlent à travers ces ouvrages du *plus grand trésor que vous possédez et qu'il faut mettre en valeur: vous-même.*

C'est une production de La Bibliothèque du CEPL

Envoyez-moi pour EXAMEN GRATUIT *et sans aucun engagement de ma part, le volume dont j'inscris le titre dans le cadre ci-dessous :*

A retourner à BIBLIOTECA
7045, avenue du parc montreal-303, que., canada

Durant 10 jours, j'aurai tout le loisir de le consulter.
Passé ce délai:
- o Je pourrai le conserver et le régler $7.15 (+ 35c de port) si c'est un volume simple, ou $11.95 (+ 60c de port) si c'est un volume double.
  Vous m'enverrez alors les autres volumes que j'ai cochés ci-dessus à raison de un tous les mois et je les paierai chaque fois sur réception au même prix.
- o Je pourrai vous le retourner sans rien vous devoir.

mon nom ..... mon prénom .....
adresse .....
localité ..... code postal .....
date ..... signature obligatoire 24/5/72



COMMENT S'Y PRENDRE POUR CHANGER LE SYSTÈME?





EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Les groupes populaires et syndicats peuvent profiter d'un rabais sur l'achat de plusieurs exemplaires.

Distributeur: Diffusion Québec
3611 . saint-Denis
Motréal 130
Tél.: 845-2535



livres

Henri Gagnon propose

Que les travailleurs fassent reculer le Pouvoir d'État

par Robert Lévesque

"L'important", le gouvernement a déjà fait savoir ce que c'était dans une brochure qui avait coûté $200,000. Pour Henri Gagnon, vice-président du Conseil du travail de Montréal, l'important, c'est que les forces ouvrières et populaires soient en plein développement. "L'important c'est que des milliers de Québécois soient à se débarrasser d'idées périmées et de tabous sacrés. L'important c'est que chacun apporte sa parcelle de nouvelle vérité et de virilité pour bâtir une société à l'image de l'homme québécois."

Dans un livre qui s'intitule **"C'est quoi l'Etat?"** et qui vient d'être publié par le Caucus Ouvrier, M. Henri Gagnon brosse un tableau de l'Etat québécois et de son mode de fonctionnement face au syndicalisme, et il conclut qu'il est urgent de "jeter les bases d'une organisation politique des travailleurs." "Partout, dans chaque syndicat, chaque village et chaque ruelle, il faut que le peuple travailleur mette sur pied ses comités d'action politique et d'action syndicale."

Virulence

Dans un style d'une grande virulence, M. Gagnon fait le bilan de la montée du syndicalisme au Québec depuis la grève des 2,500 ouvriers du canal Beauharnois en 1843, en passant par Asbestos et Murdochville, et il dénonce les différents modes d'écrasement de l'Etat vis-à-vis les travailleurs jusqu'au moment où l'Etat a cherché, dans des buts pas plus reluisants, à s'accommoder des syndicats et à s'y infiltrer, d'après le principe **"Ce que vous ne pouvez pas briser, il faut le contrôler."**

Qualifiant l'Etat québécois de **"pieuvre qui a de nombreux tentacules"**, Henri Gagnon revoit les différentes lois que le gouvernement a adoptées pour **"désarmer les travailleurs syndiqués"**, comme le bill 70 pour les débardeurs, le bill 25 pour les enseignants, et ainsi de suite jusqu'au bill 19 actuel qui n'était pas encore dans l'air quand M. Gagnon a terminé son livre. Selon lui, les **"faiseurs de lois"** ont remplacé l'intervention policière et, **"de la même façon, la toge de la magistrature a remplacé le bâton de police."**



« Toujours perdant »

UNE DES CARICATURES qui illustrent le livre de Gagnon, et qui est très éloquente.

Faire un choix

Pour Henri Gagnon, **"les crises successives qui ont frappé le régime économique actuel placent les syndicalistes devant la nécessité de faire un choix. Le syndicalisme doit-il se comporter comme un organisme de soutien au régime socio-politique actuel, ou doit-il devenir un élément actif de la transformation de ce régime?"**, se demande-t-il. Mais il ajoute plus loin: **"Mais, au fait, avons-nous le choix?"**

Dans une position radicale, le syndicaliste affirme également: **"En fait, ce qu'on appelle l'Etat provincial et l'Etat fédéral constitue un seul Pouvoir d'Etat pour représenter les intérêts collectifs des monopoles capitalistes. Les intérêts des monopoles convergent lorsqu'il s'agit de perpétuer leur régime contre les travailleurs. Mais ils deviennent divergents lorsqu'il s'agit de la place de chaque capitaliste au soleil du profit."**

Urgence de se politiser

"Le Pouvoir d'Etat représente les intérêts des monopoles les plus puissants. Son action, il l'exerce en leur faveur. Quand les gros monopolistes protestent, ce n'est pas contre l'intervention de l'Etat, c'est pour en obtenir davantage. Quand les plus faibles parmi les capitalistes protestent, ce n'est pas contre le rôle réel de l'Etat. C'est qu'ils se croient sacrifiés aux intérêts des plus forts."

Pour Henri Gagnon, il est urgent que les travailleurs se politisent au plus vite, comme ceux qui ont commencé à le faire à Cabano, à Mont-Laurier, à Maniwaki, à La Guyenne. **"Ils sont à la meilleure école, celle de la pratique. Celle qui conduit à faire quelque chose."** Cela seulement, pour Gagnon, fera reculer le Pouvoir d'Etat. Un livre-manifeste à lire au plus tôt.

Boutik 1ère Édition

19 Concorde, P.V.
Laval 669-5548

AUSSI

472 A, rue Notre-Dame
Repentigny 581-3962

Des disques, de l'artisanat, de l'encens, des affiches, des pipes, etc...

On y trouve aussi un atelier de cuir et de suède où l'on fait ce que vous voulez, sur demande.

MAINTENANT NOUVELLE SECTION

LIBRAIRIE

Pour connaître
L'ENJEU DE LA QUERELLE
AUTOUR
DU CENTRE INTERNATIONAL
DE CRIMINOLOGIE COMPAREE
il faut lire
le numéro de MAI de

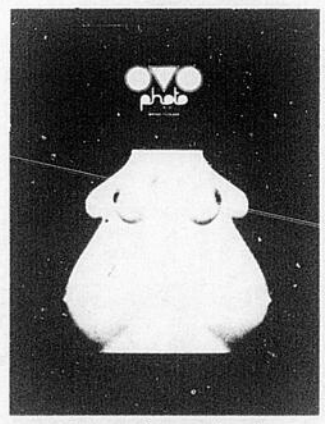
Maintenant

En vente dans les kiosques et les librairies

Je désire recevoir *MAINTENANT*
☐ Abonnement ordinaire $7.
☐ Abonnement étudiant $5.
Nom .....
Adresse .....

REVUE MAINTENANT
9820, Jeanne-Mance
Montréal 357
739-2758

OVO 7



en vente partout

magazine d'images, photographies, illustrations, affiches, textes témoignages, interviews, portfolio, fiches techniques.

MAGAZINE QUÉBÉCOIS DE PHOTOGRAPHIE
1430 rue Saint-Denis, Montréal
288-0533

LA COMMISSION BIRD

chargée d'enquêter sur la condition de la

FEMME

La promotion de son rôle, son émancipation

SES CONCLUSIONS SE FONT ATTENDRE

Lisez la FEMME
dans L'HISTOIRE DE LA LIBERTE

Vient de paraître



Editions parti pris

SUR LENINE

par Jean-Marc Piotte

La pensée de Lénine sur la tactique, l'Etat, le parti et la Question nationale.

En vente partout

$3.25

PARCE QUE NOUS SOMMES NO. 1

Nous vous donnons beaucoup plus!
A compter de lundi le 15 mai

PLUS DE OPINION PUBLIQUE **LUCIEN JARRAUD**
de 6:00 a.m. à 9:30 a.m.

PLUS DE **MADAME X**
de 9:30 a.m. à 10:45 a.m.

PLUS DE **HENRI GAZON**
de 10:45 a.m. à midi

PLUS DE DANS L'EAU BOUILLANTE **JACQUES MATTI et HÉLÈNE FONTAYNE**
de midi à 1:15 p.m.

EN PRIMEUR
RADIO-VÉRITÉ avec **JEAN DESMOND**
de 1:15 p.m. à 3:00 p.m.

POUR PLUS DE LIBERTÉ DE PAROLE
synthonisez

CKVL RADIO 850

Fernand Dansereau parmi l'monde

"Nous vivons l'angoisse de la libération"



par Robert Lévesque

Il est un film de Fernand Dansereau qui s'appelle "Faut aller parmi l'monde pour le savoir" et qui se promène aux quatre coins de la province. Réalisé en dehors de la production normale (c'est une oeuvre de commande réalisée pour les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et les Sociétés nationale des Québécois), il est utilisé en dehors du circuit de distribution normal, et pour des fins tout autres que le divertissement. C'est un outil d'animation politique.

"Assumer le peuple québécois dans son ensemble et le traduire dans ce qu'il vit profondément, lui présenter comme dans un miroir, une image chaude et affectueuse de ce qu'il est, tel fut le mandat que l'on m'a confié", affirme Dansereau. Octobre n'était pas encore arrivé lorsqu'on lui a fait cette proposition. Le tournage a commencé dans la semaine qui a suivi la mort de Laporte. "**J'étais perdu**, commente-t-il, **toute mon énergie se concentrait autour d'une seule obsession: écouter, le plus profondément possible, ce peuple qui est le mien.**"

Rapport d'utilisation

Le film est terminé depuis plusieurs mois, il a été commenté dans les journaux de façon très élogieuse. Il y a quelques jours, le directeur général de la Fédération des SSJB du Québec, M. Léo Jacques, a rendu public un premier rapport sur l'utilisation du film et son impact parmi les groupes où il a été présenté.

Dans un texte de présentation de ce dossier, M. Jacques affirme: "**Dans les mois à venir, la Fédération et ses sociétés continueront dans cette voie, avec d'autres, à défendre les droits et les libertés fondamentales du peuple québécois. Par tous les moyens à leur disposition, et notamment l'animation, elles accentueront leur lutte contre la peur, le terrorisme psychologique et tout ce qui entrave la libération du peuple québécois, guidées par un seul souci, celui d'assurer au Québec le maximum de liberté, de bien-être et d'indépendance.**"



cinéma

Divisé en 3 grandes parties, le film de Dansereau aborde 3 thèmes: une longue frustration, où l'on a filmé à Rimouski, Cabano, Rouyn-Noranda, Drummondville la "sainte frousse"; un peuple qui se cherche, où en Abitibi, à Montréal, à Pointe-Saint-Charles l'on a filmé le doute ou l'exigence, le "devenir anglais ou recommencer"; enfin une troisième partie appelée **"dans l'épaisseur du combat"**, où l'on visite une auberge communautaire à Sainte-Agathe, et une assemblée rurale à Beaucanton.

Le rapport de la SSJB s'étend sur la période d'utilisation allant de mars 71 au 31 janvier 72. Durant cette période, le film a été montré 547 fois avec animation, et 82 fois sans animation. Il a été vu et discuté par 29,829 Québécois dans les groupes suivants: partis politiques (surtout le PQ, évidemment), comités de citoyens, groupes de la SSJB et de la SNQ, syndicats (CSN-FTQ-CEQ-UCC), clubs sociaux, groupes d'étudiants ou groupes d'amis.

Une trentaine de visionnements ont d'ailleurs eu lieu dans des maisons privées, sur demande aux SSJB de la région, alors que seulement 9 visionnements ont eu lieu dans des cinémas officiels. Les organisateurs ont reçu au moins 300 textes d'appréciation de la part de spectateurs.

Considérations socio-politiques

D'après le rapport, les discussions qui suivent la projection dans chacune des 13 régions visitées commencent ainsi: 8 fois par des considérations socio-politiques, 3 fois par des considérations politiques, 2 fois par des considérations esthétiques. On peut voir l'importance politique et sociale du cinéma en lisant un tel rapport.

Dans les discussions "les gens expriment et confirment le fait qu'on est pognés... On intervient plusieurs fois au sujet de la peur, de la paresse, de l'indifférence à la chose collective". Les participants **"réagissent favorablement et sont fortement sensibilisés aux inégalités et injustices sociales qu'on peut vivre inconsciemment. La domination économique, le pouvoir des grosses compagnies, le paternalisme des gouvernants qui mène les gens à leur déchéance..."**.

Quant à la troisième partie, celle qui parle de l'avenir, les participants expriment de "l'inquiétude" et une "remise en question" concernant le dynamisme et l'engagement de la jeunesse, et une "remise en doute" de leur volonté de participer à bâtir un Québec indépendant. Mais, de façon générale, le film "fait ressortir chez le travailleur québécois sa réaction face au système établi". **"On doit mettre la main à la pâte si on veut s'en sortir"**, ont répondu plusieurs participants.

Instrument **"indispensable et moderne pour rejoindre et échanger avec les citoyens de notre milieu"**, selon le relevé des questionnaires distribués après le film, il résulte qu'il faut **"songer à avoir d'autres films dans le but de poursuivre ce travail et cette action"**.

Une angoisse

Fernand Dansereau, cinéaste de métier, résume ainsi son propre cheminement: **"Le processus de faire le film m'a radicalisé. J'en suis venu à penser que l'option de l'indépendance est déjà prise. Il me semble que ce que nous vivons, c'est moins l'hésitation entre l'option fédéraliste et l'option souverainiste, qu'une angoisse assez forte quant à savoir si nous trouverons la force de nous libérer et si on nous laissera nous libérer sans nous obliger à la violence"**. Ça, faut aller parmi l'monde pour le savoir vraiment. Et orienter notre travail.

Dans le film, il y a une très belle chanson de Michel Garneau, dont le premier couplet terminera cet article: **"J'ai une boule dans gorge, hey j'peux pas m'taire, pis j'ai pas envie de parler tout seul, non j'peux pas m'taire, parc'j'ai envie qu'on parle clair, pis j'peux pas m'taire, parc'j'ai envie qu'on parle ensemble, j'ai une boule dans gorge, m'as te l'avaler la peur."**



en coulisses

Barbara, la dame en noir de la chanson française, est au **Patriote** depuis jeudi dernier et jusqu'au 28 mai. Elle y reprend ses plus grands succès, de "La petite cantate" à "Dis, quand reviendra-tu?". On sait qu'elle avait annoncé, il y a peu de temps, qu'elle quittait, comme Brel, le spectacle. Elle aura sans doute changé d'idée. . .

• • •

L'Association des créateurs pour la diffusion des métiers d'art québécois ouvre une galerie au 37 est, rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal. Depuis le lundi 15 mai, on peut aller y admirer des pièces magnifiques et en acheter.

Paul Gladu vient d'écrire un livre sur le peintre du Saguenay, **René Gagnon.** Ce volume sera lancé le samedi 27 mai, à la galerie des Peintres canadiens.

• • •

La critique a été peu élogieuse pour le **Shakespeare** présenté actuellement par le Théâtre du Nouveau-Monde, au Port-Royal. Le "**Jules César**" mis en scène par **Albert Millaire** et joué par **Jacques Galipeau** est toujours à l'affiche et on pourra s'y rendre jusqu'au 27 mai. Il est si rare que l'on monte Shakespeare à Montréal qu'il serait dommage d'en manquer un.

PARTI QUÉBÉCOIS DE BOURGET
DANSE DE LA LIBÉRATION
INVITATION À TOUS LES QUÉBÉCOIS

Danse 2e anniversaire de la libération du comté de Bourget

SAMEDI soir 27 mai à 8 heures

SALLE DE CURLING CENTRE PAUL-SAUVÉ

INVITE D'HONNEUR: Monsieur Camille Laurin, député de Bourget
chef parlementaire du Parti Québécois

Billets en vente à la porte. Réservations: 353-8110

La revue des films

L'Italie de Boccace visitée par Pasolini

par Robert Lévesque

Il n'y a pas beaucoup de nouveaux films en ville depuis plus d'un mois. Cependant, il faut avouer que, durant les 2 semaines que l'on vient de vivre au Québec, le temps n'était pas beaucoup à la sortie au cinéma. Il vaut mieux attendre et se préparer au retour en force du cinéma après Cannes. Toutefois, il y a un film à ne pas manquer, celui de Pasolini, et pour les assoiffés il y a toujours le réseau Cinémathèque-Verdi-Cinéma parallèle. Voyons un peu quelle semaine nous attend.

"Le Décaméron"

La première chose à faire, évidemment, est de se rendre à la grande salle de la Place Ville-Marie où l'on présente le dernier film de Pier Paolo Pasolini basé sur les épisodes du Décaméron de Boccace. On sera plongé dans la splendeur dorée de la Renaissance italienne et des tableaux de Giotto. Pasolini, assez fidèlement, a fait revivre ce classique italien de la littérature. Mais ce qu'il y a en plus, c'est la vision "sensuelle" de Pasolini sur ces milieux évoqués par Boccace.

En effet, ce qui frappe le plus au visionnement du "Décaméron" de Pasolini c'est la sensualité qui déborde de chaque image, de chaque scène. Pasolini s'est immiscé dans cette sensualité qui caractérisait la liberté des moeurs de l'Italie de cette époque, il s'y est senti à l'aise.

Avec une foule de comédiens inconnus (mais l'on reconnaît au passage Franco Citti et la magnifique Sylvana Mangano), il a réussi un film d'une richesse visuelle incalculable. Nous découvririons des choses à chaque visionnement en y allant à tous les jours. Quant à la technique du film, Pasolini fait pivoter ses histoires autour d'un personnage, joué par lui-même, qui est l'un des élèves du peintre Giotto.

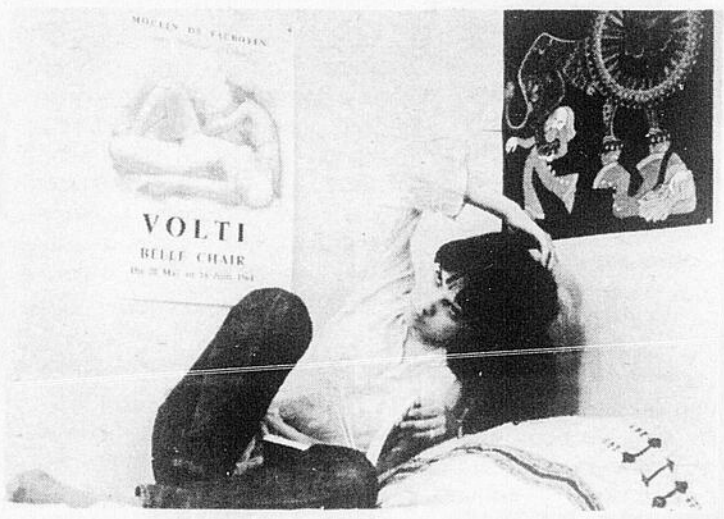
L'épisode du jeune travailleur qui va s'engager dans un couvent et devient l'amant de toutes les religieuses, est celui qui caractérise le plus cette sensualité présente dans tout le film. Même les images du couvent, aux toits arrondis, deviennent symboles sexuels. "Le Décaméron" est un film pour les sens. Rarement le cinéma se fait aussi sensuel sans tomber dans le film de fesses.

"On n'arrête pas le printemps"

Le cinéma Verdi vient de mettre à l'affiche un film tout simplement infect. On ne peut que recommander aux cinéphiles de ne pas s'y rendre et demander à M. Roland Smith de retirer cette ordure cinématographique de son affiche qui depuis longtemps nous habitue à plus de qualité. Il s'agit, puisqu'il faut le nommer, de "On n'arrête pas le printemps" de René Gilson, un film qui se veut révolutionnaire, qui prétend saisir les problèmes de la jeunesse française, qui ose tracer une voie au règlement des problèmes de l'éducation dans les lycées.

Mais, concrètement, il s'agit d'un long bavardage à la française où l'on ressasse des propos clichés usés jusqu'à la corde sur la répression policière, la difficulté d'être des étudiants, la liberté sexuelle, la liberté tout court. Cependant, tout ces bavardages sont soulignés, cinématographiquement, avec de si gros traits que jamais l'on n'arrive à prendre au sérieux ce qui se passe sur l'écran. La plupart des scènes sont d'un ridicule consommé (voir celle de la mère qui s'aperçoit que sa fille a fait l'amour).

On se demande vraiment si l'auteur René Gilson, pourtant auteur et critique reconnu en France, n'est pas un pur imbécile qui n'a aucun sens de ce qu'est le cinéma, ou un homme honnête qui s'est égaré par mégarde derrière les caméras. Alors que ses propos se veulent grossièrement révolutionnaires, grossièrement faisant référence à sa façon de présenter les choses, son film est l'un des plus conventionnels et réactionnaires que l'on ait vus depuis longtemps. Mais qu'est-ce que ce film fait au Verdi?



UNE JOLIE PHOTO, certes, mais un mauvais film. . . "On n'arrête pas le printemps."

A la cinémathèque

Mardi soir, à 21 heures 30, la Cinémathèque québécoise présente "Trois chants sur Lénine", tournés par Dziga Vertov en 1934. En version originale russe, le film sera traduit simultanément en français. Vertov est le père du cinéma-vérité.

Le lendemain, mercredi, à 21 heures 30, on présentera le film onéfien de Guy L. Côté, "Tranquillement, pas vite". Un document en 2 parties sur la religion au Québec. Jeudi, à 19 heures 30, un René Clair, pour nous adoucir les moeurs, "Les fêtes galantes". C'est l'un des derniers films de Clair. Et le lendemain, vendredi, une soirée Dusan Makavejev, avec "L'homme n'est pas un oiseau" et "Innocence sans protection".

A l'Outremont

Deux films québécois, cette semaine, au festival des festivals à $0.99 le film. Jeudi soir à 19 heures, un court métrage magnifique de Gilles Gascon sur l'oeuvre du peintre Jean-Paul Lemieux, "Québec en silence". Avec ce film, on présentera "Cuba si" de Chris Marker, le film des débuts de la révolution cubaine. Le samedi 27, à 16 heures 30, le long métrage de Jean Chabot, "Mon enfance à Montréal", à voir absolument. L'une des meilleures "premières oeuvres" de ces dernières années.

Au cinéma parallèle

Vendredi et samedi prochains, les 26 et 27 mai, le Cinéma parallèle de la rue Sanguinet présente une soirée de films hollandais réalisés par Frans Zwartjes. Ce cinéaste underground est considéré comme le plus important cinéaste européen du film expérimental.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
Aujourd'hui dimanche et demain (lundi):
2:00 de Gillo Pontecorvo — LA BATAILLE D'ALGER — version originale (en français)
4:30 avec Jean-Louis Trintignant — "Z" de COSTA-GAVRAS — Yves Montand, Jacques Perrin
7:00 de Claude Sautet — MAX ET LES FERRAILLEURS — Michel Piccoli, Romy Schneider
9:30 le très grand film d'Elio Petri — ENQUETE sur un CITOYEN au-dessus de tout soupçon — (en français) avec G.-M. Volonte
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

DEUX CLASSIQUES "WESTERN"
14 ANS
avec Lee Van Cleef
sabata
DANS
Barquero
2 films-couleur en français
MONTROSE 722-0302
3180 E rue Bélanger

SALLE RESNAIS
4e SEMAINE POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
EASTMANCOLOR
un film écrit et réalisé par JEAN-PIERRE BLANC

élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
C'EST TRÈS DRÔLE
un film de Jacques Tati

LA SOCIETE DES AMIS DE LA CHINE
présente:
"Le Détachement Féminin Rouge"
et
"La Prise de la Montagne du Tigre"
Lundi le 22 mai
"Le Détachement Féminin Rouge"
8 heures au Conseil central de Montréal
1015, Sainte-Catherine, Est
Mercredi le 24 mai
"Le Détachement Féminin Rouge"
8 heures au Columbo House
2369, boul. Grand Trunk
Pointe Saint-Charles
Jeudi le 25 mai
"Le Détachement Féminin Rouge"
7 heures

CINEMA PARALLELE
Chaque vendredi, samedi et dimanche à 7 - 9 - 11 hrs.
1237, rue SANGUINET
(métro Berri-de Montigny)
INF.: 523-2816
866-8126
Contribution: $1.00
Vivre ensemble:
la révolution
de la famille électrique
Avec: Allen Ginsberg, Buckminster Fuller, Abbey Hoffman, Jerry Rubin, Fred Hampton, John Lennon, Yoko Ono, Timothy Leary, William Kunstler, John Sinclair Don Cox et Claes Holdenberg.

A 20 heures tous les soirs sauf le lundi POUR TOUS
Du 20 au 26 mai inclusivement
Système, m'aimes-tu? C'est quoi ton numéro?
Gilles Petit
assisté de
Pierre Boucher
1604 Saint-Denis Montreal 123
Telephone: 842-9788
vidéographe

à l'affiche! ce soir!
Ce film divertissant, intelligent, sincère, n'a rien d'un film compliqué. C'est le plus grand compliment qu'on puisse faire aujourd'hui à un film.
C.E.G.E.P
CRAC...
EN PRIMEUR
POUR TOUS
POUVOIR ETUDIANT!
ON N'ARRETE PAS LE PRINTEMPS
de René Gilson
avec Jeanne Goupil
et Marc Chapiteau
en français
en couleurs
tous les soirs 7:30, 9:30
verdi
5380 St-Laurent
277-3233

8e SEM. POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE "Z"
SACCO & VANZETTI
FLEUR de LYS
850 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS
890 STE-CATHERINE, OUEST

dans les cinémas

ALOUETTE: 318 ouest, Sainte-Catherine, 261-2807. **2001 Odyssée de l'espace:** 12.15, 3.00, 5.45, 8.30.

ARLEQUIN: 1004, Sainte-Catherine est, 288-2943. **La statue:** 2.45, 7.10, 9.30. **Commando pour un homme seul:** 1.05, 4.30, 7.50.

ATWATER: Angle Atwater et Sainte-Catherine, Plaza Alexis-Nihon, 935-4246. Cinéma I, **The French Connection:** 1.00, 3.15, 5.50, 7.25, 9.25. Cinéma II, **And Now for Something Completely Different:** sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Lundi à Vendredi, 5.30, 7.30, 9.30.

AVENUE: 1224, Greene, 937-2747. **A Clockwork Orange:** 2.00, 4.30, 7.00, 9.30

BERRI: 1280, Sainte-Deni 878-2424. **Un frisson dans la nuit:** 2.25, 6.10, 10.00. **Les proies:** 12.30, 4.10, 8.00.

BIJOU: 5030, Papineau, 527-9131. **Justine de Sade:** 12.25, 3.25, 6.20, 9.50. **Leila, la bête érotique:** 2.05, 5.10, 8.20.

CANADIEN: 1204, Sainte-Catherine est, 523-5180. **L'orphelin à la voix d'or:** 2.45, 6.20, 9.55. **Les mariés de l'an 11:** 1.00, 4.35, 8.10.

CHAMPLAIN: 1815, est Sainte-Catherine, 524-1685. **L'hôpital en folie:** sem. 12.00, 3.25, 6.50, 10.15. **Les stances à Sophie:** 1.35, 5.00, 8.25.

CHATEAU: 6956, Saint-Denis, 271-4400. **Camp spécial no 7:** 2.40, 6.00, 9.30. **Les esclaves du plaisir:** 1.15, 4.35, 8.00.

CHEVALIER: Le temps des loups, 12.05, 2.30, 5.05, 7.10, 9.35.

CINEMA DU VIEUX-MONTREAL: 136 est, rue Saint-Paul, 861-7863. Studio A, **Médée.** Studio B, **A Love Film:** sem. 7.30, 9.40. Sam. et dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-neiges, 735-5527. Cinéma I, **Last Picture Show:** 12.55, 2.55, 4.55, 7.00, 9.00. Cinéma II, **To find a man:** 1.20, 3.20, 5.15, 7.15, 9.15.

CREMAZIE: 8610 Saint-Denis, 388-4210. **Les dix commandements:** sam. dim. lundi, 12.00, 4.00, 8.00, mardi à vendredi: 7.30.

CRYSTAL: 1223, Saint-Laurent, 861-2249. **Fool's Parade. A man called fledge. Red tent.**

DAUPHIN: 2396 est, Beaubien, 721-6060. Salle McLaren, **Les diables:** sam. et dim. 1.30, 3.30, 4.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sem. 7.30, 9.30. Salle Renoir, **Symphonie Pathétique:** sam. dim. lundi, 1.00, 3.00, 5.15, 7.30, 9.35, mardi à vend., 7.30, 9.30.

ELECTRA: 114 est, Sainte-Catherine, 522-2177. **Camp spécial no 7:** 1.15, 4.45, 7.55. **Les esclaves du plaisir:** 3.15, 6.30, 9.50.

ELYSEE: 35 ouest, Milton, 842-6503. Salle Resnais, **La vieille fille:** du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30. 9.30. Salle Eisenstein, **Traffic:** du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

EROS: 59 est, Sainte-Catherine, 288-5513. **Cindy & Donna:** 1.00, 3.55, 6.45, 9.40. **Week end with a baby sitter:** 2.20, 5.15, 8.00.

FESTIVAL: 1206 est, Sainte-Catherine, 525-8600. **W. R. Mysteries of the Organism:** sem. 7.30. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 est, Sainte-Catherine, 288-3303. **Sacco & Vanzetti: (version française) 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.**

GREENFIELD: 549 Taschereau, 671-6129. Cinéma I, **Tales of the Crypt:** dim. et lundi, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur sem. 7.00, 9.00, sam. à 5.00. Cinéma II, **Les bidasses en folie:** 3.00, 6.15, 9.30. **Sibérie terre de villence:** 1.15, 4.30, 7.45.

JEAN-TALON: 4255 est Jean-Talon: 725-7000. **Tiens toi bien après les oreilles à papa:** sam. et dim. 12.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00. Sem. 6.00, 8.00, 10.00.

KENT: 6100, Sherbrooke ouest, 489-9707. **Song of the South:** 2.40, 6.05, 9.25, **Bare foot executive:** 1.00, 4.20, 7.40.

LAVAL: Centre d'achats Laval, 688-8200. Cinéma I, **Tales of the Crypt:** dim. lundi, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Cinéma II, **La comtesse nue:** sam. et dim. 12.45, 3.45, 6.45, 9.45. **Viens, mon petit oiseau:** 2.10, 5.10, 8.15. Sem. 6.45.

LONGUEUIL: Place Longueuil, 679-2610. **"Les diamants sont éternels". "La dernière évasion".** Sur sem. dès 7.30. Dim. dès 8.00.

LUCERNE: 855 Décarie, 744-2734. **"Mad mad world"** merc. à sam. 6.00, 8.45. **"L'amour humain".** Dim. à 2.50, 6.15, 9.35. **"Jeunes filles pour tout rapports"** 1.00, 4.20, 7.45. Lundi et mardi 6.15.

MERCIER: 4260, Sainte-Catherine est, 255-6224. **Woodstock. Sam. dim. lundi: 1.30, 4.45, 8.15. Mardi à vend.: 5.30, 8.30.**

OUTREMONT: 1248 ouest Bernard, 277-3233. Dim. 21 mai: 2.00. **La bataille d'Alger.** 4.30. **"Z"** 7.00. **Max et les ferrailleurs** 9.30. **Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon.**

PALACE: 698 Sainte-Catherine ouest, 866-6991. **Puppet on a chain.** 12.55, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35.

PAPINEAU: 4519 Papineau, 521-6853. **"Les smattes,** 1.15, 5.40, 8.05. **Formule I.** 3.05, 6.30, 9.55.

PIERROT: Le mur de l'Atlantique. Sam. dim. 12.35, 2.50, 7.00, 7.15, 9.25. Sur. sem. 5.00, 7.15, 9.25.

PLACE DU CANADA: Galerie des Boutiques, hôtel Château-Champlain, 361-4595. **Fiddler on the Roff:** vendredi, 5.30, 9.00. Sam. 1.30, 5.00, 9.00. Dim. 2.00, 7.30.

PLAZA: 6505, Saint-Hubert, 274-6155. **L'orphelin à la voix d'or:** 2.45, 6.20, 9.55. **Les mariés de l'an 11:** 1.00, 4.35, 8.10.

PUSSYCAT: 4015 Saint-Laurent, 849-9469. **Dominique daughters of Lesbos.** 12.00, 2.35, 5.10, 7.45, 10.20. **Only in my dreams.** 1.10, 3.45, 6.20, 8.55.

SAINT-DENIS: 1549 Saint-Denis, 849-8211. **La vraie nature de Bernadette:** 12.05, 2.10, 4.20, 6.05, 8.15, 9.50.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322. **Cabaret:** 12.25, 2.35, 4.45, 7.00, 9.10.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 737-5811. **Grand hotel:** 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.10.

VERDI: 5380 Saint-Laurent, 277-4145. Du 19 au 25 mai: **On n'arrête pas le printemps:** 7.30, 9.30 tous les soirs.

VERDUN: 3841 Wellington, Verdun, 768-2092. **L'hôpital en folie.** Sam. dim. 2.00, 6.20, 9.40. Lundi au vend. 6.20, 9.40. **Les cavaliers.** Sam. dim. 1.10, 4.30, 8.00. Lundi au vend. 8.00.

VIDEOGRAPHE: 1604 Saint-Denis, 842-9786. **Système M'aimes-tu?** 8.00,

YORK: 937-8978. **Play it again Sam.** 1.50, 3.45, 5.40, 7.35. 9.30.

Saviez-vous que?

"Jetons un rapide coup d'oeil sur la part prise par les femmes dans la vie scientifique et intellectuelle de mon propre pays. En fait, les femmes sont en majorité dans le domaine des activités intellectuelles, car elles constituent 59% de l'intelligentsia soviétique. Il est à noter en outre que 425 femmes sont députés au Soviet suprême de l'URSS.

En ce qui concerne notamment la science et la technologie, nous constatons que les femmes représentent 45% de l'ensemble des savants et des assistants de recherche soviétiques, 80% de tous nos docteurs en médecine et 36% de tous nos ingénieurs (ainsi que 35% de tous nos juristes). Au cours des sept dernières années seulement, le nombre de femmes qui s'occupent en URSS de recherche scientifique est passé de 128,000 à environ 300,000.

VALENTINA TERECHKOWA

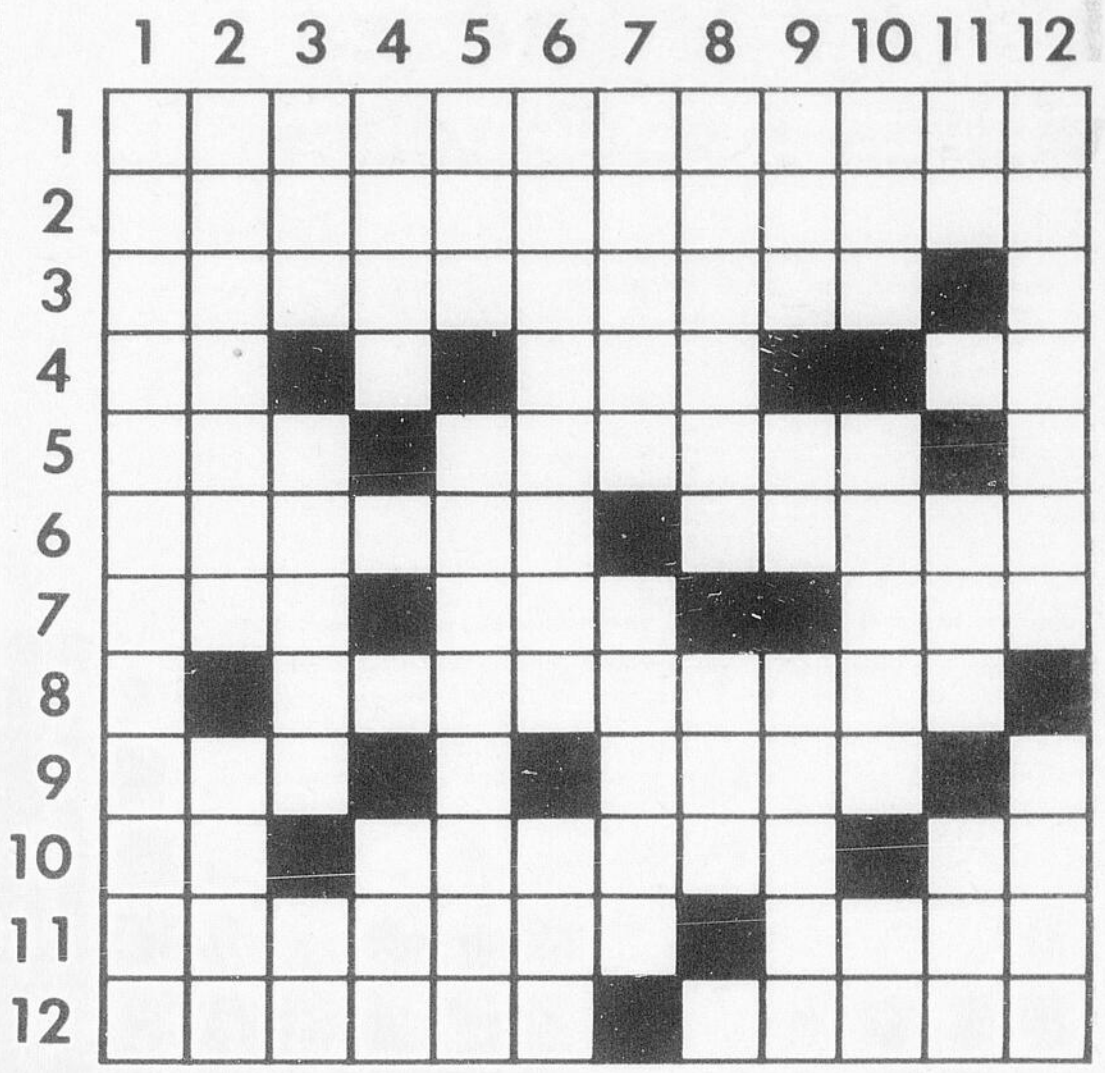
Pour connaître la suite

HISTOIRE DE LA LIBERTE

LES MOTS CORSÉS

par Arthur

Le Québec et ses villes



Horizontalement

1- Un hameau, un lac et une rivière de l'Abitibi, un peu à l'est d'Amos.

2- Habitent le Nord-Ouest québécois.

3- Ville natale du chansonnier Gilles Vigneault, sur la basse Côte-Nord.

4- Voiture grand tourisme - En dehors pour les Anglais - La première note.

5- Habituellement chaud. Une langue qu'on parle dans les Antilles françaises.

6- Couvrir de gelée blanche - Municipalité du comté de Papineau (et ville de Belgique).

7- Roi d'Israël - Un prénom bien québécois - Début d'intimité.

8- Ville située dans le comté du même nom, près de Saint-Jean.

9- Un terme de judo - Ancien chef des conservateurs du Québec.

10- Masculin - Ville et comté du Québec - Premier ministre anglais.

1- Eparpille - Nom d'une bonne dizaine de lacs du Québec et d'une rivière du comté de Chicoutimi.

12- Ville du comté de Compton (Estrie) et de France - Le siège social du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Verticalement

1- Localité du comté de Montmorency, non loin de Québec.

2- Titre d'un roman de Félix-Antoine Savard - Importante ville du Lac-Saint-Jean, qui compte une usine d'aluminium.

3- Posa - Petite ville du comté de Témiscamingue - A la mode.

4- Alliance atlantique - Terme de tennis.

5- Ceux du veau sont succulents - Vitesse.

6- Plus fort que détester - Saints.

7- Moquerie - Comme un oeuf.

8- Noyau de l'atome de deutérium - D'Orléans ou d'Anticosti.

9- Commencement d'inactivité - A cet endroit - Animaux dans un même repaire.

10- Moitié d'ennemi - Lac du comté de Berthier - Chevaux.

11- Au début de la gamme - Pas nombreuse - Lettre grecque.

12- Village du comté de Témiscouata juste à la frontière des Etats-Unis - Une des grandes villes de l'Abitibi.

La solution de la semaine dernière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	Y	D	R	A	U	L	I	Q	U	E	S
2	O	■	A	I	■	B	O	N	■	■	N	O
3	N	A	D	E	A	U	■	T	A	■	E	L
4	O	P	A	L	E	■	R	E	M	O	R	D
5	R	O	■	■	R	U	■	R	E	■	G	A
6	I	T	T	■	I	N	T	E	R	D	I	T
7	F	R	I	S	E	■	O	T	I	T	E	S
8	I	E	R	■	N	E	U	■	N	■	■	■
9	Q	■	A	R	■	C	R	E	D	I	T	S
10	U	■	G	A	R	A	N	T	I	E	■	A
11	E	L	E	C	T	R	I	C	E	■	C	U
12	S	I	S	E	■	T	S	■	N	I	E	T

LES TONTONS À LISE

... Comment on maintient le pouvoir.

(NB. le mot Tonton ne veut pas dire ce que vous pensez... c'est une sorte de Police.)

Quand Hitler voulut s'emparer du pouvoir, il fit appel à Ernst Röhm.

HEIL HITLER.

LA TERREUR SERT TOUJOURS LE POUVOIR ...

Ernst Röhm fonda donc les S.A. (sections d'assaut.)

SCHNEL!

... Quand Hitler voulut se maintenir au pouvoir... il fit appel à Himmler.

JE DÉTESTE LES JUIFS ET LES SYNDICATS

... qui fonda l'ordre noir S.S. pour maintenir l'ordre nazi et réprimer le peuple.

HEIL HITLER BOURASSA !

TOUS LES RÉGIMES TOTALITAIRES ET RÉPRESSIFS ONT UNE POLICE SPÉCIALE, DE MAUVAISE RÉPUTATION, POUR MAINTENIR L'ORDRE DÉCIDÉ PAR LE POUVOIR.

P.D.

En Haïti il y a les Tontons macoutes

VIVE BÉBÉ DOC

HAITI FD

En Grèce, en Espagne, au Brésil, au Viet-Nam, il y a des polices secrètes ou spéciales ... qui soutiennent des pouvoirs abusifs et dictatoriaux. Eux décident de la loi.

OLÉ

VIVA FRANCO

U.S.

G.I.

Au Québec, nous avons un gouvernement de plus en plus faible

C'EST DIFFICILE DE GOUVERNER

de moins en moins capable de gouverner et de plus en plus loin du peuple.

Quand la volonté des travailleurs s'exprime par une grève légale, le pouvoir politique commence par utiliser le pouvoir judiciaire à ses fins

VIVE LA LIBERTÉ

LE POUVOIR AU GOUVERNEMENT LA PRISON AUX TRAVAILLEURS.

JUGE

HAUT PARLEUR

... Pour rendre illégales ses propres lois ... mais il est si loin du peuple qu'il ne règle rien. La révolte gronde ...

MORT AUX INJONCTIONS!

LE POUVOIR AU PEUPLE !

NOUS

LE DROIT AU TRAVAIL

c'est alors qu'entre en scène, Lise Bacon Présidente du parti libéral ... le Himmler du Québec ...

LE POUVOIR DES LIBÉRAUX NE PEUT PLUS SE MAINTENIR PAR LA VOIE DÉMOCRATIQUE... IL FAUT UNE POLICE SPÉCIALE POUR RÉPRIMER LES ASPIRATIONS DU PEUPLE ET DES TRAVAILLEURS

Baie-Comeau et Hauterive engagent quelque 200 constables spéciaux

par Huguette LAPRISE

façon temporaire, c'est-à-dire, en vertu de la loi, pour une période de 7

mouski qui communique aux journaux les informations touchant le dans le nord-est québécois

Les libéraux accusés de créer une "police parallèle"

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — A peine deux heures après que le ministre de la Justice, Jérôme [illegible] dans "l'orporati

évident de semer la panique afin de permettre au gouvernement d'utiliser librement l'opression brutale sous le couvert de la protection de la liberté

Au sujet des réaction de la population devant l'action des syndicats, Choquette a déclaré, par ailleurs, d'un mauvais oeil une positions et la part

La majorité des Québécois sait maintenant se faire entendre

— Mme Lise Bacon

de favoriser l'édification d'un parallèle de sécurité civile, la du parti libéral du Québec, a réaffirmé "sa ac-

C'était là le sens du message expédié par la présidente du parti libéral. Il avait en quelque sorte pour d'inciter les citoyens du Québec rapprocher d'un orga corps intermédiaire ou tique "afin d'unir

l'establishment forme de soi-disant comités de salut public ...

C'EST PAS LE SALUT PUBLIC QUI NOUS INTÉRESSE!

C'EST NOS GRANDS PRIVILÈGES À MAINTENIR.

JE VAIS DÉPOSER TOUT MON ARGENT EN SUISSE ... C'EST PLUS PRUDENT.

LE PARTI LIBÉRAL RAMASSE DONC TOUT CE QU'IL Y A DE RATATOUILLE AU QUÉBEC

ÇA VA PAYER AUTANT QUE LA MAFIA.

Pour en faire des Policiers Spéciaux

P.L.

POLICE LIBÉRALE

au service du parti libéral

RÉPÈTE: BOURASSA EST GRAND, NOBLE ET GÉNÉREUX!

BOURASSA EST GRAND, NOBLE ET GÉNÉREUX.

POLICE LIBÉRALE

Y paraît qu'on va même utiliser quelques motars ...

I AM A BOURASSA DEVIL DISCIPLE!

VROOOM

au plus profond de l'enfer Hitler est bien content ...

MON IDÉOLOGIE A SURVÉCU MA MISSION EST CONTINUÉE PAR LES LIBÉRAUX DE BOUBOU ET CHOQUETTE

dupras. (20 mai 72.)

sur les sentiers



par Henri Poupart

À Rivière-du-Loup...

Les oies et le caplan "roulaient"

Il y a plusieurs mois, à la suite d'une discussion avec un de mes amis taxidermiste sur sa façon d'empailler des oies blanches, je lui avais promis que je l'emmènerais voir comment ces oiseaux extraordinaires atterrissent. Je lui avais dit à plusieurs reprises que sa façon de les empailler n'était pas du tout la bonne. Mais il faut bien admettre qu'il est difficile pour un taxidermiste de donner la bonne pause à l'oiseau quand on n'a jamais vu le spécimen vivant.

Nous avons donc décidé de faire un voyage, mais également de faire d'une pierre deux coups. Chaque année, tout le long des côtes du Saint-Laurent, pendant les huit jours qui précèdent la grande marée du printemps, il se produit un phénomène absolument fantastique: il s'agit de la montée du caplan sur les frayères. A ce moment précis de l'année, ceux qui ont l'occasion de faire un voyage d'un côté ou de l'autre du Saint-Laurent, de Québec à Sept-Iles ou de Québec à Cap-des-Rosiers, pourront assister au phénomène du suicide collectif de ces poissons. Plusieurs d'entre vous ont peut-être pêché ces caplans à la ligne au cours d'un voyage en Gaspésie. Mais, dans cette période, on les prend au moyen d'un panier. Il s'agit d'un panier d'environ 18 pouces de long sur 8 pouces de large et 8 pouces de haut que l'on attache au bout d'un câble; on le lance à l'eau, on le laisse descendre au fond, puis on le remonte et il arrive très souvent qu'on en retire un panier à moitié rempli de centaines de caplans. Quand on a la chance d'arriver au moment précis où le caplan "roule" partout sur les grèves, on voit frétiller ces petits poissons dans le sable; tout ce que vous avez à faire, c'est de vous baisser et de les ramasser tout comme la manne, car ils viennent déposer leurs oeufs dans le sable. A certains endroits, on peut même marcher dans près d'un pouce d'épaisseur d'oeufs de caplans.

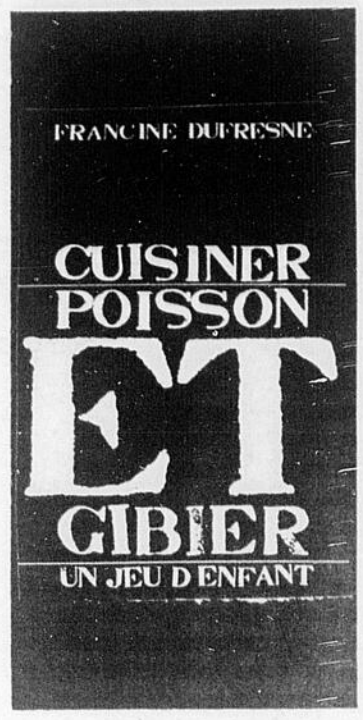
C'est donc à Rivière-du-Loup que nous avons choisi d'aller pour observer ce premier phénomène, et je dois dire que nous fûmes servis à souhait puisque, en plus de prendre une très grande quantité de caplans, nous avons pu en déguster, cuits sur un gigantesque feu de plage. Ces petits poissons sont si formidables à manger qu'on les bouffe en entier.

Dans la région de Rivière-du-Loup, en plus de pouvoir observer cet incroyable spectacle, le visiteur pourra voir ce que je me permets d'appeler le **"grand ballet des oies blanches"**, qui n'est pas moins spectaculaire que la montée du caplan. De Kamouraska à l'île Verte, c'est par dizaine de milliers que l'on peut observer oies blanches, bernaches (outardes), bernaches cravan et également des milliers et des milliers de canards de toutes sortes: eiders, mallards, macreuses, noires sarcelles, etc. Et ce spectacle se continuera tant que les lacs des rivières du Nord ne seront pas dégelés. Nous fûmes particulièrement chanceux lors de notre visite. En passant près de Kamouraska en automobile, on pouvait voir sur les bords de la grève plusieurs volées d'oies blanches; mais à un certain moment, j'ai pu observer un très très gros banc d'oies, tout près de la route, duquel nous avons pu nous approcher. Il faut dire qu'au printemps elles ne sont pas nerveuses. Là, pendant tout près d'une heure, ce **fut le véritable "grand ballet des oies blanches"** qui nous volaient à 20 pieds au-dessus de la tête. J'ai enfin pu prouver à mon ami taxidermiste que les poses qu'il donnait à cet oiseau majestueux n'étaient pas tout à fait les bonnes.

Un livre à acheter

Francine Dufresne, bien connue dans le domaine de la chasse et de la pêche non pas uniquement à cause de son fameux livre **"Le gibier en 50 recettes"**, mais aussi à cause de ses talents de "Diane chasseresse" et de journaliste, vient de lancer sur le marché un nouveau volume qui réjouira, j'en suis certain, sinon le coeur du moins le palais d'une multitude de chasseurs et de pêcheurs québécois. Le titre du volume: **"Cuisiner poisson et gibier, un jeu d'enfant"**, édité par les éditions Dufresne et Richard Inc. Ce nouveau volume est présenté sous une couverture et une reliure fort originales qui ont en plus la qualité d'être pratiques. Les amateurs de bonne chère retrouveront au-delà d'une centaine de recettes originales sur le poisson et le gibier du Québec. Et, après avoir lu ce livre, il suffit de citer une partie de la préface signée Serge Deyglun pour comprendre à quel point ce livre est indispensable à l'épouse du chasseur et du pêcheur. **"Dans cet ouvrage, Francine Dufresne démontre simplement, mais brillamment, que notre faune aquatique, lacustre ou pélagique mérite mieux qu'un "coup de poêle à frire" même adouci d'un carré de beurre!**

Une lacune est donc comblée. Ce livre de recettes sera, à n'en point douter, le compagnon indispensable des amateurs de vie au grand air, qu'ils soient chasseurs, trappeurs ou pêcheurs - ou simplement aventuriers du bon goût au sein de notre riche et généreuse nature québécoise (Serge Deyglun).



vite

par Pierre Terroux

Pas de grève pour les golfeurs

Dimanche dernier, alors que les cols-bleus de Montréal étaient en grève, plusieurs golfeurs en ont profité pour pratiquer leur sport favori sur le parcours du club **Municipal de Montréal**. Les préposés au terrain étant absents, ces mordus du golf se sont réjouis de pouvoir jouer gratuitement.



PUNCH IMLACH

Imlach aime trop le hockey pour abandonner

Bien qu'il ait été terrassé par une crise cardiaque en janvier dernier, **Punch Imlach** dirigera de nouveau les **Sabres de Buffalo** de la division ouest de la **ligue Nationale de hockey**. Imlach remplira les fonctions de directeur-gérant tandis que le poste d'instructeur incombera à **Joe Crozier**, qui avait terminé la saison à sa place l'an dernier. On se souvient qu'Imlach avait remporté 4 coupes Stanley à la barre des **Leafs de Toronto**, il y a quelques années.

Filion à Sherbrooke

Maurice Filion, ancien instructeur des **Remparts de Québec**, a été embauché comme directeur-gérant et instructeur par les **Castors de Sherbrooke** de la **ligue de hockey junior Majeure du Québec**. **Filion** succède à **Ron Racette**.

Lemaster n'est plus le maître

Danny Lemaster, le lanceur gaucher que les Expos ont engagé au printemps et qui a en quelque sorte chassé **Claude Raymond** du parc Jarry, ne fait rien qui vaille en relève. Au cours des trois dernières parties auxquelles il a participé, il s'est fait bombarder par les frappeurs adversaires. Mercredi soir dernier, par exemple, il est venu relever **Ernie McAnally** alors que le compte était de 3-0 en faveur des Mets de New York. Quand **Gene Mauch** l'a enfin retiré du jeu, le compte était de 9-0 en faveur des Mets.

Le fils perd, le père perd la tête

Le jeune Daniel Lévesque affrontait le jeune Yvon Mecteau pour la quatrième fois lundi soir dernier. Il a perdu. C'était la troisième fois qu'il perdait. La dernière fois, le père du jeune Lévesque, le promoteur bien connu Régis Lévesque, avait fait une scène contre la décision des arbitres. Il a fait la même chose lundi dernier. Il était tellement furieux qu'il a fait une chute près de l'arène et s'est blessé au genou. Quand le fils Lévesque boxera à nouveau, nous suggérons au père d'être à la fois l'arbitre, le juge, l'organisateur et l'annonceur. Comme ça il pourra garder ses deux pieds sur la terre!

La déchéance d'un champion

Le lanceur droitier **Denny McLain**, qui avait brillé en 1968 dans l'uniforme des **Tigers de Détroit** en remportant 31 victoires, a été cédé au club Birmingham, d'une ligue "AA". Après avoir été suspendu, il y a deux ans, pour conduite préjudiciable au baseball, McLain est revenu au jeu avec les **Senators de Washington**. Il a conservé une fiche de 10 gains et 22 revers avec cette équipe. Cette année sa fiche était de 1 victoire et 2 défaites.

Johnson reviendra

Il y a quelque temps, la rumeur voulait que **Tom Johnson** soit congédié après la conquête de la **coupe Stanley** par ses **Bruins de Boston**. Cette rumeur a été démentie cette semaine quand la direction de l'équipe a annoncé que Johnson terminerait son contrat de deux ans avec les Bruins. Johnson continuera donc à servir de "**portier**" puisqu'il semble, selon ce qu'on chuchote dans le monde du hockey, que les Bruins font ce qu'ils veulent.



TOM JOHNSON

L'Association mondiale et ses gros noms

Des promesses, rien que des promesses. **Jude Drouin, Pete Mahovlich, Ken Dryden, Cesare Maniago**, voilà autant de joueurs que la ligue Mondiale de hockey devait mettre sous contrat et qui sont demeurés avec leur équipe de la ligue Nationale. A part **Bernard Parent**, qui s'est joint à la ligue Mondiale et qui avait assez de talent pour briller dans la Nationale. Depuis deux semaines, les magnats de ce nouveau circuit se sont réunis à **Ottawa** et à **Québec** et rien de bien important n'a été annoncé. On lance des rumeurs mais on n'engage aucun joueur de valeur. Du vent!

Baseball junior

La ligue de baseball junior Majeure du Québec entreprendra sa sixième saison aujourd'hui... Ce circuit comprend six clubs, les Pirates de Saint-Jean, les Orioles de Granby, le Royal de Drummondville, les Castros d'Acton Vale, les Cubs de Candiac et les Aigles de Saint-Hyacinthe.

C'est de l'argent!

Pour vous donner une petite idée de l'argent que certains professionnels font dans le sport, mentionnons que le golfeur Jack Nicklaus a déjà accumulé $154,000 en gains depuis janvier. Et la saison n'est vieille que de 4 mois et demi. Et nous ne parlons pas des sommes rondelettes que Nicklaus gagne seulement pour vendre son nom.



JACK NICKLAUS

par un nez

par Robert Lee

Le jeu des vitesses aux courses sur le plat

La vitesse sur une piste de un mille n'est pas la même que sur une piste de 5/8 de mille. Souvent, ces différences de vitesse embêtent le parieur et l'empêchent de faire des choix judicieux. Je vous soumets aujourd'hui un tableau comparatif des vitesses enregistrées sur ces deux pistes.

Aux courses sur le plat, on parle de furlongs. Le furlong est une mesure anglaise qui équivaut à 1/8 de mille.

Si vous regardez le tableau, vous pourrez voir **qu'un bon cheval devait faire 6 furlongs en 1 minute et 12 secondes sur une piste de un mille et courir les mêmes 6 furlongs en 1 minute 14 secondes sur une piste de 5/8 de mille.**

Voici un autre exemple. **Si un cheval a couru une épreuve de 1 mille et 3/8 en 2:16 minutes à Woodbine (piste de 1 mille), il devrait parcourir la même distance en 2:18 minutes à Blue Bonnets (piste de 5/8 de mille).**

Pour bien juger la valeur d'un cheval, il faut absolument pouvoir comparer sa vitesse entre une piste de un mille et une autre de 5/8 de mille.

Ce tableau vous fournira de précieux renseignements pour faire vos choix. Quelqu'un de bien placé à Blue Bonnets m'a même demandé pourquoi je cherchais à si bien informer mon public. **"C'est pas important que le public soit si bien informé"**, de me dire ce personnage.

Echelle des vitesses

distance	PISTE 1 MILLE vitesse	PISTE 5/8 MILLE vitesse
2 FURLONGS	20 à 21 sec	22 à 23 sec
3 FURLONGS	29 à 30 sec	31 à 32 sec
4 FURLONGS	45 à 46 sec	47 à 48 sec
4½ FURLONGS	51 à 52 sec	53 à 54 sec
5 FURLONGS	59 à 1:00 sec	1:01 à 1:02 sec
5½ FURLONGS	1:04 à 1:05 sec	1:06 à 1:07 sec
6 FURLONGS	1:10 à 1:12 sec	1:13 à 1:14 sec
6½ FURLONGS	1:16 à 1:18 sec	1:19 à 1:20 sec
7 FURLONGS	1:23 à 1:25 sec	1:26 à 1:27 sec
7½ FURLONGS	1:34 à 1:35 sec	1:37 à 1:37 sec
1 MILLE	1:38 à 1:39 sec	1:40 à 1:41 sec
1-40 verges	1:40 à 1:41 sec	1:42 à 1:43 sec
1-70 verges	1:41 à 1:42 sec	1:43 à 1:44 sec
1-1/16	1:42 à 1:43 sec	1:44 à 1:45 sec
1-1/8	1:48 à 1:49 sec	1:50 à 1:51 sec
1-3/16	1:55 à 1:56 sec	1:57 à 1:58 sec
1-1/4	2:03 à 2:04 sec	2:05 à 2:06 sec
1-5/16	2:12 à 2:13 sec	2:14 à 2:15 sec
1-3/8	2:16 à 2:17 sec	2:18 à 2:19 sec
1-1/2	2:25 à 2:30 sec	2:31 à 2:32 sec
1-5/8	2:50 à 2:51 sec	2:52 à 2:53 sec
1-3/4	2:55 à 2:56 sec	2:56 à 2:57 sec
2 MILLES	3:20 à 3:21 sec	3:22 à 3:23 sec
2 1/2	4:35 à 4:36 sec	4:37 à 4:38 sec

Début des Olympiques de St-Jérôme dans la ligue de baseball Montréal jr

Des treize parties qui devraient avoir lieu aujourd'hui dans la ligue de baseball junior du district de Montréal, seulement neuf seront disputées.

Quatre des matches ont dû être annulés à cause de la grève des cols-bleus de Montréal qui sévit depuis plusieurs jours. Les parties remises sont celles qui devaient opposer le Laval au CSA-Ahuntsic, le Saint-Henri au Ville-Marie, le Concorde au Saint-Henri et le Ville-Mont-Royal au Rosemont.

Ouverture à Saint-Jérôme

Ce soir, à 8 heures, aura lieu l'ouverture de la saison locale des Olympiques de Saint-Jérôme. Les Olympiques, dirigés par André Pellerin, en sont à leur première saison dans ce circuit junior et entendent saluer de belle façon devant leurs partisans leur entrée dans la ligue.

Les hommes de Pellerin ont déjà un triomphe à leur actif, ayant surpris les Cougars de Dorval par 5-4, jeudi dernier. Ils occupent actuellement le premier rang du circuit avec les Orioles de Rosemont.

Ces Orioles, peut-être une des plus faibles équipes de la ligue l'an dernier et un club qui a été bouleversé par la dissension au cours des trois dernières années, semblent être beaucoup plus solides cette année. La direction a décidé de se débarrasser de quelques vétérans semeurs de discorde et de faire confiance aux jeunes. Un de ces jeunes, le premier-but Lino Bouthillier, répond très bien à la confiance de ses instructeurs. Dans une récente victoire des Orioles, il a fait produire cinq points.

Voilà une équipe qu'il faudra surveiller de près.



LES COURSES d'accélération attirent de plus en plus de spectateurs. Pat Minick, un des meilleurs pilotes dans cette discipline, participera au programme de courses cet après-midi à la piste de Napierville.

Les choix de Robert Lee pour aujourd'hui

Comme aucun handicapeur au monde ne peut donner des sélections sans induire consciemment les intéressés en erreur, en raison des changements qui surviennent à la dernière minute, nous vous soumettons une liste des chevaux à surveiller. Le tableau que je vous soumets aujourd'hui dans QUEBEC-PRESSE vous aidera à résoudre vos problèmes. Chevaux à surveiller:

1ière course: 6: Telltale Evidence; 8: Kettledrum; 1: Rebec.

2e course: 9: Misty Fog; 4: Impetuous Red; 6: Pairo.

3e course: 5: Lana B.; 4: Advection; 1: Erral Baby.

4e course: 5: Molly's Sister; 4: My Fair Daisy (très dangereux); 2: Miss Dancer.

5e course: 4: Gric's Girl; 1: Copper Rocket; 6: Lili Gribouille.

6e course: Entrée A; 2: Sir Rob Lee.

7e course: 5: Just Call Me; 6: Nocesuneva; 1: I'M a Beliver.

8e course: 6: Step in time - le meilleur; Entrée A.

9e course: 1: Maiden's Folly; 2: Star Tax; 4: Fuerza.

en piste

À BLUE BONNETS

INSCRITS AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE: 4 ans et plus, à réclamer $1,500. 6 1/2 furlongs. BOURSE: $1,600.

6—Telltale Evidence	W. Green (120)	bonne dernière	3-1
4—Rays Purse	(Fulton) (117)	bien entraîné	7-2
1—Rebec	J. Bacon (120)	notre clé	4-1
3—Mirliton	A. Hill (117)	enavant	6-1
8—Kettledrum	VanKeuren (117)	devancera	8-1
9—Lady Elizabeth	R. Pion (112)	mince chance	12-1
10—St Chapell	— (120)	bon négligé	15-1
2—Vango	D. Beckon (120)	gros prix	20-1
5—Rome E.T.H.	(Heitner) (115)	lui aussi	20-1
7—Turkish Pride	D. Strong (120)	un inconnu	20-1

DEUXIEME COURSE: 4 ans et plus, à réclamer $1,500, 1 mille. BOURSE: $1,600.

9—Misty Fog	R. Pion (115)	jockey du dim.	3-1
6—Pairo	VanKeuren (120)	bonne dernière	3-1
8—Metal Trust	Bradfield (112)	notre choix	4-1
4—Impetuous Red	V. Meddis (107)	pesanteur aidera	6-1
5—Dean of York	T. Dadswell (112)	bon apprenti	8-1
2—Strathcona	Robinson (117)	aime distance	12-1
3—No Kidding	— (120)	ne pensons pas	15-1
7—My Babette	— (115)	un mille???	20-1
1—McGinty	— (117)	nouveau venu	20-1

TROISIEME COURSE: novices 3 ans, Allocation, 6 furlongs. BOURSE: $2,200.

5—Lana B.	A. Hill (115)	meilleur duo	5-2
6—Susan's Turn	VanKeuren (110)	dans quinella	3-1
1—Erral Baby	J. Bacon (115)	votre roulette	4-1
2—Dark Dream	(Fulton) (110)	un rêve?	5-1
4—Advection	G. Gubbins (120)	a surveiller	6-1
3—Trend Setter	D. Beckon (115)	pour un prix	8-1
7—Sturdy Son	Dadswell (115)	avec celui-ci	15-1

QUATRIEME COURSE: Pouliches et juments de trois ans et plus, Allocation, 6 1/2 furlongs. BOURSE: $4,000.

4—My Fair Daisy	R. Pion (118)	pleine forme	5-2
5—Molly's Sister	W. Parsons (107)	pesanteur faible	3-1
2—Miss Dancer	G. Gubbins (113)	notre choix	4-1
1—Hot Pants	F. Brown (104)	s'il fait chaud	5-1
3—Todd's Orphan	(McHutchion) (108)	pas fort	8-1
7—Helofasnow	K. Robinson (113)	prendra l'air	8-1
6—Mary's Flight	F. Brown (106)	prendra rien	25-1

CINQUIEME COURSE: Novices, trois ans, Allocation, 6 furlongs. BOURSE: $2,200.

1—Copper Rocket	(McKinnon) (120)	clé quinella	5-2
6—Lili Gribouille	(J. Dumas) (115)	bonne dernière	3-1
2—Run The Show	R. Pion (115)	A. M.J.C. Meyer	4-1
3—Mayi Goby	Willoughby (115)	dans roulette	5-1
4—Gric's Girl	W. Green (115)	pourquoi pas?	6-1
7—Red Cavan	— (120)	Lourde charge	8-1
5—Gerry C.	C. Steve (110)	pas ici	15-1

SIXIEME COURSE: Serie de distance Jacques-Cartier, 3 ans et plus, 1 mille. BOURSE: $1,800.

3A—Hot Corned	W. Parsons (122)	le meilleur	2-1
4A—Vital Shot	J. Bacon (116)	son compagnon	2-1
6—Private Empire	K. Robinson (121)	bonne dernière	3-1
7—Waxeys Pride	(A. Pion) (113)	dangereux	4-1
5—Gongie's Joy	(E. Allain) (113)	s'il est prêt	6-1
2—Sir Rob Lee	(R. Pion) (116)	aime distance	6-1
1—Corporal Ribot	(Berreth) (117)	Finira loin	8-1

SEPTIEME COURSE: 3 ans et plus, Allocation, 6 furlongs. BOURSE: $2,000.

5—Just Call Me	W. Parsons (110)	la clé	2-1
6—Nocesuneva	VanKeuren (116)	de Toronto	3-1
4—Balperion	Bradfield (113)	la roulette	4-1
1—I'M A Beliver	W. Green (115)	gagné dernière	5-1
2—Carlo Fordo	Willoughby (118)	besoin autre	6-1
3—Kings Tree	R. Pion (116)	besoin vitesse	8-1

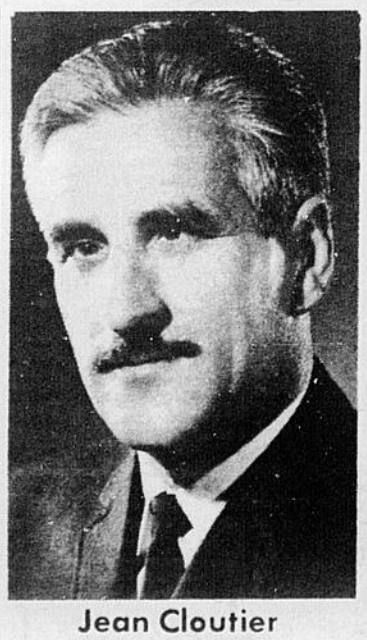
HUITIEME COURSE: The Laurentien Handicap, 3 ans et plus, 6 1/2 furlongs. BOURSE: $5,000.

6—Step In Time	K. Robinson (123)	gagné facilement	2-1
3A—Great Gabe	R. Pion (122)	une bonne	5-2
4A—Lord Ellsworth	— (118)	entree	5-2
1—Victego	(Strike) (117)	un autre bon	7-2
2—Coaltown Cat	(FH. Merrill) (115)	bon entraineur	4-1
5—Crewell	C. Simpsons (112)	pas cette fois	6-1

NEUVIEME COURSE: 4 ans et plus, à reclamer $1,500, 6 1/2 furlongs. BOURSE: $1,600.

4—Fuerza	J. Bacon (118)	il est prêt	5-2
2—Star Tax	R. Vaughn (112)	lui aussi	3-1
3—Fleur Enchantee	Parsons (122)	vient de gagner	4-1
1—Maiden's Folly	R. Pion (115)	gagnera peut-être	6-1
7—Royal Servant	A. Hill (116)	dangereux	8-1
6—Rare Bougie	— (115)	aime tracé BB.	10-1
8—Prove Them Wrong	VanKeuren (113)	mauvaise dernière	12-1
5—Sable Label	C. Simpsons (115)	tres bon prix	15-1

FÉDÉRATION DES CAISSES D'ÉCONOMIE DU QUÉBEC



Jean Cloutier
Président



Robert Lessard
1er vice-président



Guy Lauzière
2e vice-président



Maurice W. Conan
Secrétaire

La Fédération des caisses d'économie du Québec est heureuse d'annoncer l'élection de ses administrateurs pour l'année 1972 Messieurs: Jean Cloutier président, Robert Lessard 1er vice-président, Guy Lauzière 2e vice-président, Maurice W. Conan secrétaire, Roger Chamberland, Louis E. Mailhot, Avila Bourbonnais, Jean-Charles Lavoie, Charles D. Gladu, Roland Lortie et Jean-Paul Comète, administrateurs.

automobile

par Guy Grondin

Comment suivre une course automobile

La course en circuit routier diffère de celles sur piste d'accélération et sur piste ovale en ce sens qu'elle offre plus de variété pour le spectateur, mais elle exige une plus grande perspicacité pour analyser ce qui s'y passe. Lorsque vous êtes assis dans les gradins et qu'un pilote se détache du peloton, vous avez de la difficulté à vous l'expliquer. Pour le comprendre il faut savoir bien vous poster, choisir des points de repère et observer certaines manoeuvres des pilotes.

Bien vous poster

Souvent sommes-nous surpris de voir les spectateurs se masser aux abords d'une longue ligne droite; bien sûr que les autos y sont plus rapides, mais ce n'est surtout pas là que se joue la course. Ce qui est intéressant, ce sont les doublages: or ceux-ci ne se font pas dans les droits sauf si une voiture a beaucoup plus de puissance et d'accélération qu'une autre. Ainsi, lorsque vous désirez observer un bon duel, vous avez intérêt à vous placer à un endroit où c'est le talent, la finesse et la ruse qui seront déterminants, et ce n'est surtout pas dans un droit.

Le freinage

Les meilleurs points d'observation sont sans aucun doute à la fin des longues lignes droites. En effet, c'est là que vous trouverez les zones de freinage; ce sont ces manoeuvres-là qui influent le plus sur le résultat d'une course. Certains pilotes ont tendance à freiner tôt et longtemps. Le fin pilote freinera de façon beaucoup plus sèche et beaucoup plus tard. Il est facile de discerner ces différences si vous choisissez un point de repère approximatif près du début de la zone de freinage. Il vous faut alors exercer votre ouïe et votre oeil: au moment du freinage vous entendez le son du moteur changer de fréquence alors que le pilote lève le pied de l'accélérateur; au même instant précis, si vous observez bien le nez de la voiture vous le verrez brusquement s'écraser vers le sol: ainsi vous serez en mesure de déterminer où freine ce pilote et de le comparer aux autres. Ne soyez pas surpris de constater que certains, les meneurs habituellement, sont nettement supérieurs aux autres dans ce domaine. Et retenez que le freinage doit être le plus franc possible.

La courbe

Une courbe peut toujours offrir un bon spectacle. Bien sûr, il y a les accidents, mais ce n'est pas tout. C'est là qu'un pilote peut exploiter à fond une technique des plus raffinées qui lui permettra de négocier le virage à une vitesse maximale. En gros, cette technique très sophistiquée consiste à choisir un arc de cercle à rayon maximal, de sorte que le pilote talentueux abordera le virage à une fraction de pouce du côté extérieur de la piste, pointera son bolide sur un arc qui coupera le rebord intérieur du milieu de la courbe (point de contact) et ensuite fera déporter la voiture à l'extérieur de la courbe. Un bon pilote prendra toujours la même trajectoire et le plus de route possible; vous verrez que certains pilotes moins rapides feront varier leur trajectoire et laisseront environ un pied d'asphalte aux points d'entrée, de contact et de sortie de la courbe.

Par contre, un bon conseil pour les spectateurs est d'éviter les courbes lentes. En effet, ces dernières ne donnent pas assez de temps ni d'espace aux meilleurs pilotes pour y déclasser leurs poursuivants. Ainsi la différence est si minime qu'elle n'influe à peu près pas sur le résultat d'une course. Le spectateur devra alors rechercher les courbes rapides, c'est-à-dire celles que les pilotes négocient en quatrième ou cinquième rapport de transmission à des vitesses minimale de 80 à 100 milles à l'heure: un bon exemple d'une telle courbe est la première courbe du circuit Mont-Tremblant - Saint-Jovite. Un chronomètre et deux bons points de repère avant l'entrée du virage et après la sortie permettront au spectateur de découvrir des choses intéressantes quant au talent des pilotes. Retenez qu'avant d'user d'un chronomètre vous devez d'abord juger de la régularité et de la précision du pilote quant à sa constance dans le choix de sa trajectoire: c'est encore plus important de choisir toujours la même trajectoire que d'y être rapide.

La sortie de courbe

Reste finalement la sortie de virage. Bien que moins spectaculaire elle est des plus importantes car elle détermine la vitesse que le pilote atteindra à la fin de la ligne droite qui suit le virage. Ce qu'il faut surveiller, c'est le point à partir duquel le pilote peut commencer à accélérer. Le bon pilote accélérera environ au milieu de la courbe à partir du point de contact intérieur. Ce point, vulgairement appelé "apex", peut varier. Le pilote intelligent reculera ce point plus loin que le point géométrique idéal: ainsi il entrera dans la courbe plus lentement, mais il sera en mesure d'accélérer plus tôt.

Avec un peu de pratique, vous pourrez porter un jugement sur les pilotes, la mise au point de la suspension de leur voiture et la puissance de leur moteur. Nous reviendrons sur tout cela plus tard cet été avec quelques analyses des circuits Saint-Jovite, Sanair, Sainte-Croix et Trois-Rivières.

Denis Giguère en voyage!

Le chroniqueur automobile habituel, Denis Giguère, a entrepris la semaine dernière un voyage de deux mois qui l'amènera en Europe et en Afrique. Un des "pirates" de la course automobile au Québec, un de ceux qui veulent l'amélioration du sport automobile chez nous, Guy Grondin, assurera l'intérim.



La course no 1 de la piste Mont-Tremblant est certainement le meilleur endroit pour vérifier l'habileté des conducteurs. Les pilotes négocient cette courbe à près de 100 milles à l'heure.

Alsup gagne au championnat du Québec mais Saint-Jacques récolte les points

La première ronde du Championnat du Québec a eu lieu la semaine dernière à Sanair. Pour un départ, on ne peut dire que ce fut très réussi. En effet, nous n'avons compté personnellement que 280 spectateurs dans les gradins. De plus, la température ambivalente n'a pas permis aux pilotes de foncer très fort car ils ont dû courir avec leurs pneus pour piste sèche alors que cette dernière se mouillait légèrement par périodes.

Alsup vainqueur

La course fut remportée par l'Américain **Wayne Alsup.** Ancien champion de motocross, ce dernier partait favori. Fin prêt et aguerri de deux courses cette saison aux Etats-Uns, il attaqua dès le début pour ne perdre les commandes qu'un court moment aux mains de Lorne Progosh, qui a surpris tout le monde. Jean-Pierre Saint-Jacques, un autre favori, a éprouvé quelques difficultés de mise au point au volant d'une toute nouvelle voiture qu'il a construite lui-même. Nul doute qu'il prendra des forces à mesure que la saison progressera.

La FCSA nous mêle

Alsup l'emporte brillamment, suivi de Don Horner d'Ottawa, de Patterson des USA et de Saint-Jacques de Verchères. Horner prend la tête du championnat car ce championnat est réservé aux Québécois, nous dit la FCSA. Mais Horner est d'Ottawa, direz-vous. La FCSA nous apprend alors qu'Ottawa fait partie du Québec en courses (?). Mais pourquoi a-t-on laissé courir Alsup et Patterson? C'est "comme ça", dit la FCSA. De toute façon, les spectateurs que nous avons interrogés n'y comprennent rien: pour eux le vainqueur est le champion et c'est tout! Nous les croyons, mais pas la FCSA. Il serait intéressant, nous semble-t-il, d'inclure les Américains à part entière dans notre championnat. Peut-être la FCSA aurait-elle alors un championnat plus prestigieux. Le spectacle n'en serait que meilleur car, si on restreint la réserve de pilotes au seul Québec, on risque d'avoir un spectacle décousu. Il suffit qu'un Maurice Beauregard, par exemple, chasse sa guigne pour faire une farce de toutes les courses en menant facilement d'un bout à l'autre.

POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS

OPÉRATION 200,000

Pétition - Région de Montréal

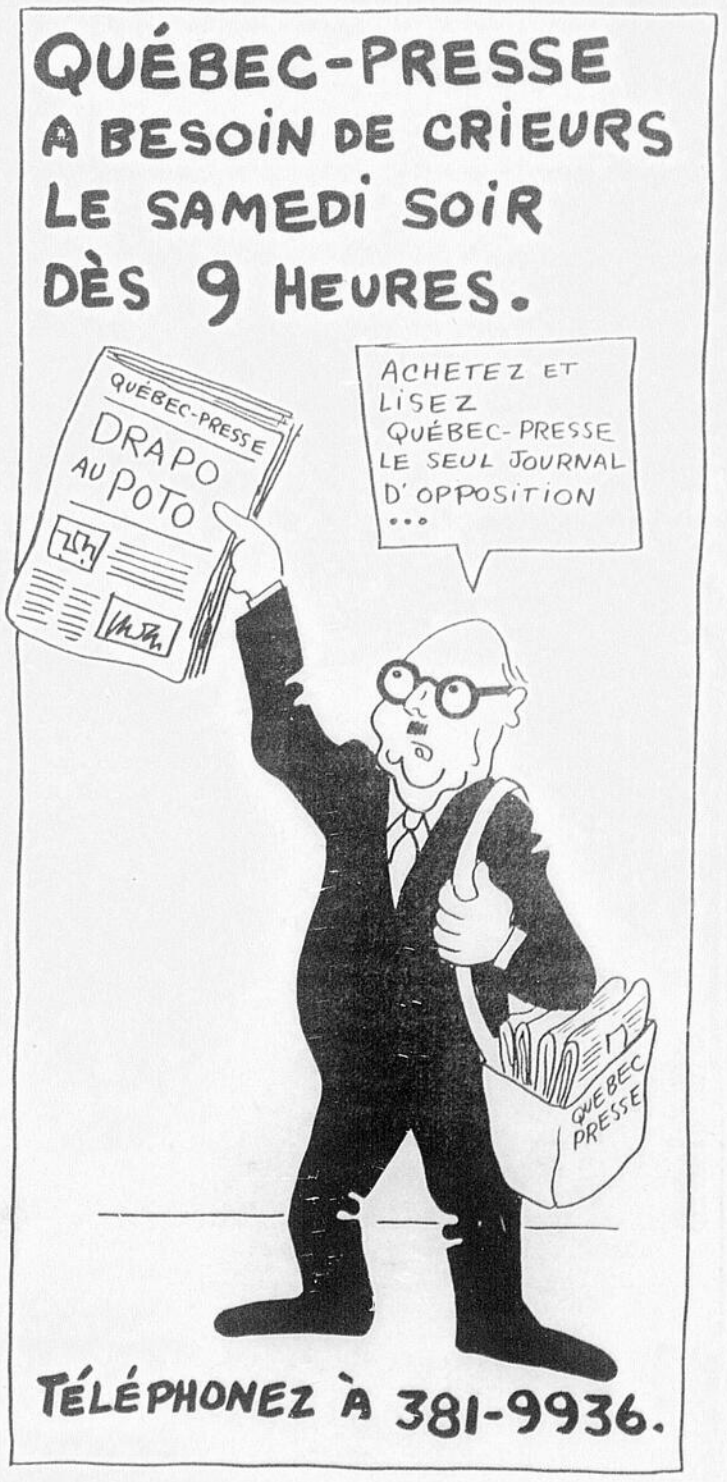
70,000 signatures recueillies à ce jour

Multiplions nos efforts

Retournons les formulaires dès que complétés

AGISSONS!...

300 bénévoles sont requis pour occuper des comptoirs de signatures au cours du mois de juin. Si vous êtes disponibles ou si vous désirez obtenir le formulaire de la pétition, veuillez composer **866-1716.**



Ellis et Kison réduisent les Expos à l'impuissance (6-0)

Hier encore, Willie Stargell est venu ajouter aux problèmes déjà nombreux des Expos, en frappant son huitième circuit de la saison. La veille, il avait causé la défaite des hommes de Mauch à lui seul.

Hier à Pittsburgh, les Expos de Montréal n'ont pas réussi à secouer leur torpeur et ils ont encaissé un 6e revers consécutif et un deuxième par blanchissage, alors que les Pirates les ont battus facilement au pointage de 6-0.

La victoire est allée au dossier de Doc Ellis (5-1) et Carl Morton a subi son quatrième revers contre une seule victoire. Willie Stargell a frappé un coup de circuit pour les siens. Les deux erreurs que les Expos ont commises à la deuxième manche leur ont été fatales alors que les deux points marqués par les Pirates furent suffisants pour remporter la victoire.

Les Pirates explosent

Les Pirates n'ont pas tardé à faire résonner leurs bâtons aux dépens du lanceur partant des Expos: Carl Morton. Après avoir retiré le dangereux Willie Stargell sur des prises, Carl Morton gratifia Al Oliver d'un simple. Sanguillen fut retiré ensuite sur une chandelle aux mains du champ centre Boots Day. Pagan suivit avec un simple et la balle échappa à l'attention du champ gauche Singleton. Pagan se rendit au deuxième et Pagan compta le premier point des Pirates. Hernendez frappa, lui aussi, un simple et la balle ne put être saisie par Jim Fairey et Pagan compta, alors que Hernendez fila au troisième. Doc Ellis mit fin à la manche en frappant dans les mains du premier-but Ron Fairly.

A la troisième, les Pirates continuèrent le travail entrepris à la manche précédente et marquèrent deux fois. Cash et Davalillo obtinrent d'abord des simples consécutifs. Clemente fut retiré sur une chandelle à Hunt et Willie Stargell atteignit le premier coussin en vertu d'un but sur balles. Oliver fut retiré sur un ballon aux mains de Bob Bailey mais Manny Sanguillen frappa un simple, faisant compter deux points. Pagan fut retiré sur une chandelle au champ droit pour mettre fin à la manche.

A la cinquième, les Pirates marquèrent un autre point. Willie Stargell qui avait causé la défaite des Expos, la veille, expédia une offrande de Morton par-dessus la clôture du champ centre.



DOC ELLIS a peut-être un bouillant caractère avec les policiers de Cincinnati mais il sait où lancer la balle pour retirer les frappeurs adverses. Hier, il a remporté sa cinquième victoire de la saison contre un seul revers. En six manches, il n'a alloué que cinq coups sûrs aux Expos.

A la sixième, les Expos ont changé leur lanceur, mais les Pirates ont continué leur bombardement. Jackie Hernendez atteignit le premier coussin grâce à un but sur balles de John Strohmayer. Doc Ellis se sacrifia ensuite pour permettre à Hernendez d'atteindre le deuxième coussin. Il compta sur le simple opportun de Dave Cash.

Les Expos sont silencieux

Durant tout ce temps, les bâtons des Expos étaient réduits au silence le plus total. Les quelques frappeurs qui réussirent à atteindre le premier coussin furent presque tous retirés au deuxième sur un double jeu.

A la quatrième, les Expos entreprirent la manche sur le bon pied alors que Singleton et Fairly réussirent des simples consécutifs. La menace fut vite réprimée car Bob Bailey fut retiré sur des prises et Boots Day frappa dans un double jeu. A la huitième, les Expos réussirent encore une fois à mettre deux coureurs sur les sentiers avec un seul retrait, mais encore une fois, le tout se termina par un double jeu des Pirates alors que Jim Fairey frappa un coup au sol que Cash convertit en double jeu.

Le seul Expo qui réussit à faire résonner quelque peu son bâton fut Ken Singleton qui réussit deux simples... mais aucun de ces simples ne fut productif.



POUR LA DEUXIEME FOIS en autant de jours, le solide frappeur Willie Stargell a aidé les Pirates de Pittsburgh à couler les Expos. Il a frappé un circuit dans la victoire de 6-0 des Pirates.

classement

Ligue Nationale

Division Est

	G	P	Moy	Diff
New York	22	7	.759	-------
Pittsburgh	16	12	.572	5 ½
Philadelphie	15	13	.536	6 ½
Chicago	14	14	.500	7 ½
Montréal	13	17	.433	9 ½
St-Louis	11	20	.333	12

Division Ouest

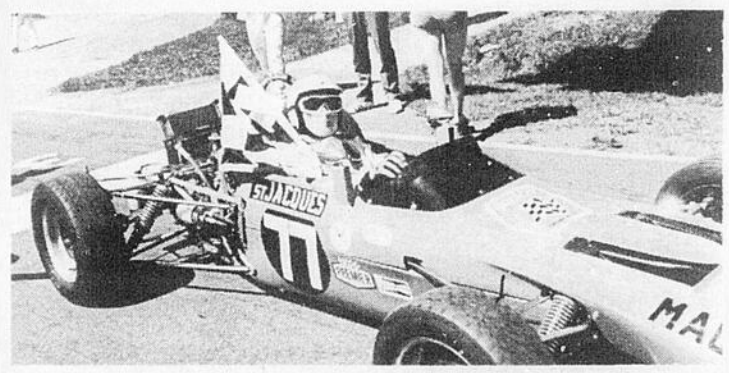
Houston	18	10	.643	-------
Los Angeles	18	12	.600	1
Cincinnati	16	13	.552	2 ½
San Diego	13	16	.448	5 ½
Atlanta	10	18	.359	8
San Francisco	9	23	.281	11

Ligue de baseball Montréal junior

Saint-Laurent à Anjou	2 heures	Sainte-Thérèse à Pointe-aux-Trembles	8 heures
Verdun à Repentigny	2 heures	Repentigny à Laval	8 heures
Ville-Marie à V.-M.-R.	2 heures	I.-Conception à Saint-Laurent	8 heures
Longueuil à Dorval	2 heures	Dorval à Concorde	8 heures
Anjou à Saint-Jérôme	8 heures		

Revson et Donohue en première ligne

Indianapolis — Les conducteurs Peter Revson et Mark Donohue ont mérité de partir en première ligne lors des 500 milles d'Indianapolis qui auront lieu samedi prochain à la suite de leurs performances lors des qualifications courues hier, Revson a roulé à plus de 192 milles à l'heure tandis que Donohue a poussé son bolide jusqu'à 191 milles à l'heure.



LE QUEBECOIS JEAN-PIERRE SAINT-JACQUES a fini troisième dimanche dernier dans la première ronde du championnat du Québec derrière Wayne Alsup.

Bee Bee Bee remporte le Preakness

Bee Bee Bee, un cheval négligé des parieurs et aussi par le handicapeur de la piste Pimlico qui l'avait coté à 15-1, a remporté les honneurs de la riche course du Preakness, dotée d'une somme de $187,000.

Bee Bee Bee a pris la commande dès le départ et sa victoire ne fut jamais compromise. Il a négocié la distance d'un mille et 3/16 en un temps de 1:55.3 minute.

Riva Ridge, qui avait enlevé les honneurs du Preakness, a bataillé ferme toute la course aux côtés de Key To The Mint et Bee Bee Bee, mais il n'avait plus de réserves dans le dernier droit et a dû se contenter du quatrième rang. Ron Turcotte a expliqué cela en disant qu'il ne s'attendait pas à la performance offerte par le vainqueur et que le cheval qu'il redoutait le plus dans cette classique était Key To The Mint, qui avait bénéficié auparavant d'un repos d'une quinzaine de jours, n'ayant pas participé au derby du Kentucky.

Jocelyne Bourassa 7e à Louisville

Louisville, Kentucky — La jeune golfeuse de Shawinigan, Jocelyne Bourassa continue de se maintenir parmi les plus fortes golfeuses du circuit professionnel féminin des Etats-Unis.

Vendredi, lors de la première ronde de l'omnium Bluegrass, elle a roulé un 75 ce qui la laisse à sept coups de la première au classement, Mlle Betty Burfeindt est au 7e rang.

La deuxième ronde se déroulait hier et au moment de mettre sous presse le compte de l'espoir québécois n'est pas encore connu.

On s'ennuie de vous!

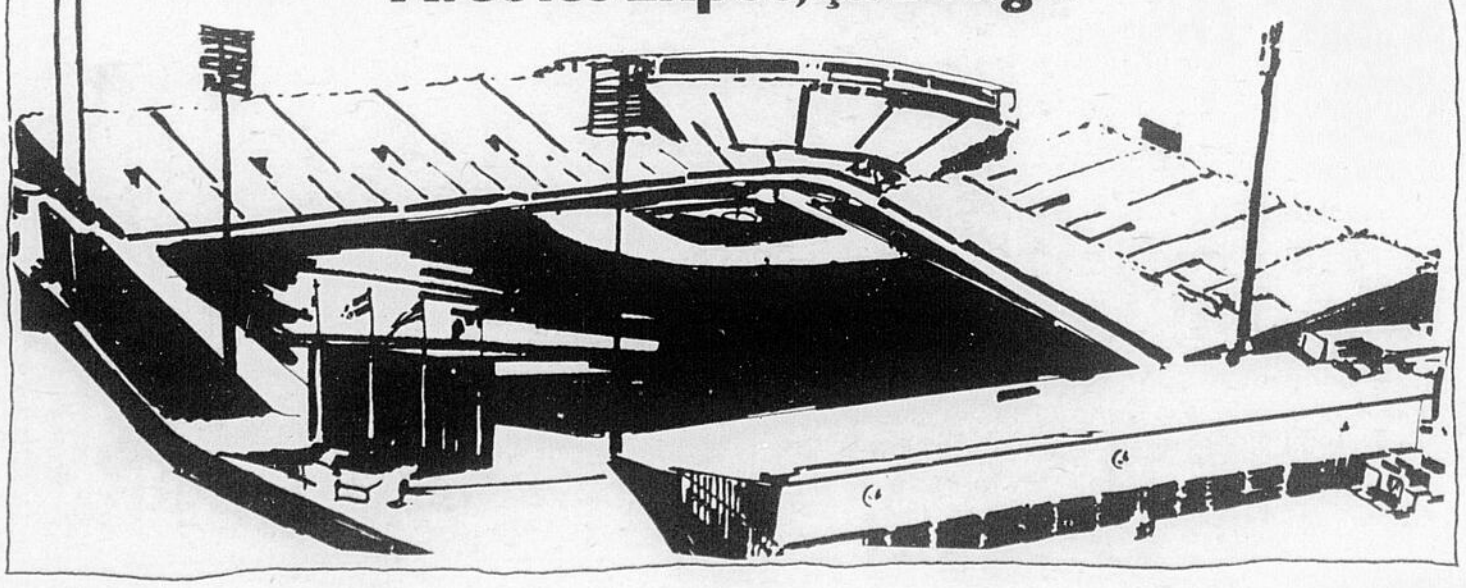
On a hâte de revenir jouer au parc Jarry, devant vous. On a hâte d'être au lundi 22 mai, journée des dames. Vous pouvez inviter votre amie pour 50 cents* le siège réservé. Et on aimerait déjà être le mercredi 24 mai, pour vous rencontrer, les amis, sur le terrain de 7h.15 à 7h.40, juste avant la partie.

Philadelphie au parc Jarry: les lundi 22 mai à 2h.15, mardi 23 mai à 8h.05 et mercredi 24 mai à 8h.05.

Billets: Parc Jarry, Édifice Carré Dominion, Place Ville-Marie et tous les points de vente T.R.S. au Québec, en Ontario, à Burlington, Vt et Plattsburgh, N.Y.
Renseignements: (514) 875-2300

*Billets à prix spéciaux en vente au Parc Jarry le jour de la partie seulement.

Avec les Expos, ça bouge.



coup de griffe

Et si on jouait un tour au haut commissariat...

par Michel Héroux

Le haut commissariat a pour fonction de fournir à la population du Québec un ensemble de services par l'entremise des fédérations associées à cet organisme gouvernemental. Ces services se situent dans l'ordre du sport, de l'exercice physique et des activités de plein air, outre les rencontres internationales de jeunes.

D'autre part, tout le monde sait que cela va très mal au H C. Bien des raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette navrante situation. Ici même, dans ces pages, nous en avons exposé plusieurs. Mais la situation du H C est telle qu'un collègue parlait, cette semaine, de "botter le cul" à tous ceux qui sont responsables de cet état de fait.

Nous voulons bien. Nous sommes d'accord. Mais est-il possible de penser une minute que l'on pourra ainsi rejoindre ces "responsables" très haut placés par un coup de pied bien dirigé? N'oublions pas qu'ils sont justement très "haut placés" et que nous ne sommes pas des géants verts aux jambes démesurément longues pour les atteindre...

Le problème

De toute façon, atteindre les responsables donnerait quoi? Ce qui est le plus triste dans cette affaire, c'est que, au bout du compte, c'est l'ensemble de la population qui, encore une fois, n'aura pas les services auxquels elle a droit en matière de sport amateur, d'exercice et d'accessibilité au plein air. Tous les beaux programmes dorment sur les tablettes poussiéreuses de quelque oubliette gouvernementale, et leurs auteurs, désabusés, ne songent même plus à s'arracher les cheveux devant cette situation, si tant est qu'il leur en reste...

Mais il est possible, avec l'été qui est enfin là, de jouer un tour à tous ces bonzes dont, tristement, il faut constater l'inefficacité. Le haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports ne fonctionne pas? Eh bien, passons-nous-en! Faisons comme s'il n'était pas là.

Comment?

Un des buts du haut commissariat, c'est de rendre le plein air accessible à la population québécoise, quelle que soit par ailleurs la condition de cette même population. Prouvons que nous sommes capables de "nous" rendre accessible ce qui, de toute façon, est à nous.

D'abord, c'est l'été. Il faut profiter de l'été. On va tous en profiter. On va faire des marches. On va pédaler à bicyclette. On va camper. Bien sûr, l'hiver, on est porté à s'écraser devant le petit écran et à se calfeutrer à l'intérieur. Pour faire du ski ou de la motoneige, il faut en avoir les moyens. Et, quant à faire du camping d'hiver, il faut être un maniaque, un maboul ou un masochiste sur les bords: disons que ça prend un courage qui n'est pas à la portée de tout le monde, et qu'on veut bien admirer ceux qui le pratiquent, sans pour autant penser à les imiter.

Mais l'été! Tout le monde peut faire du camping. Tout le monde peut prendre du soleil. Tout le monde peut faire l'effort de respirer autre chose que le mélange d'anhydride sulfureux et de monoxyde de carbone qui est notre lot quotidien. Pas besoin de subvention pour s'installer un jeu de fer, un filet de badminton ou pour jouer à se lancer une balle.

Tout ce que cela prend pour s'arracher à son fauteuil de passivité, c'est un peu de volonté. Cette volonté seule peut permettre à l'ensemble des gens, au monde ordinaire, de s'aérer les poumons, de se tenir en forme par des exercices appropriés à sa condition physique et d'échapper à l'esclavage de la télévision.

Au fond, si on voulait, on serait capable d'être un peuple en santé. Une santé encore meilleure que celle que nous avons. Mais pour cela il faut le vouloir. Hommes, femmes, vieux, jeunes, députés, chômeurs, Dupuis ou Chartrand, hippies ou "clean-cut", "straight" ou bedon "freak", qui que nous soyons, c'est à nous-mêmes qu'il faut botter le sud anatomique pour nous forcer à bouger, à grouiller. Et si on faisait tous cet effort personnel, c'est le haut commissariat qui aurait l'air fin...

amateurs

C'est **à la piste Sanair** que se déroulera samedi et dimanche prochains **la Player's 100**, épreuve inaugurale de la série Player's Challenge, emblème du championnat canadien des conducteurs.

•••

C'est aujourd'hui qu'est présentée la course **"Le Trophée du printemps" à la piste d'accélération de Napierville**. Pour ce second programme de la saison, sept "funny cars" sont sur la ligne de départ, et les spectateurs assisteront à la lutte de quelques-uns des conducteurs les plus prestigieux de ce sport.

C'est à compter de vendredi prochain qu'aura lieu une compétition provinciale de natation **à la piscine du CEGEP de Rivière-du-Loup**. C'est le Championnat de natation sénior du Québec qui sera disputé durant toute la fin de semaine. Plusieurs athlètes de renom sont attendus.

•••

L'assemblée annuelle de la **Confédération des Sports du Québec** aura lieu **samedi prochain, le 27 mai**. A cette réunion qui aura lieu à l'**Université de Montréal**, les délégués auront à élire un nouveau conseil formé de 40 membres, dont 15 seront nommés par les régions représentées à la CSQ. Les 25 autres membres seront élus par l'assemblée et représenteront les fédérations de régie.

•••

En fin de semaine dernière, **à la polyvalente de Magdeleine à Laprairie**, l'équipe de catégorie benjamine du **Centre Immaculée-Conception** a remporté le championnat de la province de Québec en gymnastique avec un grand total de 100.23 points. L'équipe de catégorie minime s'est classée deuxième de la province, après **l'équipe d'Arvida**, avec un grand total de 93.27 points.

•••

Une course de **"stock-cars"** de haut calibre aura lieu dimanche le 28 mai prochain au populaire circuit **Deux-Montagnes à St-Eustache**. Il s'agira de la course **Molson 200**, course sanctionnée par l'Association des Coureurs automobiles du Québec en collaboration avec **NASCAR**. Ce sera la première de trois courses qui seront présentées cet été par Molson. Les autres seront présentées plus tard au Circuit Québec-Ste-Croix et à la piste Sanair.



Tu l'as ou tu l'as pas
Tu l'as!

Ceux qui l'ont boivent de la 50

Partout au Canada, Labatt, y a rien qui la batte! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Pepin-Laberge-Charbonneau

Nous sommes des prisonniers politiques

Mardi dernier, le ministre Cournoyer laissait savoir qu'il était disposé à négocier une vraie convention collective avec les représentants officiels du front commun. Mercredi, le front commun décrète une trêve pour permettre la reprise de la négociation dans le meilleur climat social possible et demande une rencontre immédiate avec le ministre de la Fonction publique.

Dans l'entre-temps, 34 autres syndicalistes, tout en maintenant leur cause en appel, se désistent de leur cautionnement et sont incarcérés à Québec.

Pour sa part, mercredi soir, M. Cournoyer avise le front commun qu'il est prêt à négocier **"au moment que vous jugerez opportun"**.

Dès jeudi, tous les syndicalistes condamnés, y compris les présidents, formulent une requête d'absence temporaire, en vertu de la loi 3, appelée "loi de la probation et des établissements de détention".

Par représailles politiques, Choquette intervient au dossier et nous laisse en prison au moins jusqu'à mardi prochain. (Ces lignes sont écrites vendredi après-midi.)

Ingérence politique

Habituellement, selon la direction du centre de détention d'Orsainville, le recours à la loi 3 est une procédure fort simple qui relève de la direction même du centre et de la direction générale du service de la probation. Il appartient à ces officiers de juger du cas et de formuler le programme approprié. C'est tellement simple que, mardi dernier, la procédure qu'on nous proposait de suivre devait normalement conduire à notre libération en quelques heures. Mais, lorsque le "monde ordinaire" est rentré au travail, tout s'est gâté, tout est devenu plus complexe et c'est devenu l'affaire de plusieurs jours contrairement aux "cas ordinaires".

Dans le cas des prisonniers syndicalistes, il en va autrement. C'est Choquette lui-même qui, pulvérisant toutes les structures pénitentiaires en place, a le dossier en main et surveille chaque détail. A partir de maintenant, qui peut encore douter que **"nous sommes des prisonniers d'un régime politique faciste"**?

La grande trouvaille du génial Choquette serait, paraît-il, d'inventer des conditions rendant la négociation impraticable, comme, par exemple, sortie de jour seulement, interdiction de faire des déclarations etc... Il faut y voir la vengeance de l'arrière-banc libéral; c'est le fruit d'un pouvoir discrétionnaire chauffé à blanc.

Le recours à la loi 3 n'est ni une amnistie ni une libération conditionnelle. Cette loi permet à ceux qui en font la demande de "vaquer à leur emploi régulier", et dans certains cas, ces absences ont une durée allant jusqu'à 15 jours consécutifs, nous a-t-on dit. Mais ce n'est pas une loi faite pour le monde ordinaire, pour les prisonniers syndicalistes!

La négociation: un leurre?

Quand M. Cournoyer s'est dit prêt à négocier, savait-il ou non que la machine du parti Libéral en avait décidé autrement? Connaissait-il la cochonnerie libérale qu'est l'opération Bacon? M. Cournoyer est-il d'accord avec la "gamique" libérale pour entreprendre des "négociations" le 24 mai et terminer au plus tard le 31, comme l'exige la loi 19? Cet homme dont les commentateurs flattent le réalisme est-il d'accord avec le sabotage en règle de son mandat fait par Choquette et sa clique?

De nombreux éditorialistes et observateurs pressaient les centrales syndicales de "contribuer à la paix sociale". Où sont-ils ces doctes conseillers de l'opinion publique pour dénoncer la duplicité du parti Libéral qui ne connaît qu'une stratégie: l'écrasement des syndiqués.

Une lutte totale

"Le syndicalisme est riche de conquêtes, mais pour chaque avancée que d'efforts, de sacrifices, de renversements..." (Histoire de la Liberté).

Le refus d'inciter les syndiqués à se plier devant la pratique inique et abusive des injonctions a valu aux Québécois l'emprisonnement du syndicalisme. C'est beau, un régime libéral qui sort ses griffes!

Bourassa, affamé de capitaux américains, avachi devant le fédéral, se donne des airs de "cheuf" sur le dos des travailleurs. C'est une stratégie qui révèle plus de faiblesse que de sens politique, qui révèle l'incapacité fondamentale d'un esclave de s'asseoir face à face, d'égal à égal, avec les représentants des travailleurs, à une table de négociation.

Dans tous les domaines, à chaque jour, ce gouvernement, ce régime est bafoué par les étrangers et le fédéral. Le seul cran qu'il a, il le garde pour "baver" le monde ordinaire, les travailleurs syndiqués.

A la force de la réaction, le mouvement syndical, malgré ses propres difficultés a tenté d'opposer la solidarité des collectivités. C'est le diagnostic de M. Léon Dion, que nous partageons certes: "Il n'en reste pas moins, poursuit ce sociologue, qu'ils sont de plus en plus nombreux ceux qui affirment que le gouvernement est au service de la classe bourgeoise et que les meilleurs intérêts de la classe des travailleurs exigent une réforme radicale du régime politique en vigueur." (Le Devoir, 18 mai, page 5).

Nous avons été agréablement frappés de voir le nombre et la qualité des commentaires formulés dans la presse de cette semaine par plusieurs penseurs et experts québécois. Il s'agit là d'interventions fort utiles de la part de personnes qui ont une responsabilité sociale importante. Nous souhaitons qu'une action en conséquence s'organise dans tous les milieux où la répression n'a pas encore détruit tout idéal de justice sociale. Nous, on lâche pas.

Yvon Charbonneau,
Louis Laberge et
Marcel Pepin.